



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les
processus électoraux et les institutions démocratiques
fédéraux

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 19
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Thursday, September 19, 2024

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le jeudi 19 septembre 2024

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel / Procureure en chef de la commission	Shantona Chaudhury
Commission Counsel / Avocat(e)s de la commission	Gordon Cameron Erin Dann Matthew Ferguson Hubert Forget Leila Ghahhary Benjamin Herrera Howard Krongold Hannah Lazare Jean-Philippe Mackay Kate McGrann Emily McBain-Ashfield Hamza Mohamadhossen Lynda Morgan Siobhan Morris Annie-Claude Poirier Gabriel Poliquin Natalia Rodriguez Guillaume Rondeau Nicolas Saint-Amour Daniel Sheppard Maia Tsurumi
Commission Research Council / Conseil de la recherche de la commission	Geneviève Cartier Nomi Claire Lazar Lori Turnbull Leah West
Commission Senior Policy Advisors / Conseillers principaux en politiques de la commission	Paul Cavalluzzo Danielle Côté

III

Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Hélène Laurendeau Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Sébastien Lafrance Nancy Miles Sujit Nirman
Human Rights Coalition	David Matas Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland

IV Appearances / Comparutions

Jenny Kwan

Sujit Choudhry

Mani Kakkar

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka

Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando De Luca

Chinese Canadian Concern Group on
The Chinese Communist Party's
Human Rights Violations

Neil Chantler

David Wheaton

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn

Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

Sikh Coalition

Balpreet Singh

Prabjot Singh

Bloc Québécois

Mathieu Desquilbet

Iranian Canadian Congress

Dimitri Lascaris

V
Table of Content / Table des matières

	PAGE
MR. JOHN IRWIN, Affirmed/Sous affirmation solennelle	5
M. ROBIN MARTY, Affirmed/Sous affirmation solennelle	5
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Daniel Sheppard	5
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	23
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Dave Wheaton	32
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Ryann Atkins	34
MR. MATHIEU DESQUILBET, Affirmed/Sous affirmation solennelle	38
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Mr. Matthew Ferguson	39
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	83
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Mani Kakkar	90
MS. LUCY WATSON, Affirmed/Sous affirmation solennelle	98
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par Mr. Howard Krongold	99
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Neil Chantler	132
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Guillaume Sirois	138
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	146
Re-Examination by/Ré-interrogatoire par Mr. Mr. Howard Krongold	152

VI Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
WIT0000091.FR	Résumé de l'entrevue : Bureau de la Commissaire aux élections fédérales (Caroline Simard et Carmen Boucher) (l'étape 2)	1
COM0000580.EN	Overview Report - Other Reviews and Investigations of Foreign Interference (updated).pdf	2
COM0000585.FR	Rapport sommaire - Autres examens et enquêtes IE (mise à jour).pdf	2
COM0000581.EN	Overview Report - Federal Government Entities Involved in Foreign Interference Matters (updated).pdf	2
COM0000581.FR	Rapport sommaire: Entités gouvernementales fédérales intervenant dans les affaires d'ingérence étrangère (mis à jour)	2
COM0000582.EN	Overview Report - Foreign Agent Registries.pdf	2
COM0000582.FR	Registres des agents étrangers	3
COM0000583.EN	Overview Report - Introduction to Intelligence Concepts.pdf	3
COM0000583.FR	Rapport sommaire - Introduction concepts renseignement.pdf	3
COM0000584.EN	Overview Report - Summary of Countering FI Act (Bill C-70).pdf	3
COM0000586.FR	Rapport sommaire - Résumé de la Loi sur la lutte contre l'IE (projet de loi C-70).pdf (FR version of #6)	3
COM0000589.EN	Parliament and the Legislative Process	3
COM0000589.FR	Le Parlement et le processus législatif	4
COM0000591.EN	Overview Report - Political Parties' Rules and Processes	4
COM0000591.FR	Rapport sommaire - Règles et processus des partis politiques	4
WIT0000076.EN	Interview summary - Green Party of Canada (Jon Irwin and Robin Marty) (Stage 2)	7
WIT0000076.FR	Résumé d'entrevue : Parti vert du Canada (Jon Irwin et Robin Marty)	7

VII
Exhibit List / Liste des pièces

No.	DESCRIPTION	PAGE
GPC0000001_EN	Response to: Foreign Interference Commission / Commission sur l'ingérence étrangère	7
GPC0000001_FR	Réponse à : Foreign Interference Commission / Commission sur l'ingérence étrangère	38
WIT0000090.FR	Résumé de l'entrevue FINALE - Bloc Québécois (Mathieu Desquilbet) (étape 2).pdf	39
WIT0000090.EN	Interview Summary: Bloc Quebecois (Mathieu Desquilbet)	40
BLQ0000005	Rapport institutionnel	40
BLQ0000006	Institutional Report - Bloc Quebecois	40
RCD0000011	L'ingérence de la Russie dans les élections et les référendums des pays de l'alliance	83
WIT0000087.EN	Interview Summary: New Democratic Party (Lucy Watson and Jesse Calvert)	100
NDP0000001.EN	Institutional Report of the New Democratic Party of Canada.pdf	101
WIT0000087.FR	Résumé de l'entrevue: Nouveau Parti démocratique (Lucy Watson et Jesse Calvert)	101
NDP0000001.FR	NDP: Institutional report, French translation	101

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le jeudi 19 septembre 2024 à 9 h 32

LE GREFFIER: À l'ordre, s'il vous plaît.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est en cours. La Commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 32.

COMMISSAIRE HOGUE: Alors, bonjour tout le monde. Maître Sheppard.

Me DANIEL SHEPPARD: Bonjour, Madame la Commissaire. Daniel Sheppard, procureur de la Commission. Avant les témoignages, quelques questions administratives que nous voulons régler premièrement.

Quand la représentante du Commissaire aux élections du Canada a témoigné et qu'on a essayé d'afficher la version française, elle n'était pas disponible dans le système, mais maintenant nous pouvons citer cela comme pièce au dossier. Pas besoin de l'afficher, mais le document est WIT 91.FR.

--- PIÈCE No. WIT0000091.FR:

Résumé de l'entrevue : Bureau de la
Commissaire aux élections fédérales
(Caroline Simard et Carmen Boucher)
(l'étape 2)

Me DANIEL SHEPPARD: Deuxièmement, la Commission va déposer des survols des rapports sommaires. Et je vais indiquer quels sont ces documents. Nous les déposons tous ensemble. Donc, Rapport sommaire : Autres examens et enquêtes sur l'ingérence étrangère (mise à jour), COM580.EN

1 et ensuite COM580.FR.

2 **--- PIÈCE No. COM0000580.EN:**

3 Overview Report - Other Reviews and
4 Investigations of Foreign
5 Interference (updated).pdf

6 **--- PIÈCE No. COM0000585.FR:**

7 Rapport sommaire - Autres examens et
8 enquêtes IE (mise à jour).pdf

9 **Me DANIEL SHEPPARD:** Autre Rapport sommaire :
10 Entités gouvernementales fédérale intervenant dans les
11 affaires d'ingérence étrangère (mis à jour). En anglais,
12 COM581.EN et en français, COM581.FR.

13 **--- PIÈCE No. COM0000581.EN:**

14 Overview Report - Federal Government
15 Entities Involved in Foreign
16 Interference Matters (updated).pdf

17 **--- PIÈCE No. COM0000581.FR:**

18 Rapport sommaire: Entités
19 gouvernementales fédérales
20 intervenant dans les affaires
21 d'ingérence étrangère (mis à jour)

22 **Me DANIEL SHEPPARD:** Troisième rapport.

23 Rapport sommaire : Registre des agents étrangers, COM582.EN
24 pour la version anglaise, COM582.FR pour la version
25 française.

26 **--- PIÈCE No. COM0000582.EN:**

27 Overview Report: Foreign Agent
28 Registries.pdf

1 --- PIÈCE No. COM0000582.FR:

2 Registres des agents étrangers

3 **Me DANIEL SHEPPARD:** Rapport sommaire

4 suivant : Introduction aux concepts du renseignement,

5 COM583.EN. COM583.FR pour la version française.

6 --- PIÈCE No. COM0000583.EN:

7 Overview Report: Introduction to

8 Intelligence Concepts.pdf

9 --- PIÈCE No. COM0000583.FR:

10 Rapport sommaire : Introduction aux

11 concepts du renseignement.pdf

12 **Me DANIEL SHEPPARD:** Ensuite, Rapport

13 sommaire : Résumé de la *Loi sur la lutte contre l'ingérence*

14 *étrangère* (projet de loi C-70). COM584.EN, et COM586.FR pour

15 le français.

16 --- PIÈCE No. COM0000584.EN:

17 Overview Report: Summary of

18 Countering Foreign Interference Act

19 (Bill C-70).pdf

20 --- PIÈCE No. COM0000586.FR:

21 Rapport sommaire : Résumé de la Loi

22 sur la lutte contre l'ingérence

23 étrangère (projet de loi C-70).pdf

24 **Me DANIEL SHEPPARD:** Rapport sommaire : Le

25 Parlement et le processus législatif; COM589.EN et, en

26 version française, 589.FR.

27 --- PIÈCE No. COM0000589.EN:

28 Parliament and the Legislative

1 Process

2 --- PIÈCE No. COM000589.FR:

3 Le Parlement et le processus
4 législatif

5 **Me DANIEL SHEPPARD:** Enfin, Rapport
6 sommaire : Règles et processus des partis politiques;
7 COM591.EN pour la version anglaise, et COM591.FR pour la
8 version française.

9 --- PIÈCE No. COM000591.EN:

10 Overview Report - Political Parties'
11 Rules and Processes

12 --- PIÈCE No. COM000591.FR:

13 Rapport sommaire - Règles et
14 processus des partis politiques

15 **Me DANIEL SHEPPARD:** Nous demandons que tous
16 ces rapports soient déposés comme éléments de preuve au
17 dossier.

18 Et maintenant que cette étape fascinante est
19 terminée, nous voudrions débiter par des témoins qui
20 représentent donc les partis représentés à la Chambre des
21 communes. Nous commençons aujourd'hui par Monsieur John
22 Irwin et Monsieur Robin Marty du Parti vert du Canada.

23 Alors pourriez-vous s'il vous plait procéder
24 à l'assermentation des témoins.

25 **LE GREFFIER:** Donc, commençons par Monsieur
26 Irwin.

27 Monsieur Irwin, pourriez-vous nous donner
28 votre nom?

1 **M. JONATHAN IRWIN:** Jonathan Irwin, I-R-W-I-
2 N.

3 **--- M. JONATHAN IRWIN, Sous affirmation solennelle:**

4 **LE GREFFIER:** Merci.

5 Et maintenant, pour Monsieur Marty.

6 Pourriez-vous, s'il vous plait, indiquer
7 votre nom complet et épeler votre nom de famille pour la
8 transcription sténographique.

9 **M. ROBIN MARTY:** Mon nom est Robin Marty. Mon
10 nom de famille est M-A-R-T-Y.

11 **LE GREFFIER:** Merci.

12 **--- M. ROBIN MARTY, Sous affirmation solennelle:**

13 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup.

14 Maitre, vous pouvez procéder.

15 **--- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me DANIEL SHEPPARD:**

16 **Me DANIEL SHEPPARD:** Merci beaucoup. Donc,
17 commençons par le commencement. Pourriez-vous nous dire,
18 Monsieur Irwin, quel poste vous occupez au nom du Parti vert
19 du Canada?

20 **M. JONATHAN IRWIN:** Bonjour. Alors, je suis
21 Jonathan Irwin. Je suis directeur par intérim du Parti vert
22 du Canada. Et j'occupe ce poste depuis relativement peu de
23 temps, en fait, depuis le début du mois d'aout 2024. Par
24 contre, je suis devenu membre en novembre 2023. J'étais
25 responsable des finances et de l'administration au départ.

26 **Me DANIEL SHEPPARD:** Monsieur Marty?

27 **M. ROBIN MARTY:** Robin Marty, je suis
28 directeur de la campagne nationale pour le Parti vert du

1 Canada et je travaille pour le Parti vert depuis 2015. J'ai
2 occupé plusieurs postes différents et je suis directeur de la
3 mondialisation depuis 2021.

4 **Me DANIEL SHEPPARD:** Bon, d'autres détails
5 administratifs. Alors, je demanderais qu'on nous montre
6 76.EN. Et pendant qu'on procède, Monsieur Irwin, vous vous
7 souvenez d'avoir été interrogé au mois d'aout 2024 par les
8 avocats de la Commission?

9 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

10 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

11 **Me DANIEL SHEPPARD:** Et au... après cet
12 interrogatoire, un résumé a été préparé par la Commission.
13 Avez-vous eu l'occasion de le revoir pour en attester de la
14 vérité? Est-il précis?

15 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui. Oui dans les deux
16 cas.

17 **Me DANIEL SHEPPARD:** Y a-t-il des
18 corrections, des amendements, des omissions, des
19 modifications?

20 **M. ROBIN MARTY:** Non.

21 **M. JONATHAN IRWIN:** On a eu, avant notre
22 comparution, l'occasion de procéder à des vérifications.

23 **Me DANIEL SHEPPARD:** Donc, vous adoptez cette
24 déclaration comme faisant partie de votre déclaration?

25 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

26 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

27 **Me DANIEL SHEPPARD:** Deuxièmement, la version
28 française de ce document est WIT76.FR. Pas besoin de

1 l'afficher toutefois.

2 --- PIÈCE No. WIT0000076.EN:

3 Interview summary - Green Party of
4 Canada (Jon Irwin and Robin Marty)
5 (Stage 2)

6 --- PIÈCE No. WIT0000076.FR:

7 Résumé d'entrevue : Parti vert du
8 Canada (Jon Irwin et Robin Marty

9 **Me DANIEL SHEPPARD:** Maintenant, document
10 suivant, GPC1_EN. Pourriez-vous nous confirmer que après les
11 conseils, vous avez préparé un rapport institutionnel au nom
12 du Parti vert après avoir été conseillé par la Commission.
13 Et ça, c'est un exemplaire de ce rapport. Avez-vous eu
14 l'occasion de revoir ce document?

15 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

16 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

17 **Me DANIEL SHEPPARD:** Et vous pouvez en
18 attester de la véracité? Cela fait partie de votre
19 témoignage devant la commission?

20 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

21 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

22 --- PIÈCE No. GPC0000001 EN:

23 Response to: Foreign Interference
24 Commission / Commission sur
25 l'ingérence étrangère

26 **Me DANIEL SHEPPARD:** Merci. Maintenant, on
27 peut faire disparaître ce document de l'écran.

28 Maintenant... maintenant que nous avons réglé

1 ces questions préliminaires, j'aimerais vous parler
2 premièrement des partis politiques comme étant des cibles
3 possibles d'ingérence étrangère ici au Canada.

4 Donc, une question d'abord de portée
5 générale. Croyez-vous qu'au Canada, les partis politiques
6 sont des cibles potentielles de telles activités d'ingérence?

7 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

8 **M. JONATHAN IRWIN:** Sans aucun doute.

9 **Me DANIEL SHEPPARD:** Et pourquoi pensez-vous
10 qu'il en est ainsi?

11 **M. ROBIN MARTY:** Écoutez, je pense qu'il y a
12 les nominations, les assemblées de nomination, on élit des
13 députés. Ensuite, le parti peut occuper le pouvoir. Donc,
14 ça veut dire qu'il peut y avoir des points d'ingérence des
15 secteurs vulnérables.

16 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, je suis d'accord
17 avec Robin. Et au risque, justement, d'être victime
18 d'ingérence d'acteurs néfastes. Nous avons des mesures de
19 contrôle. On fait de notre mieux comme parti politique ici
20 au Canada. Mais écoutez, soyons réalistes, les acteurs
21 néfastes ont toujours un pas d'avance.

22 **Me DANIEL SHEPPARD:** Et de la part des partis
23 politiques, vous pensez que, bon, ça en est ainsi pour les
24 partis, mais pensez-vous que pour les simples députés, c'est
25 la même chose? Ils sont de potentielles victimes
26 d'ingérence?

27 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

28 **Me DANIEL SHEPPARD:** Et au niveau des

1 candidatures, est-ce que c'est la même chose? Est-ce que
2 l'ingérence étrangère peut les cibler?

3 **M. ROBIN MARTY:** Oui. Lors des assemblées
4 d'investiture, etcetera.

5 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui. Je pense qu'au
6 niveau individuel, c'est là que l'ingérence risque d'avoir le
7 plus d'impact approché d'une personne qui occupe un poste
8 important dans un parti politique. C'est l'idéal pour les
9 acteurs néfastes, pour les gens qui veulent s'ingérer dans
10 notre système politique.

11 **Me DANIEL SHEPPARD:** Le Parti vert est le
12 plus petit des partis politiques représentés actuellement à
13 la Chambre des communes. Or, l'un des thèmes qui ressort de
14 votre entrevue avec les avocats de la Commission, c'est que
15 vous avez dit, bon, ben, c'est la réalité, nous sommes un
16 tout petit parti politique. Mais selon vous, qu'en est-il de
17 l'aspect vulnérable du Parti vert par rapport à l'ingérence
18 étrangère en raison de cette situation?

19 **M. ROBIN MARTY:** Ben, parlons d'abord de
20 ressources, parce que la politique, c'est une question
21 d'argent. Et comme tout petit parti, ben, nous avons moins
22 d'argent, moins d'équipement, moins de ressources pour
23 combattre d'éventuelles tentatives d'ingérence ou des menaces
24 d'ingérence étrangère. Nous devons prendre des décisions
25 difficiles pour protéger le parti ainsi que ses institutions.
26 Et c'est une réalité : un petit parti a moins de ressources,
27 et nous sommes dans une certaine mesure plus vulnérables.

28 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, la limite des

1 ressources, c'est un problème quand il est question de
2 protéger le parti contre l'ingérence étrangère. Et nous
3 sommes un tout petit parti aujourd'hui, mais qui sait, nous
4 espérons croître sur le plan politique pour l'avenir.

5 Nous traversons une période de croissance,
6 justement. Il y a une augmentation de notre membre... du
7 nombre de membres. Et c'est notre stratégie. Et cette
8 croissance rapide entraîne justement l'incapacité pour nous
9 de passer en revue tous les dossiers individuels au-delà des
10 vérifications de base.

11 Alors, c'est un compromis. On doit
12 l'accepter. Et c'est sûr que les risques sont inhérents en
13 pareille circonstance.

14 **Me DANIEL SHEPPARD:** Lors de l'entrevue, vous
15 avez indiqué que, d'une part, le Parti vert ne peut pas
16 éliminer le risque d'ingérence étrangère, mais il peut
17 l'atténuer. Par conséquent, pourriez-vous nous parler des
18 outils, des stratégies dont vous disposez pour, justement,
19 vous attaquer à ces risques d'ingérence étrangère?

20 **M. ROBIN MARTY:** Après l'élection de 2019,
21 nous avons mis en œuvre de nouveaux processus pour vérifier
22 les candidatures, que ce soit au niveau des circonscriptions
23 ou de la direction du parti. Et on fait des vérifications
24 auprès des candidats potentiels par le biais d'une entreprise
25 professionnelle. Donc, on vérifie les médias sociaux, les
26 antécédents. Et ce sont des gens qui travaillent pas
27 seulement pour les partis politiques, mais pour des
28 entreprises du privé aussi. Donc, au cours de nos entrevues,

1 on a parlé de mettre en œuvre ces processus.

2 Et à ce moment-là, en 2020, il n'était pas
3 question d'ingérence comme telle, mais on voyait des
4 intervenants malicieux qui voulaient faire partie de notre
5 parti. Or, ce sont des gens qui ne partagent pas nos points
6 de vue, nos valeurs dans certains cas. Il y a même des
7 extrémistes de droite qui veulent promouvoir des politiques
8 qui ne sont pas conformes à nos idéaux.

9 Donc, avec cette entreprise privée, on a pu,
10 justement, identifier certains individus qui étaient prêts à
11 se porter candidat, mais c'était pour faire dérailler la
12 politique, par exemple. Des gens qui étaient pro-vie, ou
13 d'autres qui étaient antisémites, qui avaient des
14 commentaires dans les médias sociaux qui étaient
15 inadmissibles.

16 Donc, ce n'était pas un lien direct avec
17 l'ingérence étrangère par contre. Aujourd'hui, je dirais
18 très certainement que ces processus aident notre cause pour
19 ce qui est de lutter contre l'ingérence étrangère, mais c'est
20 loin d'être parfait. Soyons honnêtes, les intervenants
21 malicieux qui sont affiliés à un état étranger, qui
22 travaillent pour une entreprise ou pour un état étranger, ne
23 vont pas, du moins en public, faire valoir les intérêts de
24 l'état étranger qui les parraine. On parle d'opération
25 plutôt clandestine, cachée. C'est un bon outil dont nous
26 disposons, mais il est imparfait et il n'a pas été préparé
27 pour cet objectif.

28 **M. JONATHAN IRWIN:** C'est ce que je voulais

1 faire valoir, moi aussi. Le Parti vert canadien s'intéresse
2 à l'ingérence, que ce soit l'ingérence étrangère ou ici, dans
3 notre propre pays, parce que nous sommes bien conscients des
4 risques inhérents. Alors, on veut se protéger. Mais, comme
5 nous le disions, il y a des limites.

6 **COMMISSAIRE HOGUE:** Donc, vous pensez que
7 vous n'êtes pas équipé pour bien lutter contre l'ingérence?

8 **M. JONATHAN IRWIN:** Exactement.

9 **Me DANIEL SHEPPARD:** Et maintenant, quand il
10 est question de la vérification, c'est une question de
11 ressources dont dispose le Parti? Ou encore, y a-t-il des
12 limitations pour ce qui est du processus comme tel, pour ce
13 qui est de lutter contre l'ingérence étrangère.

14 **M. ROBIN MARTY:** Mais écoutez, je pense qu'il
15 y a les deux. Et si on parle de cette entreprise étrangère
16 dont mon collègue a parlé, bon, on veut identifier les
17 menaces étrangères émanant d'agents justement parrainés par
18 l'étranger. Et l'entreprise va nous dire, mais écoutez, vous
19 parlez d'espionnage, là ce n'est pas dans notre sphère
20 d'activité. Nous ne sommes pas les SCRS; nous ne sommes pas
21 des experts dans l'enseignement. Et même l'entreprise à
22 laquelle nous faisons appel ne peut pas améliorer la
23 situation à cet égard pour ce qui est de l'ingérence comme
24 telle.

25 Et je pense que nous faisons tout ce que nous
26 pouvons avec les ressources disponibles avec les outils dont
27 nous disposons. Mais je crois qu'il faut passer à un niveau
28 supérieur pour avoir plus de ressources, par l'entremise du

1 gouvernement. Peut-être même que le SCRS devrait travailler
2 auprès des partis politiques pour nous aider en matière de
3 vérification des candidats potentiels ou lors d'un concours à
4 la direction du parti.

5 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, c'est sûr que le
6 manque de ressources, c'est le gros problème. Et quand on
7 parle de 100 000 \$, bon, on se dit comment utiliser au mieux
8 une telle somme. Et comment se protéger contre l'ingérence
9 étrangère, ce n'est pas la priorité. Parce qu'écoutez, le
10 personnel que nous avons est limité et on est un vaste pays;
11 donc, il y a des compromis. Et c'est bien malheureux, mais
12 si jamais il était possible pour le gouvernement de fournir
13 aux partis politiques - et là je songe surtout à ceux qui ont
14 des députés élus bien sûr - de faire quelque chose, je pense
15 que ce serait formidable d'avoir un financement précis pour
16 permettre à ces organisations de se concentrer sur la
17 protection de notre pays contre l'ingérence étrangère. Je
18 pense que c'est l'option la plus logique et j'espère que ce
19 sera disponible un de ces jours.

20 **Me DANIEL SHEPPARD:** Parlons un petit peu
21 donc des soutiens qu'il y a du gouvernement. Dans votre
22 entrevue, vous avez noté que votre leader de parti, Elizabeth
23 May, elle a une cote de sécurité très secrète. Est-ce que le
24 Parti vert...

25 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

26 **Me DANIEL SHEPPARD:** Est-ce qu'il y a
27 d'autres membres de partis qui ont cette cote de sécurité qui
28 pourrait leur permettre d'avoir accès à ce genre

1 d'informations, de renseignements?

2 **M. ROBIN MARTY:** Non.

3 **M. JONATHAN IRWIN:** Je ne pense pas. Dans
4 l'un des postes, j'étais dans... j'étais comptable en 2001.
5 Étant donné le lieu où j'ai travaillé et ça, si je me
6 souviens bien, je pense que j'avais une cote de sécurité
7 secret à un moment donné. Et 23 ans plus tard, je pense que
8 ce n'est plus en vigueur.

9 **Me DANIEL SHEPPARD:** Est-ce que le Parti vert
10 a des intentions, des plans pour obtenir les cotes de
11 sécurité secret pour les membres du personnel pour qu'ils
12 puissent avoir des renseignements classifiés de la part du
13 gouvernement?

14 **M. JONATHAN IRWIN:** Il n'y a pas de plan pour
15 l'instant, mais nous voulons bien faire les démarches
16 nécessaires pour avoir accès aux renseignements qui seraient
17 importants pour nous, pour le parti pour cette raison pour
18 laquelle on est ici aujourd'hui.

19 **Me DANIEL SHEPPARD:** La Commission anticipe
20 d'entendre des preuves comme quoi le Groupe de travail SITE,
21 qui surveille les menaces pour les élections, ont aussi
22 offert des séances de débriefage pour les élections
23 complémentaires qui ont eu lieu depuis l'élection... la
24 dernière élection générale. Et nous pensons que le Parti
25 vert n'a pas participé dans les dernières séances
26 d'information en 2024.

27 Alors, tout d'abord, est-ce que vous étiez au
28 courant qu'il y avait ces séances d'information pour les

1 élections partielles?

2 **M. ROBIN MARTY:** Non.

3 **M. JONATHAN IRWIN:** Je n'étais pas au courant
4 non plus, mais également il s'agit de questions de
5 ressources. Nous sommes très... on est très peu bien financés
6 pour tout le travail qu'on fait. Donc, on essaie... on n'a pas
7 été avisé. Je pense que je peux dire qu'on aurait...
8 probablement on aurait apprécié de pouvoir participer.

9 **Me DANIEL SHEPPARD:** Donc, il n'y avait pas
10 une décision de la part du Parti vert pour ne pas participer?

11 **M. ROBIN MARTY:** Pas du tout.

12 **Me DANIEL SHEPPARD:** Si le Parti vert n'a pas
13 participé dans ces séances d'information non classifiées et
14 si, à part le leader, le chef du parti, on ne peut pas avoir
15 accès aux informations non classifiées sur l'ingérence
16 étrangère. Si vous n'avez pas accès, où vous cherchez vos
17 informations?

18 **M. ROBIN MARTY:** Et bien, principalement, là
19 où on peut avoir l'information sur... c'était au comité
20 consultatif des partis, comité parlementaire en septembre
21 2023. Le SCRS est venu pour donner une séance d'information
22 à tous les partis politiques pour expliquer les différents
23 types de menaces en nous donnant des exemples d'ingérence.
24 Mais ça, c'était en 2021. Et nous avons aussi eu la
25 possibilité au mois de juin 2024.

26 Et il y avait une réunion... il y a eu des
27 propositions de nouvelles règles, envisagées par Élections
28 Canada, et ils voulaient avoir la rétroaction des partis

1 politiques sur ces propositions.

2 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, je dis que c'est la
3 même chose. Élections Canada ont fait un très bon travail,
4 surtout pendant la réunion du ACCP. Malheureusement, je
5 n'étais pas dans la sphère politique, donc j'ai pas pu être
6 présent à cette réunion du SCRS. Mais c'était important de
7 discuter de l'ingérence étrangère de façon générale avec tous
8 les autres partis politiques et de faire la possibilité de
9 donner notre rétroaction directement à Élections Canada sur
10 les propositions.

11 Mais il y a beaucoup de résistance, par
12 contre, des partis politiques, par rapport à ce que proposait
13 Élections Canada. Le consensus général, je ne peux pas
14 parler en nom des autres partis, mais ce que j'ai compris,
15 c'est qu'il s'agit de ressources et il semblerait
16 qu'Élections Canada voulait mettre l'accent sur les partis
17 politiques, que c'était leur responsabilité pour protéger le
18 pays de l'ingérence étrangère. Il y avait davantage de
19 demandes sur nous, des pressions sur nous, sans soutien
20 financier supplémentaire.

21 **Me DANIEL SHEPPARD:** Est-ce que vous pouvez
22 nous parler des demandes qu'ils faisaient et ce qui pouvait
23 être difficile pour un parti avec des ressources limitées?

24 **M. JONATHAN IRWIN:** J'essaie de me souvenir.
25 Je ne peux pas vous donner des précisions sur les suggestions
26 qu'ils ont fait, mais si je me rappelle bien, ils ont suggéré
27 que chaque parti politique devrait avoir une personne dans
28 leur personnel qui serait vraiment affecté directement à

1 cette question. Et si je pense au personnel du parti
2 politique, je me suis dit, ben, s'il faut qu'il y ait une
3 personne à l'équivalent de temps plein pour ce rôle, comment
4 est-ce que je peux réaffecter les fonds? Où trouver le
5 financement? Donc, il y aura d'autres secteurs, que ce soit
6 technologies de l'information, les communications ou autres
7 secteurs qui va être affecté de façon négative pour nous.
8 Quelle que soit la taille des partis politiques, ils avaient
9 à peu près tous la même réaction.

10 **M. ROBIN MARTY:** Oui, il y avait des
11 propositions qui est davantage de rapports par les
12 associations locales quand il y avait des courses à
13 l'investiture qui puissent... pour parler du nombre de
14 candidats. Donc, nous, on a répondu qu'il y aurait un
15 fardeau administratif sur le personnel. Ça aurait déjà...
16 c'est déjà très élevé. Ce serait problématique. Donc, on a
17 mentionné qu'il y aurait un fardeau administratif
18 supplémentaire sur les bénévoles qui ferait en sorte que ils
19 sombrent déjà. Que les bénévoles abandonnent leurs efforts.
20 Et c'est ce qu'on voit déjà car il y a tant de rapports, tant
21 de règles qu'il faut suivre sur le terrain. Ça devient
22 problématique.

23 Il y a eu des propositions contreproductives
24 également. Élections Canada, par exemple, a proposé que
25 nous... que eux organisent la course à l'investiture, mais je
26 ne sais pas s'ils se rendent compte des heures nécessaires
27 s'ils devaient réagir à toutes les questions des personnes
28 sur le terrain et aussi les conflits potentiels quand il

1 s'agit de gérer une course à l'investiture. Alors, je ne
2 pense pas qu'ils se rendent compte de tout le travail
3 nécessaire pour les partis politiques.

4 Et finalement, et pour moi c'est encore plus
5 contreproductif, c'était de divulguer le nombre de votes
6 publiquement pour les courses à l'investiture. Pour moi, il
7 s'agit de donner à tout acteur malveillant la preuve comme
8 quoi le nombre de votes pour avoir un député élu, si c'est
9 un... dans une circonscription (inaudible), il faut peu de
10 votes pour qu'il puisse y avoir... le remporter, la nomination.
11 Ce serait une preuve pour n'importe quel acteur malveillant
12 ou pour un état étranger que ça prend peu de votes pour qu'on
13 fasse élire un député.

14 Donc, c'était peut-être des propositions qui
15 étaient bien intentionnées, mais sans vraiment beaucoup de
16 réflexion, car ça pourrait nous apporter une situation qui
17 serait empirée, au contraire, s'il fallait par exemple leur
18 dire le nombre de votes, rapporter le nombre de votes.

19 **Me DANIEL SHEPPARD:** C'est avec le temps qui
20 me reste, je voudrais vous parler des règles pour les membres
21 pour le Parti vert.

22 Pour devenir membre du Parti vert, une
23 personne doit être ou bien un citoyen ou un résident
24 permanent. Est-ce que c'est juste?

25 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

26 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

27 **Me DANIEL SHEPPARD:** Alors, je suis curieux.
28 Pourquoi est-ce que vous faites une détermination pour des

1 résidents permanents? Ça pourrait être ou bien que des
2 citoyens ou bien toute personne qui réside au Canada.

3 **M. ROBIN MARTY:** Au Parti vert, nous n'avons
4 pas changé nos règles pour nos membres ça fait très
5 longtemps. Et je pense ça fait une décennie que je suis là,
6 donc les règles n'ont pas changé. Ça a toujours été les
7 résidents permanents ou les citoyens canadiens, si vous
8 voulez être membre du Parti vert.

9 Et chaque membre doit attendre 30 jours ou un
10 mois avant de pouvoir voter dans n'importe quelle course à
11 l'investiture ou pour le leadership ou n'importe quelle
12 élection pour la gouvernance interne. Il fallait attendre un
13 mois. Donc, je n'ai pas de réponse pourquoi on a déterminé
14 le seuil de cette façon-là.

15 Mais nous savons que les résidents permanents
16 ont déjà eu un certain processus d'examen, un contrôle.
17 Donc, ils peuvent faire des dons également à un parti
18 politique. Alors, je suppose que le seuil a été établi là,
19 car les résidents permanents peuvent faire des donations.
20 Donc, pourquoi il faudrait les exclure?

21 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, je pense que ce
22 processus, ça nous permet d'avoir un certain contrôle par
23 rapport à qui va participer au Parti vert du Canada du point
24 de vue d'un comptable et quand il s'agit de voir les
25 donations. Et chaque personne qui fait un don doit fournir
26 leur adresse au complet. Donc, on peut voir où la personne
27 vit. Si c'est à l'extérieur du Canada, et bien, nous
28 renvoyons les fonds. Nous n'en voulons pas. Donc, ça, c'est

1 un mécanisme de contrôle que nous avons mis en place et que
2 nous y tenons.

3 **Me DANIEL SHEPPARD:** L'autre aspect des
4 règles pour les membres du Parti vert, je voudrais vous
5 parler de... pour être membre, pour les règles, il faut avoir
6 14 ans, n'est-ce pas?

7 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

8 **Me DANIEL SHEPPARD:** Et l'âge du vote, c'est
9 18 ans. Alors, pourquoi est-ce que l'âge pour les membres,
10 c'est en dessous de l'âge où vous pouvez, en fait, voter dans
11 une élection?

12 **M. ROBIN MARTY:** Pour avoir davantage de
13 participation des jeunes. Nous pensons que c'est important
14 de réduire également le seuil pour l'âge pour avoir droit au
15 vote au Canada. Je pense que la démocratie participative
16 pour les jeunes, s'ils peuvent voter dans un parti politique
17 et comprendre comment ça fonctionne, nous pensons et nous
18 avons la participation des jeunes à notre parti car ils
19 pensent qu'ils peuvent participer et qu'ils peuvent se
20 prononcer sur les votes sur les nouvelles politiques
21 proposées. Voilà la réponse.

22 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, on pense à l'avenir,
23 nous en tant que parti. Et les jeunes verts ont beaucoup de
24 talent et participent beaucoup. Ils nous apportent une très
25 bonne énergie et même avec le conseil fédéral, je pense qu'il
26 y a un des membres qui a 16 ans maintenant. Ses
27 contributions au groupe sont vraiment excellentes. Et nous
28 avons vraiment beaucoup de chance d'avoir une telle personne

1 au niveau de la gouvernance. Les jeunes verts contribuent
2 vraiment beaucoup.

3 **Me DANIEL SHEPPARD:** Est-ce que vous pensez
4 que les plus jeunes vont être davantage vulnérables vis-à-vis
5 de l'exploitation, une coercition, une manipulation des
6 acteurs étrangers? Quelqu'un qui serait plus âgé, un adulte.

7 **M. ROBIN MARTY:** D'après mon expérience en
8 tant que directeur pour la mobilisation, je me penche sur
9 toutes les... j'examine toutes les demandes, on a plus de
10 problèmes avec les personnes plus âgées que les personnes
11 jeunes. Et je pense donc qu'il faut faire preuve de
12 précaution, car c'est gratuit pour les jeunes d'être membres.
13 Donc là, on se penche là-dessus, car ça, ça pourrait créer
14 des vulnérabilités pour nous. Donc, on aimerait... il peut y
15 avoir des acteurs malveillants qui essaient de s'inscrire
16 puisque c'est gratuit. Donc, on fait un dépistage, on fait
17 un contrôle, un processus d'examen pour les nouveaux membres.
18 Et nous allons donc examiner la question.

19 Dire que les jeunes pourraient être plus
20 ciblés par les menaces ou qui vont être manipulés par des
21 acteurs étrangers, et bien, je ne pense pas que ce soit le
22 cas, pas plus que pour des adultes.

23 **M. JONATHAN IRWIN:** Je suis d'accord avec
24 vous, Robin. Je pense que les jeunes, aujourd'hui on ne peut
25 pas généraliser, mais les plus jeunes, la génération plus
26 jeune est beaucoup plus avancée du point de vue
27 technologique. Et ils sont... ils ont été élevés dans l'ère
28 numérique et ils sont au courant des risques associés à

1 toutes ces technologies nouvelles. Alors je suis tout à fait
2 d'accord avec Robin. Je pense que c'est les générations plus
3 âgées, ma génération et ceux qui sont plus âgés que moi, qui
4 sont plus vulnérables.

5 **Me DANIEL SHEPPARD:** Monsieur Irwin, Monsieur
6 Marty, merci beaucoup d'avoir répondu.

7 Madame la Commissaire, c'est toutes les
8 questions.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question pour
10 vous. Est-ce que c'est juste que vous n'achetez pas en gros
11 pour les jeunes, que ce soit pour des jeunes ou pour
12 quiconque? C'est une personne à la fois et vous faites le
13 contrôle, les adresses et qu'est-ce que vous vérifiez?
14 Adresse, numéro de téléphone?

15 **M. ROBIN MARTY:** Oui, les cartes de crédit.

16 **COMMISSAIRE:** Oui, c'est payé en général par
17 une carte de crédit?

18 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui. Du point de vue de
19 liquidité, nous avons reçu peut-être 20 dollars en 2024 des
20 membres et des personnes. Alors, presque 100 pour cent des
21 transactions se font avec des transferts de fonds
22 électroniques ou avec carte de crédit. Donc, on peut
23 vérifier le lieu, l'adresse, quelle est leur adresse. Tout
24 ça peut être vérifié. La provenance des fonds. Et donc,
25 c'est un autre contrôle pour respecter les exigences
26 canadiennes.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

28 Nous avons maintenant pour le contre-

1 interrogatoire, nous avons l'avocat pour Jenny Kwan.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

3 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour, Madame la
4 Commissaire. Bonjour, Messieurs Irwin et Marty. Je suis
5 l'avocate de Jenny Kwan. Je vais vous demander quelque chose
6 auquel on faisait référence, c'est TikTok. Et je voulais
7 savoir... bon, commençons peut-être en voyant comment votre
8 parti pourrait utiliser TikTok ou permettre à son usage. À
9 l'heure actuelle, en tant que parti politique, est-ce que
10 vous utilisez TikTok?

11 **M. ROBIN MARTY:** Non.

12 **Me MANI KAKKAR:** Et permettez-vous que des
13 candidats, ceux dans les courses à la nomination ou à la
14 chefferie, utilisent TikTok?

15 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

16 **Me MANI KAKKAR:** Et avez-vous des règles ou
17 des guides autour de leur usage de TikTok?

18 **M. ROBIN MARTY:** Pas que je sache.

19 **M. JONATHAN IRWIN:** Pas que je sache non
20 plus.

21 **Me MANI KAKKAR:** J'aimerais afficher
22 CAN4358_1.

23 Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion
24 d'examiner ce document. Je vais pas rentrer trop dans les
25 détails. Mais si vous regardez sur cette première page,
26 c'est une note d'information d'analyse produite par le SCRS
27 sur TikTok, qui a été rendue publique par ce processus de la
28 Commission. Et ça dit que :

1 « TikTok, l'application de la Chine,
2 a le potentiel de s'exploiter par le
3 gouvernement de la Chine pour
4 renforcer son influence. Et cette
5 application, détenue par ByteDance de
6 la Chine, permet d'accéder à des
7 données d'utilisateurs. Et malgré
8 les assurances du contraire, les
9 données personnelles sont accessibles
10 à la Chine. » (Tel que lu)

11 Alors, au vu de cela, est-ce que vous
12 envisageriez des changements à vos politiques actuelles
13 concernant l'usage de TikTok par des candidats, ceux qui se
14 présentent dans les courses à la nomination ou à la
15 chefferie?

16 **M. ROBIN MARTY:** Et bien, je crois que ça
17 revient à une discussion qu'on a eue plus tôt. Le changer,
18 pourquoi? C'est exactement là qu'on a besoin de soutien et
19 de conseils. Quelles politiques on doit mettre en
20 application? On peut mettre en place une nouvelle politique
21 sur tout, mais si on a besoin de plus, on a un manque de
22 ressources, comme nous l'avons dit.

23 Donc, il nous faudra des conseils du
24 gouvernement, du SCRS, dites aux partis politiques, quelles
25 nouvelles politiques on doit adopter et donner des conseils.
26 Néanmoins, on pourrait lancer une nouvelle politique demain
27 sur TikTok et une note pour X et une note pour Meta, mais
28 est-ce que ça sera une bonne politique? Est-ce que ça sera

1 **Me MANI KAKKAR:** Je vais maintenant tenter de
2 mieux comprendre la volonté du Parti vert à adopter peut-être
3 des règles uniformisées. À la fois, le SCRS et le CPSNR ont
4 trouvé que les courses à la chefferie et la nomination sont
5 des cibles pour les acteurs d'ingérence étrangère. Je
6 pourrais vous donner des descriptions de chaque, mais vous
7 avez déjà reconnu que c'est le cas.

8 Je voulais donc vous poser des questions
9 spécifiques sur des règles de base concernant les membres et
10 les votes de nomination, si votre parti serait prêt à les
11 accepter. Donc, par exemple, est-ce que votre parti fixerait
12 une exigence minimale de vérification pour les pièces
13 d'identité des résidences, des membres?

14 **M. JONATHAN IRWIN:** Je pense que oui. Je
15 suis hésitant à dire un oui catégorique, parce que si on
16 regarde votre question du point de vue du Parti vert, si on
17 va augmenter nos règles, ça pourrait potentiellement mener à
18 une baisse du nombre de membres. Si on a des règles plus
19 strictes et si on met en place des contrôles supplémentaires
20 qui ont cet impact, je pense que tous les partis politiques
21 devraient avoir à suivre les mêmes règles pour que ça soit
22 sur un pied d'égalité.

23 **Me MANI KAKKAR:** Je comprends bien. Donc, à
24 l'heure actuelle, par exemple, vous ne vérifiez pas si
25 quelqu'un qui se déclare résident canadien ou citoyen l'est
26 bel et bien? Aucune preuve n'est requise, n'est-ce pas?

27 **M. ROBIN MARTY:** Oui, c'est ça. Pour
28 quelqu'un qui devient membre, il y a une question : Est-ce

1 que vous certifiez que vous êtes un citoyen canadien ou un
2 résident permanent? Donc, ils doivent cocher cette case.

3 S'ils ne cochent pas cette case, ils ne
4 peuvent pas devenir membre. À nouveau, il y a un certain
5 niveau de confiance pour les partis politiques. Lorsque vous
6 avez des milliers et des milliers de membres qui rejoignent
7 un parti, vous ne pouvez pas les vérifier individuellement un
8 par un pour voir s'ils sont bel et bien citoyens canadiens ou
9 résidents permanents. Si quelqu'un nous dit qu'ils le sont,
10 c'est leur responsabilité aussi.

11 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, la vérification de
12 pièces d'identité, c'est seulement lorsqu'on regarde les
13 jeunes verts qui rejoignent notre groupe. Là où ils ne sont
14 pas intéressés à payer les frais de membre, c'est là que l'on
15 fait cette vérification supplémentaire.

16 **Me MANI KAKKAR:** D'accord. Et avez-vous un
17 processus en place pour ces membres qui ne sont pas des
18 jeunes verts qui payent par carte de crédit de corréler
19 l'information de la carte de crédit avec leur pièce
20 d'identité ou de savoir que la personne n'utilise peut-être
21 pas la carte de crédit de quelqu'un d'autre ou l'adresse ou
22 la résidence de quelqu'un d'autre, mais la leur?

23 **M. JONATHAN IRWIN:** Pas actuellement.
24 Malheureusement, nous n'avons pas la capacité technologique
25 de le faire à l'heure actuelle.

26 **Me MANI KAKKAR:** Alors, ce que j'entends,
27 c'est que si c'était sur un pied d'égalité et que tous les
28 partis politiques devaient vérifier l'identification de la

1 même façon, peut-être pour les petits partis qu'on donne des
2 ressources supplémentaires pour le faire, vous seriez prêt à
3 le faire?

4 **M. JONATHAN IRWIN:** Absolument.

5 **Me MANI KAKKAR:** Une des choses que le
6 rapport de la CPSNR, qui examine les processus de nomination
7 également, a suggéré, c'est qu'il devra être gouverné par la
8 *Loi des élections du Canada*. Avez-vous des réflexions sur
9 cette recommandation?

10 **M. ROBIN MARTY:** Alors vous voulez dire que
11 Élections Canada supervise les courses à la nomination?

12 **Me MANI KAKKAR:** Oui, que ce soit des règles
13 similaires à celles qui sont spécifiques au processus de
14 nomination qui gouvernent ces processus et que ce soit au
15 travers de la loi plutôt qu'au travers des règles des partis
16 politiques. Qu'il y ait des règles normalisées en vertu de
17 la Loi qui gouverne ces processus.

18 **M. ROBIN MARTY:** Alors, ça revient à notre
19 conversation précédente. Dans le sens où ça dépend de ce qui
20 est couvert par la Loi. Et ça, c'était toute une discussion
21 pendant plusieurs heures à la réunion ICPP, est-ce que
22 Élections Canada va mettre en place de nouvelles règles pour
23 les courses à la nomination sur le terrain ou est-ce que ça
24 va être effectué comme une élection générale? Je ne crois
25 pas qu'on puisse faire ça. Élections Canada ne comprend pas
26 la nature d'une nomination sur le terrain. Il y a des
27 tensions, il peut y avoir des plaintes. Le Commissaire aux
28 élections au Canada recevrait beaucoup de plaintes à

1 examiner.

2 Donc, on n'est pas nécessairement contre. On
3 dit juste qu'on a dit à Élections Canada que c'est très
4 complexe. C'est pas juste « on va superviser la course à la
5 nomination » et puis c'est tout. C'est quelles règles et
6 quelles allocations personnelles peuvent-ils fournir. Et le
7 consensus avec tous les partis politiques est que nous, nous
8 avons du mal à comprendre comment Élections Canada va pouvoir
9 inclure des courses à la nomination dans la Loi. Mais je
10 crois que c'est un dialogue qui se poursuit.

11 Élections Canada essaie également d'avoir de
12 la rétroaction des partis politiques. Peut-être afin
13 d'ajuster ou de changer des propositions, des
14 recommandations. Mais bon, pour faire court, c'est complexe.
15 C'est pas juste un oui ou non, on est d'accord ou pas
16 d'accord. Il faudrait qu'on voit les détails et qu'on en
17 parle pour voir exactement ce que Élections Canada compte
18 faire avec.

19 **Me MANI KAKKAR:** Je comprends que c'est une
20 question assez vaste. Peut-être que je peux aller à un point
21 plus spécifique. Une des autres recommandations était du
22 CPSNR que l'ingérence dans la nomination et d'autres
23 processus du parti soient criminalisées au Canada. À savoir
24 que si quelqu'un s'ingère, dans ce cas-ci, à travers
25 d'activités d'influence étrangère qui violent les règles, il
26 y aura des sanctions criminelles. Est-ce que vous auriez un
27 point de vue pour ce qui est de criminaliser l'ingérence
28 étrangère dans ce processus de parti?

1 **M. ROBIN MARTY:** Sur papier, c'est une bonne
2 chose. Mais à nouveau, la mise en application, j'aimerais
3 voir. J'aurais des questions. L'aspect politique doit être
4 réfléchi. Moi, je dis que mon opposant est un acteur
5 étranger ou viole les règles avec l'ingérence étrangère. Je
6 présente une plainte.

7 Comment va-t-on trancher sur cette situation?
8 Mon opposant est sous ingérence directe, je pense, donc je
9 présente une plainte. Bon, qu'est-ce que ça donne? Sur
10 papier, on a eu cette discussion. On dit que c'est une bonne
11 étape. Alors, un bon pas en avant, mais pour la mise en
12 application, si on pense aux aspects politiques, moi,
13 j'aimerais voir comment ça se mettra en jeu.

14 **Me MANI KAKKAR:** Ma dernière question
15 concerne le Parti vert. Vous avez dit que vous étiez un plus
16 petit parti et vous avez l'impression que l'ingérence
17 étrangère est moins une menace pour vous, même si, étant
18 donné votre taille, même si vous pourriez grandir et que ça
19 pourrait changer à l'avenir.

20 Est-ce que vous pensez que c'est toujours le
21 cas dans les circonscriptions où vous avez quelqu'un d'élu ou
22 avez eu quelqu'un dans le passé où vous êtes un concurrent
23 important par rapport à d'autres grands partis? Est-ce que
24 vous êtes d'accord que votre possibilité d'être ciblé dans
25 ces circonscriptions n'est pas différente que les plus grands
26 partis?

27 **M. ROBIN MARTY:** Absolument. Les
28 observations concernant le fait que nous sommes

1 potentiellement moins une cible sont également parce que, en
2 tant que petit parti, on fait les choses très
3 professionnellement. On n'a pas changé nos règles de membres
4 ces dernières années pour essayer de grandement attirer des
5 membres, comme d'autres partis politiques l'ont fait. Et je
6 trouve que durant la réunion ACP, il y a eu une observation
7 qui a été faite selon laquelle on n'a pas les mêmes règles
8 dans tous les partis politiques.

9 Il y en a un grand parti qui permet à
10 n'importe qui d'être membre gratuitement. Ça, c'est
11 également une observation qu'on a faite, on a l'impression
12 qu'on est moins ciblé parce qu'on est moins vulnérable à cet
13 égard avec nos règles. Mais absolument, on peut être une
14 cible. Pour n'importe quelle circonscription, on est
15 concurrentiel, ou même si on ne l'est pas.

16 Lorsqu'on a mis en place des processus de
17 vérification, c'était pas juste pour l'ingérence étrangère,
18 c'est parce qu'on disait que l'on devenait vulnérable par
19 rapport à des acteurs extrémistes qui essayaient d'infiltrer
20 des partis politiques, etcetera. Donc nous sommes
21 constamment une cible comme tout autre parti. Et même un
22 petit parti peut-être vulnérable parce que le nombre de
23 membres est plus faible. Donc, on peut plus facilement
24 prendre contrôle d'une association locale ou de la
25 gouvernance du parti avec moins de votes. Donc une longue
26 réponse à nouveau, mais la réponse courte est oui, on peut
27 être ciblé.

28 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat du Concern Group.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me DAVE WHEATON:**

3 **Me DAVE WHEATON:** Bonjour. Je suis l'avocat
4 du Concern Group Sino-Canadien. J'aimerais faire un suivi
5 sur les choses que vous avez mentionnées. Vous avez exprimé
6 que de demander aux partis de divulguer le compte de votes
7 peut potentiellement aider les acteurs étrangers à identifier
8 les circonscriptions vulnérables. Est-ce que j'ai bien
9 compris?

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que vous pouvez
11 parler un peu plus fort? Vous êtes très grand et loin du
12 micro.

13 **Me DAVE WHEATON:** Donc, pour suivre sur
14 quelque chose que vous avez mentionné plus tôt, vous avez
15 exprimé que d'exiger des partis de divulguer le compte de
16 votes pourrait aider les acteurs étrangers à identifier les
17 circonscriptions vulnérables. Est-ce que j'ai bien compris?

18 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

19 **Me DAVE WHEATON:** Seriez-vous donc d'accord
20 qu'en apportant des changements à notre système, il y a le
21 risque de rendre nos institutions moins résilientes face à
22 l'ingérence étrangère?

23 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, absolument. Il faut
24 qu'on fasse très attention avec les changements qu'on
25 apporte.

26 **Me DAVE WHEATON:** Seriez-vous également
27 d'accord qu'il y a le risque de changer les choses juste pour
28 le fait de changer les choses plutôt qu'apporter une

1 différence?

2 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

3 **Me DAVE WHEATON:** Pour suivre sur quelque
4 chose d'autre que vous avez dit, je crois que vous avez
5 exprimé dans votre résumé d'entretien qu'on avait
6 l'impression que Élections Canada déchargeait ses
7 responsabilités de se protéger contre l'ingérence étrangère
8 sur les partis politiques.

9 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

10 **Me DAVE WHEATON:** Vous avez aussi exprimé la
11 préoccupation que le Parti Vert manque de ressources pour
12 resserrer les choses, n'est-ce pas?

13 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

14 **Me DAVE WHEATON:** Seriez-vous donc d'accord
15 qu'il faut faire attention comment on délègue la
16 responsabilité pour détecter l'ingérence étrangère pour qu'on
17 s'assure qu'on ait la capacité de répondre à nos objectifs?

18 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

19 **Me DAVE WHEATON:** Seriez-vous d'accord qu'en
20 déléguant la responsabilité aux partis, à nouveau, nous
21 sommes en danger de rendre nos institutions moins
22 résilientes?

23 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui. Le potentiel est
24 là. Ça dépend comment la mise en application se fait en
25 pratique.

26 **Me DAVE WHEATON:** D'après vous, est-ce que le
27 fait de déléguer cette responsabilité pourrait créer un
28 avantage injuste pour les partis avec de plus grandes

1 ressources que les Verts?

2 **M. ROBIN MARTY:** Absolument.

3 **Me DAVE WHEATON:** Merci, c'est tout.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Ensuite, le procureur
5 général.

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me RYANN ATKINS:**

7 **Me RYANN ATKINS:** Bonjour. Ça dit sur le
8 site Web du Parti vert du Canada qu'il y a six principes que
9 le parti suit, et l'un d'entre eux, c'est la démocratie
10 participative.

11 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

12 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

13 **Me RYANN ATKINS:** Un autre, c'est le respect
14 pour la diversité.

15 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui

16 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

17 **Me RYANN ATKINS:** Et si je peux associer les
18 deux ensemble, puis-je dire que le Parti vert appuie la
19 participation démocratique au Canada de gens d'origine
20 diverse?

21 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

22 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui, tous les Canadiens.

23 **Me RYANN ATKINS:** Lorsque les gens d'origine
24 diverse participent dans notre démocratie, ça enrichit et
25 renforce cette démocratie, n'est-ce pas?

26 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

27 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

28 **Me RYANN ATKINS:** Et au Canada, les gens

1 peuvent participer à la démocratie de différentes façons.
2 J'en ai indiqué certaines. Ils peuvent voter dans les
3 élections, n'est-ce pas?

4 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

5 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

6 **Me RYANN ATKINS:** Ils peuvent être
7 volontaires auprès des partis politiques?

8 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

9 **Me RYANN ATKINS:** Ils peuvent exprimer leur
10 point de vue sur des questions politiques?

11 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

12 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

13 **Me RYANN ATKINS:** Ils peuvent faire des
14 observations et participer sur les plateformes des partis
15 politiques?

16 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

17 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

18 **Me RYANN ATKINS:** Et tout cela est une
19 activité saine dans une démocratie libre?

20 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

21 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

22 **Me RYANN ATKINS:** Seriez-vous d'accord avec
23 moi que dans nos efforts pour lutter contre l'ingérence
24 étrangère, il faut faire attention de ne pas mettre à mal la
25 démocratie et les valeurs démocratiques qu'on cherche à
26 protéger?

27 **M. ROBIN MARTY:** Absolument.

28 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

1 **Me RYANN ATKINS:** Il est donc important de ne
2 pas limiter ou décourager la participation démocratique des
3 Canadiens?

4 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

5 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

6 **Me RYANN ATKINS:** Y compris des gens de la
7 communauté de la diaspora?

8 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

9 **M. JONATHAN IRWIN:** Bien sûr.

10 **Me RYANN ATKINS:** Par exemple, il est
11 important de ne pas décourager les gens d'origines diverses
12 d'être volontaires pour des campagnes politiques, n'est-ce
13 pas?

14 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

15 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

16 **Me RYANN ATKINS:** Ou voter dans des processus
17 démocratiques?

18 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

19 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

20 **Me RYANN ATKINS:** Ou exprimer leur point de
21 vue politique?

22 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

23 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

24 **Me RYANN ATKINS:** Même lorsque ces points de
25 vue critiquent la plateforme du parti politique?

26 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

27 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

28 **Me RYANN ATKINS:** Même si le parti pense que

1 la démocratie est une politique?

2 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

3 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui.

4 **Me RYANN ATKINS:** Même si le parti pense que
5 la critique est injuste?

6 **M. ROBIN MARTY:** Oui.

7 **M. JONATHAN IRWIN:** Oui. Nous accueillons
8 toutes observations.

9 **Me RYANN ATKINS:** Merci. Ce sont mes
10 questions.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci. Alors, à nouveau,
12 on est tout juste dans les temps. Alors, on va prendre une
13 pause de 20 minutes. Merci beaucoup de votre temps. Vous
14 êtes libre. Merci.

15 Alors, nous reviendrons à 10 h 50.

16 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

17 Cette séance de la Commission est maintenant
18 suspendue jusqu'à 10 h 50

19 --- La séance est suspendue à 10 h 29

20 --- La séance est reprise à 10 h 53

21 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

22 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
23 étrangère est de retour en session.

24 Il est 10 h 53.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, Maitre Ferguson.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** Bonjour, Madame la
27 Commissaire. Matthew Ferguson pour la Commission.

28 Juste avant de débiter avec monsieur

1 Desquilbet, mon collègue, Me Sheppard, me souligne qu'il
2 voulait déposer le document G... le document, en fait, le
3 résumé d'entrevue du Parti Vert sous la cote GPC... GPC1_FR.
4 Donc...

5 So, GPC1_FR, it's the French interview
6 summary for the Green Party.

7 Sorry, the institutional report, yeah. Thank
8 you.

9 **--- PIÈCE No. GPC0000001 FR:**

10 Réponse à : Foreign Interference
11 Commission / Commission sur
12 l'ingérence étrangère

13 **Me MATTHEW FERGUSON:** Alors, on peut affirmer
14 le témoin.

15 **LE GREFFIER:** Merci. Monsieur Desquilbet,
16 pourriez-vous s'il vous plait indiquer votre nom complet et
17 épeler votre nom de famille pour la transcription
18 sténographique?

19 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Donc, mon nom
20 est Mathieu Desquilbet. Mon nom de famille, c'est D-E-S-Q-U-
21 I-L-B-E-T.

22 **LE GREFFIER:** Merci. Et pour la déclaration
23 solennelle, affirmez-vous solennellement que vous direz la
24 vérité, toute la vérité et rien que la vérité?

25 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, je l'affirme.

26 **--- M. MATHIEU DESQUILBET, Sous affirmation solennelle:**

27 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup. Maitre, vous
28 pouvez procéder.

1 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me MATTHEW FERGUSON:

2 **Me MATTHEW FERGUSON:** Merci. Bonjour
3 Monsieur Desquilbet.

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Bonjour.

5 **Me MATTHEW FERGUSON:** Vous avez été rencontré
6 par les avocats de la Commission le 23 aout 2024, c'est bien
7 ça?

8 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

9 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et un résumé de
10 l'entretien a été créé à la suite de cette entrevue, c'est
11 bien ça?

12 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

13 **Me MATTHEW FERGUSON:** Monsieur Court
14 Operator, je vais appeler le document WIT, W-I-T, 90.FR.

15 --- PIÈCE No. WIT0000090.FR:

16 Résumé de l'entrevue FINALE - Bloc
17 Québécois (Mathieu Desquilbet) (étape
18 2).pdf

19 **Me MATTHEW FERGUSON:** Donc, Monsieur
20 Desquilbet, je projette à l'écran le résumé de l'entrevue.
21 Est-ce que vous avez eu l'occasion de réviser ce document-là
22 et approuver?

23 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Tout est
24 conforme. On a eu des allées et venues pour des petites
25 corrections, mais tout est conforme.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** Très bien. Alors, est-
27 ce que vous vous adoptez ce résumé comme faisant partie de
28 votre témoignage ici devant la Commission?

1 M. MATHIEU DESQUILBET: Oui.

2 Me MATTHEW FERGUSON: Très bien, merci. Je
3 vais également déposer la traduction anglaise du résumé
4 d'entrevue sous la cote DWIT90.EN.

5 --- PIÈCE No. WIT0000090.EN:

6 Interview Summary: Bloc Québécois
7 (Mathieu Desquilbet)

8 Me MATTHEW FERGUSON: Et je vais également
9 demander le document BLQ5, s'il vous plaît.

10 Me MATTHEW FERGUSON: Alors, Monsieur
11 Desquilbet, devant vous, on voit le rapport institutionnel.
12 Est-ce qu'on peut juste descendre la page un peu, s'il vous
13 plaît? Il y a un rapport institutionnel du Bloc québécois
14 qui a été préparé pour la Commission sur l'ingérence
15 étrangère, c'est bien ça?

16 M. MATHIEU DESQUILBET: Oui.

17 Me MATTHEW FERGUSON: Et alors je dépose ce
18 document-là sous la cote, en fait, BLQ5 ainsi que la version
19 traduite en anglais sous la cote BLQ6.

20 --- PIÈCE No. BLQ0000005:

21 Rapport institutionnel

22 --- PIÈCE No. BLQ0000005:

23 Institutional Report - Bloc Québécois

24 Me MATTHEW FERGUSON: Alors, Monsieur
25 Desquilbet, vous occupez présentement le poste de directeur
26 général du Bloc québécois, c'est bien ça?

27 M. MATHIEU DESQUILBET: C'est bien ça.

28 Me MATTHEW FERGUSON: OK. Et vous êtes en

1 poste depuis quand?

2 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Depuis le 15 aout
3 2022.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et donc, vous
5 n'étiez pas en poste lors des deux élections générales de
6 2019 et 2021?

7 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non, en effet.

8 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et je comprends
9 que vous êtes détenteur d'un baccalauréat en sciences
10 politiques?

11 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

12 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Vous n'étiez pas
14 directeur général, mais étiez-vous impliqué au sein du Bloc?

15 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Merci pour la
16 précision. En fait, à l'élection de 2019, je travaillais au
17 Parti québécois à ce moment-là. Et à l'élection de 2020, 21,
18 par contre, j'ai été embauché comme directeur des opérations
19 en janvier 2020. Donc, suite à l'élection de 2019, directeur
20 des opérations à la permanence du Parti. Donc, j'étais dans
21 l'organisation, j'étais juste pas directeur général..

22 **COMMISSAIRE HOGUE:** D'accord.

23 **M. MATHIEU DESQUILBET:** ... à ce moment-là.

24 **Me MATTHEW FERGUSON:** Donc, vous étiez, en
25 janvier 2020, directeur des opérations au Bloc québécois.
26 Ensuite, à partir de aout 2022, directeur général.

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Dans
28 l'entretemps, j'ai été aussi adjoint parlementaire de la

1 députée Nathalie Sinclair-Desgagné à Ottawa.

2 **Me MATTHEW FERGUSON:** Merci. Et pourriez-
3 vous brièvement nous exposer vos rôles et vos fonctions à
4 titre de directeur du Bloc québécois? Directeur général.

5 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Ben, en tant
6 que directeur général de la permanence du Bloc québécois,
7 qu'on appelle aussi secrétariat national dans nos statuts et
8 règlements, mais dans le jargon, on parle beaucoup de la
9 permanence. En fait, je dirige une équipe, une petite équipe
10 qui constitue la permanence du Parti. Donc, nous, notre
11 rôle, c'est beaucoup d'administrer le Parti. Donc, les... le
12 membrariat, le financement, les bénévoles, préparation des
13 instances, des congrès, les conseils généraux, préparation
14 électorale, formation des bénévoles. Tout ce qui est en lien..
15 le côté partisan, en fait, du Parti, c'est ce qu'on
16 administre, nous, sous la direction du Bureau national du
17 Bloc québécois.

18 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et donc, dans le
19 secrétariat national, on parle d'une équipe de cinq employés
20 permanents?

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et c'est quoi..
23 vous parlez de la fonction du secrétariat national, c'est
24 l'administration générale du Parti?

25 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, essentiellement.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** Gestion des finances?

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Des finances. C'est
28 ça. On a quelqu'un au registrariat. On a quelqu'un aux

1 finances. On a quelqu'un à l'organisation en ce moment.

2 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et c'est qui qui
3 agit comme agent principal auprès d'Élections Canada?

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est moi-même.

5 **Me MATTHEW FERGUSON:** C'est vous-même?

6 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

7 **Me MATTHEW FERGUSON:** Très bien. Maintenant,
8 si j'aborde le sujet de l'ingérence étrangère, j'aimerais
9 aborder la question, en fait, la position générale du Bloc
10 québécois face à l'ingérence étrangère.

11 Est-ce que le Bloc québécois considère que
12 l'ingérence étrangère dans les processus électoraux et les
13 institutions démocratiques fédéraux comme un problème
14 important?

15 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, tout à fait.
16 C'est un problème que, dès je crois novembre 2022 là, quand
17 ça a sorti beaucoup dans les médias, c'est là qu'on a été
18 beaucoup interpellé là-dessus, sur ce sujet-là, oui.

19 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et qu'est-ce qui a
20 interpellé le Bloc spécifiquement?

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ben, vous savez, le
22 respect des institutions démocratiques, l'intégrité de nos
23 institutions, c'est quelque chose... c'est des valeurs très
24 importantes pour nous, au Bloc québécois, pour la démocratie
25 et pour les citoyens et citoyennes du Québec là. Donc, c'est
26 important.

27 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et depuis quand le Bloc
28 québécois est-il au courant de l'existence même de ce

1 problème-là de l'ingérence étrangère? Est-ce que c'est avant
2 novembre 2022, avant les sorties?

3 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Dans notre cas à
4 nous, c'est vraiment en novembre 2022, parce que nous, au
5 Québec, en tout cas, puis dans notre parti, on n'a pas été
6 témoin de quelconque ingérence. C'est quand il y a eu des
7 articles sur le sujet que ça nous a préoccupés. Et c'est
8 pour ça qu'on en a fait un dossier important de notre côté.

9 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et je comprends
10 également que c'est le Bloc québécois qui a fait parvenir une
11 plainte au Bureau de la Commissaire aux élections fédérales
12 au sujet de l'ingérence étrangère à l'automne 2022, c'est
13 bien ça?

14 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Effectivement.

15 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et c'était quoi
16 l'objet de la plainte au juste?

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Dans le fond, on a
18 communiqué une lettre du chef de notre parti à la commissaire
19 directement par courriel, dans un premier temps. Mais on a
20 aussi fait des plaintes sur le site Web du site du Bureau de
21 la Commissaire aux élections fédérales, beaucoup en
22 mentionnant un peu ce qui était sorti dans les médias là.
23 Nous, on n'amenait pas des preuves là. On voulait juste
24 qu'il y ait une enquête sur le sujet. Donc...

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'était fondé sur les
26 allégations...

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, sur les
28 allégations.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** ... que vous... dont vous
2 aviez pris connaissance dans les médias?

3 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exactement.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** Est-ce que vous aviez
5 une préoccupation que ça pouvait toucher à des
6 circonscriptions au Québec?

7 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Rendu là, ça peut
8 toucher à toutes sortes... on connaît pas l'ampleur. Donc,
9 c'est important qu'on creuse. Donc, ça pourrait, mais
10 c'était ça notre préoccupation.

11 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et savez-vous
12 qu'est-ce qui est advenu de cette plainte qui a été déposée
13 auprès du Bureau de la Commissaire aux élections fédérales?

14 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ben, on a reçu un
15 accusé de réception au moment où on l'a déposée, mais on n'a
16 pas eu de suivi par après.

17 **Me MATTHEW FERGUSON:** Vous n'avez pas eu de
18 suivi par après?

19 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non.

20 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Puis d'un point de
21 vue d'administration interne, est-ce qu'il existe une
22 personne ressource pour l'éducation d'ingérence étrangère au
23 sein du Bloc québécois? Ou est-ce que d'éventuels incidents
24 d'ingérence étrangère, ça relève de qui chez vous de traiter
25 ces questions-là?

26 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ben, disons, aux
27 partis même, du côté de la permanence, on n'avait pas de
28 personne ressource pour ce dossier-là parce que c'était pas

1 d'un enjeu avant. Nous, notre but, c'est surtout de faire
2 respecter nos statuts et règlements internes du parti auprès
3 de nos membres, nos militants et nos élus. Mais bien sûr,
4 c'est sûr qu'à l'aile parlementaire, il y a des porte-parole
5 dans multiples dossiers, comme vous savez, au Parlement.
6 Donc, c'est plus du côté parlementaire que ce dossier-là
7 chemine dans les commissions et tout.

8 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et est-ce qu'il y a des
9 discussions... je veux pas trahir des secrets du caucus, mais
10 est-ce qu'il y a des discussions internes à propos de
11 l'ingérence étrangère? Que ce soit avec le secrétariat
12 national ou avec les députés?

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ben, comme toutes
14 sortes de sujets d'actualité importants, majeurs, c'est sûr
15 que ça a fait l'objet de certaines discussions, mais pas...
16 j'ai pas grand-chose d'autre à dire à ce sujet-là.

17 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Si j'aborde
18 maintenant des sujets qui ont été identifiés ou des zones qui
19 ont été identifiées comme étant des vulnérabilités des partis
20 politiques, notamment dans les courses à l'investiture et à
21 la chefferie.

22 Si j'aborde dans un premier temps les courses
23 à l'investiture, est-ce que j'ai raison de dire... d'affirmer
24 qu'il y a deux possibilités au Bloc québécois menant à
25 l'investiture d'un candidat? C'est que la personne participe
26 à une course à l'investiture, un candidat, ou par
27 désignation?

28 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est exact.

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et de façon
2 générale, quelle est la préférence du Bloc entre ces deux
3 options-là.

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** En étant un parti très
5 démocratique avec nos membres, c'est sûr que la tenue
6 d'assemblées générales d'investiture, c'est la préférence du
7 parti et des militants. Par contre, il y a certains moments
8 qu'il y a des désignations, par exemple dans des
9 circonscriptions où est-ce qu'il y a peu d'organisations
10 électorales, ben, au moment venu des élections ou du
11 déclenchement, il faut y avoir des candidats partout, donc on
12 procède à des nominations à ce moment-là et il y a... ça fait
13 que ça, c'est notre préférence. En 2021, ils ont eu moins que
14 d'habitude en raison de la pandémie.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Moins d'une nomination ou...

16 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Plus de...

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...ou...

18 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Plus de nominations,
19 moins d'assemblées d'investiture...

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Moins d'assemblées.

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** ...à cause des défis
22 logistiques que ça imposait.

23 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et au niveau des
24 désignations, pouvez-vous exposer brièvement le processus mis
25 en place par le Bloc Québécois? Comment vous procédez à la
26 désignation ou à la nomination d'un candidat?

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ça peut être fait de
28 plusieurs façons, mais dans le fond, les deux façons les plus

1 populaires, si on veut, c'est que dans un premier temps, on a
2 des personnes qui nous sollicitent, qui lèvent la main pour
3 dire « j'aimerais être candidat pour vous », donc, c'est sûr
4 qu'ensuite vient une rencontre, une enquête sur la personne
5 et tout. Il y a des fois que c'est le parti qu'on approche
6 des gens pour... on sollicite des candidatures nous-mêmes pour
7 certaines circonscriptions dans le but d'avoir la plus grande
8 qualité dans nos candidatures et aussi avoir une belle... une
9 bonne représentativité aussi, que ce soit pour la parité ou
10 la diversité. Donc, les nominations nous aident à combler
11 aussi ces défis-là.

12 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et comment est-ce
13 qu'on... une fois qu'on sollicite un candidat ou un candidat
14 s'offre à vous pour une circonscription en particulier,
15 comment est-ce que vous arrivez à une décision de choisir ce
16 candidat-là, de procéder par nomination? Est-ce que ça... est-
17 ce qu'il y a un vote à l'interne au sein du Secrétariat
18 national?

19 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Ben, c'est... en
20 fait, c'est lors des réunions du bureau national du parti que
21 les nominations sont proposées et entérinées à ce moment-là.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que le Bloc
23 effectue des vérifications d'antécédents de ces candidats
24 potentiels?

25 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** De quelle manière?

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** De plusieurs manières.

28 C'est sûr qu'on vérifie... on fait remplir déjà un

1 questionnaire à chaque personne qui veut être candidat pour
2 nous, donc on demande des questions sur... très variées sur
3 leur passé, leur lieu de résidence, leur position politique,
4 leur idéologie. On vérifie aussi, bien sûr, tout ce qui est
5 de nature criminelle au pluriel, on demande à la personne
6 déjà de nous faire... de nous dire s'il y a des enjeux, mais
7 nous, on vérifie aussi après, on fait aussi une vérification
8 des réseaux sociaux ou une revue de presse pour voir si on
9 trouve pas aussi des choses sur ces gens-là.

10 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Donc, vous faites
11 une recherche basée sur des sources ouvertes pour procéder à
12 cette vérification d'antécédents.

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

14 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et si on découvre
15 justement il y a une telle vulnérabilité chez un candidat,
16 qu'en faites... que faites-vous?

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** À ce moment-là, ben,
18 il y a une recommandation défavorable, donc quand on... là, il
19 y a une décision qui doit être prise au Bureau national, ben,
20 le bureau national est informé de tout ça, donc,
21 généralement, ça fait en sorte que le bureau national
22 n'entérine pas cette candidature-là. Donc, il y a un droit de
23 veto du bureau national pour les candidatures.

24 **Me MATTHEW FERGUSON:** À quel moment est-ce que
25 ce droit de veto là peut s'exercer?

26 **M. MATHIEU DESQUILBET:** À tout moment.
27 Idéalement, ce qu'on fait, c'est qu'on vérifie avant, avant
28 d'enclencher quelconques procédures, on n'attend pas que...

1 idéalement, on n'attend pas que la personne ait gagné une
2 investiture pour...

3 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-mm.

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** ...dire « vous ne pouvez
5 pas être candidat ». Mais le plus tôt qu'on peut le faire, on
6 le fait.

7 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mais est-ce que vous
8 avez le pouvoir, si quelqu'un est investi justement comme...

9 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

10 **Me MATTHEW FERGUSON:** ...comme candidat, vous
11 pouvez exercer votre droit de veto par la suite?

12 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Il y a un article
13 dans les statuts et règlements du parti qui permet au bureau
14 national de faire ça. Et aussi, au déclenchement des
15 élections, c'est le parti qui doit informer Élections Canada
16 des candidats qui représentent... qui portent la bannière du
17 Bloc Québécois, donc on a le pouvoir de ne pas nommer une
18 personne.

19 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et ça, c'est prévu à vos
20 statuts et règlements du parti.

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exactement.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** De façon réaliste, c'est
24 plus difficile une fois que quelqu'un a été investi?
25 J'imagine parce que les membres ont voté? Est-ce que ça s'est
26 fait de désavouer, en quelque sorte, quelqu'un qui a été...

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Pas...

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...investi après une course?

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** Moi, j'ai pas vécu ça
2 personnellement. Je sais pas si dans le passé, ça, c'est déjà
3 arrivé, mais à ma connaissance, non.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mais le pouvoir existe.

5 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Il existe, oui.

6 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et dans le contexte
7 d'une course à l'investiture, qui peut voter?

8 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Donc, c'est les
9 membres du Bloc Québécois qui résident dans la
10 circonscription où est-ce qu'il y a l'investiture.

11 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Donc, il faut être
12 membre et résider dans la circonscription où l'investiture a
13 lieu.

14 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exact.

15 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

16 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Être membre en règle.

17 **Me MATTHEW FERGUSON:** Membre en règle.

18 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Il faut avoir
19 renouvelé sa carte si elle est expirée.

20 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et justement, ça
21 m'amène à vous parler de comment on devient membre du Bloc
22 Québécois?

23 **M. MATHIEU DESQUILBET:** En ce moment, selon
24 nos statuts qui datent du dernier congrès du Bloc Québécois
25 qui a eu lieu au mois de mai l'année dernière, en 2023,
26 maintenant ça prend l'âge minimal pour être membre du Bloc
27 Québécois, c'est 14 ans, et il faut avoir payé sa cotisation.
28 C'est pas mal les seuls critères, je dirais, à l'heure

1 actuelle pour devenir membre.

2 **Me MATTHEW FERGUSON:** Donc, 14 ans et plus et
3 payer sa cotisation.

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Mm-mm.

5 **Me MATTHEW FERGUSON:** Qui est de combien?

6 **M. MATHIEU DESQUILBET:** De cinq dollars par
7 année.

8 **Me MATTHEW FERGUSON:** Cinq dollars. Et est-ce
9 que c'est une cotisation annuelle ou une fois?

10 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Annuelle.

11 **Me MATTHEW FERGUSON:** Annuelle. Et donc, il
12 n'y a pas de... n'importe qui, n'importe quel... n'importe qui
13 peut devenir membre du Bloc Québécois, pas juste des citoyens
14 canadiens, des résidents permanents, n'importe qui dans le
15 monde peut devenir membre du Bloc Québécois.

16 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Effectivement. Tsé,
17 nous, tout ce qu'on possède en tant que parti politique, les
18 ressources qui nous sont octroyées par Élections Canada,
19 c'est la liste électorale. Donc, nous, tout ce qu'on peut
20 vérifier, c'est si cette personne-là fait-tu partie de la
21 liste électorale ou pas. Si elle est résidente permanente, si
22 elle est travailleur temporaire, quoi que ce soit, on peut
23 pas vérifier cette info-là, ça fait qu'on n'a pas... pour le
24 moment, y'a pas de critères à ce niveau-là pour, exemple, que
25 ça soit juste des citoyens.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et c'est pas une
27 exigence que vous demandez non plus de montrer... est-ce que
28 vous demandez une preuve de résidence ou est-ce que vous avez

1 cette possibilité-là?

2 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non. Au niveau de la
3 Loi électorale, y'a rien qui indique ça. La seule précision
4 qu'il y a, c'est pour le financement politique où est-ce que
5 là, il faut être citoyen ou résident permanent et avoir
6 18 ans et plus. Donc, quand les gens font une contribution,
7 ben, ils s'engagent à être... à dire qu'ils sont citoyens ou
8 résidents permanents pour faire une contribution.

9 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

10 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Puis encore là..

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et si quelqu'un n'est pas
12 sur la liste électorale, est-ce que c'est un empêchement de
13 devenir membre? J'imagine que non puisque..

14 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non.

15 **M. MATHIEU DESQUILBET:** ...à 14 ans, on peut
16 être membre puis on n'est pas sur la liste électorale.

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exactement.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, y'a pas une
19 adéquation entre les deux là.

20 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non. Souvent, quand
21 ils atteignent l'âge de 18 ans, là, ils apparaissent dans nos
22 listes, nos listes électorales. Donc, là, on fait le lien
23 entre les deux. Mais jusque-là, ils sont sur notre liste de
24 membres, mais sont pas... on n'a pas d'autres listes pour
25 valider quoi que ce soit.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** Est-ce que vous avez des
27 statistiques sur le nombre de personnes hors Québec ou hors
28 Canada qui sont... en fait, hors Canada, qui sont membres du

1 Bloc Québécois?

2 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Je vous l'avais
3 fourni dans l'entrevue là. Je vais vous le trouver. Donc,
4 c'est 0,06 % des membres du Bloc Québécois qui n'habitent pas
5 au Canada.

6 **Me MATTHEW FERGUSON:** Qui n'habitent pas au
7 Canada.

8 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est très... une
9 infime... une infime partie, et y'a une chose aussi, c'est que
10 ces gens-là, ça veut pas dire qu'ils habitent, exemple, en
11 France présentement, qu'ils sont pas citoyens canadiens.
12 Donc...

13 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-mm.

14 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Tsé, y'en a... on a des
15 citoyens qui sont à l'extérieur, mais ils ont mis une adresse
16 pour recevoir la documentation ou leur carte de membre par la
17 poste à l'international, mais on n'a pas de façon de valider.

18 **Me MATTHEW FERGUSON:** De valider.

19 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est ça.

20 **Me MATTHEW FERGUSON:** ...mais vous demandez
21 quand même des... pas nécessairement des preuves, mais des
22 informations de nature à pouvoir fournir des adresses pour
23 envoyer la documentation et des courriels et...

24 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est ça.

25 **Me MATTHEW FERGUSON:** ...ici.

26 **M. MATHIEU DESQUILBET:** À l'heure actuelle,
27 ils peuvent donner l'adresse de leur choix.

28 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

1 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Sauf dans le cas d'une
2 contribution où est-ce que là, ben, il faut être résident ou
3 citoyen, donc on a un peu plus de vérifications à ce niveau-
4 là.

5 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Puis là, je vais
6 revenir à ça un peu plus tard, mais je veux juste finir là-
7 dessus parce que, sur la question de la course à
8 l'investiture, vous avez dit : pour voter à une course à
9 l'investiture au Bloc Québécois, il faut être membre...
10 excusez-moi... il faut être membre puis il faut résider dans
11 cette circonscrip... dans la circonscription.

12 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exact.

13 **Me MATTHEW FERGUSON:** Comment vous faites
14 cette vérification-là de résidence dans la circonscription?

15 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est ça. Donc, tous
16 les membres qui ont une adresse... parce qu'on a aussi des
17 membres ailleurs au Canada, peut-être ça va en étonner
18 certains d'entre vous, mais au Bloc Québécois, on a des
19 membres et des donateurs canadiens, de Colombie-Britannique
20 ou de l'Ontario, par exemple, ces gens-là font partie du Bloc
21 Québécois, mais malheureusement, ils ne peuvent pas voter à
22 une investiture parce qu'ils ne résident pas dans une des
23 circonscriptions au Québec où est-ce que nous on présente... il
24 y a une assemblée d'investiture, par exemple.

25 Donc... donc, c'est ça.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et est-ce que c'est
27 les mêmes critères applicables aux courses à l'investiture
28 qui sont applicables aux courses à la direction?

1 **M. MATHIEU DESQUILBET:** À la course à la
2 direction, on ne demande d'être membre, d'habiter, de résider
3 dans une circonscription en particulier. Donc, tous les
4 membres du Bloc Québécois ont le droit de vote dans une
5 course à la chefferie.

6 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et...

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Juste une question.

8 **Me MATTHEW FERGUSON:** Oui.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce qu'il faut être...
10 est-ce qu'il faut habiter dans la circonscription depuis un
11 certain temps ou à partir du moment où on y habite le jour du
12 vote, c'est suffisant?

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Em... en fait, non. Si
14 on y habite, on a le droit de vote.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et est-ce que c'est la
16 même chose pour le member... le fait d'être membre du parti,
17 c'est-à-dire qu'à compter du moment où on est membre le jour
18 de l'élection, on peut voter, ou est-ce qu'il y a un minimum,
19 une durée minimum pendant laquelle on a dû être membre avant
20 l'élection?

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exact. En fait, dans
22 nos statuts et règlements, il est prévu un délai de 30 jours.
23 Donc, quand quelqu'un devient membre du parti, il devient
24 membre 30 jours après le moment qu'on a reçu sa cotisation.
25 Donc, ça empêche aussi des gens à la dernière minute
26 d'inonder le parti ou d'inonder une circonscription, par
27 exemple.

28 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et le vote, que ça soit

1 à l'investiture ou à la direction, se fait de quelle manière?
2 Je présume il y a une partie qui est faite en présence... en
3 fait, normalement elle est faite en présentiel, est-ce que ça
4 peut se faire à distance?

5 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Pour les assemblées
6 générales d'investiture, c'est des votes qui se tiennent en
7 présence, habituellement. Un peu à la même manière qu'une
8 élection générale, tant au fédéral qu'à d'autres niveaux.
9 Donc, on a de l'inscription, on a des listes électorales
10 internes, les gens vont s'inscrire, ils vont... il y a des
11 isoloirs, des urnes, des bulletins de vote, il y a des
12 scrutateurs, y'a un président d'élections, donc il y a une
13 conformité à ce niveau-là à l'interne. C'est tout en
14 présence. Alors, on n'en a pas fait de votes virtuels.
15 C'était un des enjeux qu'on avait en 2021 avec la pandémie,
16 si on y allait vers ça, puis finalement on n'a pas été de ce
17 côté, avec... sur cette avenue.

18 Pour les courses à la direction, ça fait un
19 petit bout qu'on n'en a pas eu parce que la dernière course,
20 ç'a pas été une course tant que ça, ç'a plus été une
21 acclamation.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-mm.

23 **M. MATHIEU DESQUILBET:** La cheffe d'avant, ç'a
24 été aussi par acclamation. Mais traditionnellement, nous, les
25 courses à la direction, si on avait à en avoir une, souvent
26 y'a deux votes possibles : on peut voter... ou même trois : ça
27 peut être un vote postal, ça peut être un vote téléphonique
28 ou par internet. Puis à ce moment-là, ben, les gens doivent

1 s'identifier avec leur numéro de membre et aussi un NIP, un
2 numéro d'identification personnel, qui leur sont envoyés par
3 la poste de manière différente, un peu comme quand on reçoit,
4 ben, à l'époque là, on recevait une carte de crédit, on
5 recevait le NIP dans un deuxième envoi.

6 **Me MATTHEW FERGUSON:** Oui.

7 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Donc, c'est un peu la
8 même méthode là.

9 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que vous
10 avez des chiffres, vous avez... évidemment, y'a pas de courses
11 à la chefferie qui sont annoncées, mais est-ce qu'il y a des...
12 est-ce que vous avez des préparations pour des... la question
13 est sensible, mais en fait, je veux savoir, vu que vous
14 parlez de méthodes un peu plus analogues par le passé, pour
15 les prochaines courses à la chefferie, est-ce qu'il y a des
16 choses qui sont déjà prévues?

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non. En fait, c'est
18 pas quelque chose qu'on voit venir à court terme ni à moyen
19 terme, bien sûr. C'est vraiment quand le poste de chef
20 devient vacant, c'est le bureau national qui met sur pied les
21 éléments pour la course à la direction, donc tous les détails
22 sur le vote, comment ça va se passer, c'est quoi la période
23 électorale, c'est quoi le processus de vote, les mécanismes,
24 donc c'est à ce moment-là qu'on le décide.

25 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et donc, vous avez la
26 possibilité de revoir les mécanismes avant une telle course à
27 la chefferie.

28 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exactement.

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et de façon
2 théorique, si le Bloc Québécois constatait des irrégularités
3 dans... reliées à une potentielle tentative d'ingérence
4 étrangère lors d'une course à la cheff... que ce soit à
5 l'investiture ou à la chefferie, quel processus serait
6 déployé?

7 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Vous savez, y'a aucun
8 parti qui est à l'abri de potentielle ingérence.

9 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-mm.

10 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Nous, au Bloc
11 Québécois, puis j'imagine... je peux pas parler au nom des
12 autres partis, mais je me doute bien aussi que quand il y a...
13 quand, disons, il y a une affluence de membres ou d'achats de
14 cartes de membres dans un endroit particulier, quand on parle
15 d'investiture ou quand on parle de course à la direction, il
16 y a des mécanismes en ce moment de détection de d'ça. On le
17 voit, on... puis on enquête là-dessus, on... tsé, que ça soit des
18 dons par internet ou des dons papier, avec des fiches, les
19 fiches sont numérotées, on peut tracer qui avait ces livrets-
20 là, donc on a une bonne idée aussi d'où ça vient.

21 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Donc, à votre avis,
22 vous avez des processus en place pour détecter de telles
23 irrégularités.

24 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exact.

25 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et S'il y a quelque
26 chose qui survient, est-ce que vous avez la possibilité de
27 mettre fin ou suspendre une course à l'investiture ou à la
28 direction?

1 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Oui, le Bureau
2 national peut agir dans ces circonstances.

3 **Me MATTHEW FERGUSON:** Il y a peut-être une
4 question que j'ai oubliée. Lorsqu'on veut devenir membre, je
5 sais que c'est quand même un montant qui est pas très élevé,
6 mais est-ce que... comment se paye ce montant-là de cinq
7 dollars? Est-ce que c'est par carte de crédit? Est-ce qu'on
8 peut payer en comptant?

9 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ça peut être en argent
10 comptant, par chèque, par carte de crédit, PayPal.

11 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

12 **M. MATHIEU DESQUILBET:** On n'accepte pas la
13 cryptomonnaie au Bloc Québécois.

14 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Vous n'acceptez pas.
15 Est-ce qu'il y a une raison particulière ou...

16 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non. On a juste jamais
17 été vers ça.

18 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que vous,
19 vous considérez... est-ce que le Bloc Québécois considère que,
20 de façon générale et non particulière au Bloc Québécois, que
21 les courses à l'investiture des partis politiques sont un
22 mécanisme vulnérable à des tentatives d'ingérence étrangère?

23 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Oui, comme je
24 vous dis, on n'est pas à l'abri personne de ça, donc, oui, ça
25 pourrait être... ça pourrait être la cible là.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Mm. Mais nous, on n'a
28 pas été témoins dans notre histoire de d'ça là.

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Donc, vous avez
2 jamais... vous avez pas connaissance de tentative d'ingérence
3 étrangère lors d'une course à l'investiture par le passé.

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exact. Mais c'est pas
5 parce qu'on n'en a pas eu qu'on... tsé, on se prémunit quand
6 même de mécanismes pour empêcher ça aussi.

7 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que c'est la
8 même réponse pour les courses à la chefferie?

9 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est la même chose.
10 Ça, y'a aussi des vérifications supplémentaires qui se font
11 pour valider l'identité de la personne, donc... parce que dans
12 les courses à la chefferie, c'est un plus grand volume.
13 Souvent, le membrariat d'un parti augmente de façon
14 fulgurante, surtout selon le nombre de candidatures qu'il y a
15 à la direction.

16 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-mm.

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Chaque équipe vend des
18 cartes de membre, donc c'est sûr qu'il y a une affluence,
19 mais on s'assure que ces gens-là existent. Il y a un contact
20 qui est pris avec les nouveaux membres pour s'assurer qu'on
21 parle bien à un humain là parce que... c'est ça.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et vous avez indiqué
23 lors de votre entrevue que, selon vous, les courses à la
24 chefferie étaient moins susceptibles d'être affectées par des
25 activités d'ingérence étrangère que les courses à
26 l'investiture. Pouvez-vous nous expliquer un peu ou élaborer
27 là-dessus?

28 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'était surtout dans

1 le cas de... une investiture, c'est très local, donc, tsé,
2 c'est plus facile, je dirais, pour des personnes mal
3 intentionnées d'agir puis d'essayer de contrôler une
4 association ou le résultat d'un vote, quoique, comme je vous
5 dis, on se prémunit de d'ça le plus possible.

6 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-mm.

7 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Une course à la
8 direction, c'est quand même un gros volume. Au Bloc
9 Québécois, on a quand même plusieurs milliers de membres là,
10 donc il faudrait quand même... on n'est pas... on n'est pas un
11 des plus grands partis puisqu'on est juste au Québec, mais on
12 est... au Québec, on est quand même un grand parti, donc on est
13 capable de se... s'il y avait quelconques tentatives dans une
14 course à la direction, ça prendrait beaucoup, beaucoup
15 d'achats de cartes de membres.

16 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Mais je pense que vous
18 allez parler plus tard de financement, mais...

19 **Me MATTHEW FERGUSON:** Oui.

20 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Y'a ça aussi qui est
21 important.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** Oui, on pourrait
23 l'aborder, j'y arrive, mais juste avant... là, il y avait la
24 question des associations de circonscriptions fédérales que
25 je comprends est un peu différent chez vous. Actuellement,
26 vous en avez six.

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exact.

28 **Me MATTHEW FERGUSON:** Pouvez-vous nous

1 expliquer pourquoi vous en avez juste 6 alors qu'il y a 78
2 circonscriptions au Québec?

3 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Il fut une époque
4 où est-ce que le Bloc Québécois, comme les autres partis,
5 avait des associations enregistrées auprès d'Élections
6 Canada.

7 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-mm.

8 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Le nombre
9 d'associations a diminué au moment où est-ce que le
10 financement public des partis politiques a cessé. Donc, ça
11 s'est terminé en 2015, je pense, la dernière année qu'il y a
12 eu du financement public. Donc, de garder nos liquidités dans
13 plein de comptes de banque, dans 78 comptes, ça devenait un
14 enjeu aussi de gestion justement de notre financement,
15 puisque là, à partir de maintenant, on se partage le même
16 montant. Donc, quand quelqu'un contribue au Bloc, il y a une
17 part qui s'en va à la circonscription, puis il y a une part
18 qui va disons, on appelle... on dit le « national », mais au
19 parti.

20 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-hm.

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Donc, on se partage
22 les mêmes sources de financement. Donc, pour nous, c'était
23 plus simple de gérer ça à même notre administration centrale,
24 si on veut, pour répartir ensuite les sommes dans les
25 circonscriptions.

26 C'est sûr qu'au moment venu d'une élection,
27 les candidats ont des agents officiels qui vont ouvrir des
28 comptes bancaires pour l'élection. Et là, on fait des

1 transferts dans ces comptes-là. Mais, c'est ça, il en reste
2 six à l'heure actuelle. Année après année, ça diminue.
3 C'est quelque chose qui tend à diminuer le plus possible,
4 oui.

5 **Me MATTHEW FERGUSON:** Est-ce que vous
6 prévoyez que, éventuellement, ce sera zéro association de
7 circonscription fédérale? Est-ce que ça, ça fait partie de
8 vos projets de fermer toutes ces associations-là?

9 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Écoutez, c'est sûr
10 que pour une association de faire des rapports annuels à
11 Élections Canada, de... c'est sûr que s'ils déposent... je pense
12 qu'il y a un certain seuil, je crois, de mémoire, que c'est
13 10 000 \$. S'ils déposent plus de 10 000 dans leur compte, il
14 faut qu'ils se fassent vérifier par un auditeur, un
15 vérificateur comptable.

16 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-hm.

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Quand ils ont des
18 changements de président, de trésorier, il faut qu'ils
19 fassent des changements à l'institution bancaire. C'est de
20 plus en plus lourd aussi pour les bénévoles. Élections
21 Canada ont quand même des exigences importantes.

22 Pis c'est pas une mauvaise idée qu'il y en
23 ait, c'est juste qu'au bout de la ligne, c'est des bénévoles
24 qui administrent ça pis ça devient un fardeau plus qu'autre
25 chose. Fait que la plupart se désengagent volontairement.
26 On croit que ça va se diminuer encore. Peut-être un jour
27 viendra la décision où ce qu'on dira, ben, on en a plus, mais
28 en ce moment, c'est ça la situation.

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et donc, il y a
2 une certaine centralisation des finances au Bloc québécois
3 qui est gérée par le national, dans le fond.

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, c'est ça.

5 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Maintenant, si je
6 tourne vers, justement, le financement politique des partis,
7 lors de votre entrevue, vous avez mentionné que l'actuel
8 système des contributions politiques en place depuis 2015
9 était susceptible d'être manipulé à des fins d'ingérence
10 étrangère. Pouvez-vous élaborer là-dessus?

11 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, bien sûr. Ben,
12 puisque le financement public a été aboli, le plafond, si on
13 veut, le montant de contribution maximale pour cette année,
14 c'est 1 725 \$. Ce montant-là fluctue de 25 \$ annuellement.
15 Donc, l'année prochaine, ce sera 1 750 par exemple.

16 Un montant de cet ordre-là, pour nous, c'est
17 préoccupant parce que ça... l'argent peut influencer, selon
18 nous, beaucoup plus que l'achat groupé de cartes de membres
19 ou d'influencer un vote d'une investiture.

20 On l'a vu... puis quand on parle d'influence,
21 on parle... même, on peut aller plus loin que juste l'ingérence
22 étrangère. On peut parler d'influence de groupes mal
23 intentionnés ou de pression. Donc, pour nous, c'est pas
24 quelque chose... t'sais, on l'a vu aussi dans les dernières
25 années au Québec, particulièrement avec la Commission
26 Charbonneau et tout. Il y a eu des changements à la *loi*
27 *électorale* là-dessus pour, justement, rabaisser le montant
28 maximal à 100 \$, mais de bonifier le financement public.

1 Donc, pour nous, au Bloc québécois, ça a
2 toujours été une demande, un vœu de retourner un système
3 public qui est basé un peu sur le nombre de votes obtenus
4 lors d'une élection mais tout en permettant quand même un
5 montant aux gens qui veulent contribuer, mais qui soit
6 minimal là. Comme au Québec, c'est 100 \$, mais à 1 725 \$,
7 c'est élevé. C'est facile d'acheter, t'sais, comment je
8 pourrais dire... essayer d'influencer à des montants aussi
9 gros.

10 **Me MATTHEW FERGUSON:** Donc, la position du
11 Bloc, c'est justement de revenir vers un système de
12 financement public des partis politiques?

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exact.

14 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que vous
15 avez des exemples, que ce soit... des exemples de tentatives
16 d'ingérence étrangère par le... justement, par le biais des
17 contributions de donations politiques?

18 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non. On n'a pas... au
19 Bloc québécois, on a des donateurs, on a des généreux
20 donateurs, on a des donateurs de plus petits montants, on en
21 a de toutes sortes. On n'a pas senti... on n'a pas vu
22 d'ingérence ou quoi que ce soit.

23 **Me MATTHEW FERGUSON:** Faites-vous des
24 vérifications justement sur vos donateurs?

25 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Encore là, là-
26 dessus, ce que j'aimerais mentionner, c'est que la Loi
27 permet, comme je vous disais tantôt, que seul un citoyen ou
28 un résident permanent peut faire une contribution politique

1 fédérale. Par contre, pour nous, on peut pas vérifier
2 vraiment s'il est résident permanent. On peut... pis même s'il
3 est citoyen, ça veut pas dire qu'il est inscrit à la liste
4 électorale. Parce que tout ce qu'on possède, nous, c'est la
5 liste électorale.

6 Donc, c'est pour ça qu'on aimerait, pour
7 faire un meilleur travail... puis, ça, on a des discussions
8 chaque année avec Élections Canada au comité consultatif des
9 partis politiques pour avoir plus de données pour vérifier
10 nous-mêmes nos contributions. Parce que là, on l'accepte
11 sur la base que la personne s'est engagée à nous dire qu'il
12 est citoyen ou résident permanent, mais nous, on n'a aucun
13 moyen de vérifier cette information-là.

14 On n'a pas non plus les dates de naissance
15 des électeurs. On n'a pas... pour nous, c'est ça. Je
16 comprends qu'on veut protéger la vie privée. C'est quelque
17 chose... c'est une tendance qui est louable. Par contre, pour
18 bien faire notre travail, ben, malheureusement, avec les
19 années, on n'a pas ces données-là. On a perdu même des
20 données. Donc, c'est difficile pour nous de faire notre
21 travail convenablement.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** Donc, dans le fond,
23 vous demandez plus de données d'Élections Canada pour pouvoir
24 faire des vérifications sur vos donateurs, vos contributeurs?

25 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Et même sur nos
26 membres. On sait que Élections Canada a la liste des
27 résidents permanents. On sait qu'ils ont la liste des futurs
28 électeurs; donc, des électeurs qui n'ont pas encore le droit

1 de vote mais qui vont l'avoir. Ça nous permettrait bien sûr
2 de vérifier... pas juste pour le financement, mais aussi pour
3 nos membres, pour s'assurer qu'ils existent bien.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Qu'ils existent
5 bien, c'est ça?

6 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

7 **Me MATTHEW FERGUSON:** Maintenant, si je
8 change un peu de sujet, j'aimerais aborder avec vous la
9 question de la mésinformation et de la désinformation,
10 lesquelles ont été évoquées comme des tactiques d'ingérence
11 étrangère utilisées par des acteurs étatiques et non
12 étatiques.

13 Premièrement, est-ce que vous êtes d'accord
14 avec le fait que la mé et désinformation peut être utilisée
15 comme des véhicules d'ingérence étrangère? Comme des
16 vecteurs d'ingérence étrangère?

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

18 **Me MATTHEW FERGUSON:** Et comment est-ce que
19 le Bloc se prémunit justement contre la mésinformation et la
20 désinformation?

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Je sais pas comment
22 répondre à cette question-là.

23 **Me MATTHEW FERGUSON:** On s'entend que c'est
24 pas un sujet qui est nouveau, il y en a toujours eue, mais
25 avec les médias sociaux, avec les médias traditionnels, la
26 convergence entre les médias sociaux et les médias
27 traditionnels, comment vous répondez ou vous vous protégez
28 contre la désinformation en ligne?

1 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est sûr que, comme
2 vous l'avez dit, c'est dans l'air du temps là, pas juste au
3 Québec ou au Canada, mais aux États-Unis aussi pis partout.
4 On sait qu'il y a beaucoup de désinformation.

5 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-hm.

6 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Donc, pour nous,
7 c'est important de véhiculer des faits. C'est difficile avec
8 certaines personnes qui tirent des sources, disons, peu
9 fiables journalistiquement.

10 Mais c'est difficile à contrer. C'est un
11 problème que, pas juste les partis politiques, tout le monde
12 vit. Même le fait que, par exemple, on peut pu partager des
13 articles de journaux sur Facebook ou Instagram à cause de
14 tout ce qui s'est passé avec eux, ça nuit et ça contribue à
15 la désinformation aussi.

16 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que vous..
17 est-ce qu'il y a des lignes directrices pour mettre en garde
18 des candidats ou futurs candidats contre certaines agences de
19 presse ou médias?

20 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Pas officiellement.
21 Souvent, ça vient avec le fait que quand il y a une demande
22 d'entrevue, on vérifie c'est quoi le média puis on leur
23 suggère ou non de répondre selon la crédibilité.

24 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. À votre avis, quel
25 rôle devraient jouer les partis politiques, de façon
26 générale, dans la lutte contre la désinformation et la
27 mésinformation?

28 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Comme je vous dis,

1 moi, au parti même, au niveau de l'administration du parti,
2 on joue notre rôle. Par rapport à... mais par rapport à la
3 lutte à la désinformation, c'est quelque chose qui est plus
4 grand que nous là. Je pense que c'est plus au niveau des
5 gouvernements d'agir.

6 **Me MATTHEW FERGUSON:** Avez-vous connaissance
7 de tentatives d'ingérence étrangère par le biais de la
8 désinformation ou de mésinformation des médias qui
9 sollicitent vos candidats pour des entrevues, par exemple?

10 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est déjà arrivé
11 dans le passé qu'il y a eu des médias, comme je vous dis, peu
12 crédibles, je vais dire ça poliment... mais souvent, on leur
13 dit juste qu'on n'est pas intéressé.

14 **Me MATTHEW FERGUSON:** Si... là on revient sur
15 votre... vous avez indiqué lors de votre entrevue que le Bloc
16 québécois n'a jamais été, à votre connaissance, cible de
17 tentatives d'ingérence étrangère. J'aimerais aussi aborder
18 avec vous des hypothèses que vous avez émis à ce sujet-là,
19 pourquoi le Bloc serait plus à l'abri des tentatives
20 d'ingérence étrangère. Vous avez mentionné, je pense que
21 c'est au paragraphe 8 de votre... du résumé d'entrevue, que une
22 des hypothèses c'est la vocation fondamentalement
23 indépendantiste du Parti et sa focalisation sur les intérêts
24 du Québec et des Québécois. Comment... pouvez-vous élaborer
25 là-dessus?

26 **M. MATHIEU DESQUILBET:** En fait, comme je
27 vous le disais, c'est une hypothèse parce qu'on n'a pas de
28 certitude sur ça.

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** Oui.

2 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Mais en étant un
3 parti d'opposition à Ottawa, que c'est réalistement presque
4 impossible d'être au pouvoir là, à moins de vraiment une
5 division des votes, pis même là c'est pratiquement
6 impossible. T'sais, les ingérences étrangères, souvent, ben
7 justement, vont vouloir influencer des gens au pouvoir.
8 Donc, nous, en n'étant pas aptes mathématiquement à être au
9 pouvoir, on est peut-être moins une cible à cause de ça.
10 C'est une hypothèse, mais on n'a pas de certitude là.

11 **Me MATTHEW FERGUSON:** Vous avez déjà été le
12 parti d'opposition officiel en 92?

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Ben, lors d'un
14 gouvernement majoritaire, donc...

15 **Me MATTHEW FERGUSON:** Oui. Et là, on peut
16 dire que vous avez un peu plus de pouvoir actuellement. Vous
17 détenez un peu la balance du pouvoir avec un gouvernement
18 minoritaire, c'est bien ça?

19 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Mm-hm. Oui.

20 **Me MATTHEW FERGUSON:** Est-ce ça... est-ce que
21 ça, ça... votre réponse demeure la même avec le fait que vous
22 détenez un certain pouvoir pour renverser le gouvernement ou
23 pas?

24 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, bien sûr. Ce
25 que je dis, c'est pas que le Bloc québécois a aucun pouvoir.
26 On a un pouvoir. On veut l'exercer, ce pouvoir-là. Par
27 contre, on peut pas former le gouvernement. Donc, c'est là
28 que je veux dire qu'on peut pas aller aussi loin que ça.

1 Mais, c'est ça. Pourquoi on n'a pas été victime d'ingérence
2 étrangère? On en a pas d'idée là.

3 **Me MATTHEW FERGUSON:** D'un point de vue
4 extérieur, est-ce que vous avez considéré la possibilité que
5 la vocation... en fait, le projet politique du Bloc québécois,
6 c'est-à-dire l'indépendance du Québec, de faire du Québec un
7 pays, puisse en faire une cible attrayante pour des
8 puissances étrangères malveillantes qui voudraient semer
9 justement la division et nuire à la Fédération canadienne?

10 **M. MATHIEU DESQUILBET:** On peut... tous les
11 partis peuvent être la cible d'ingérence étrangère. C'est
12 pour ça que je ne nous exclue pas de ça. Je vous explique
13 juste que nous, on n'a pas jusqu'à présent été la cible
14 d'aucune ingérence à notre connaissance. Mais il est pas
15 impossible qu'on le soit un jour. Pis c'est pour ça qu'il
16 faut être vigilant pis qu'on aille des mécanismes pour s'en
17 prévenir.

18 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Là, j'aimerais
19 aborder maintenant la question des interactions avec le
20 Gouvernement du Canada et ses agences.

21
22 Lors de votre entrevue, vous avez mentionné
23 avoir eu des rencontres portant en tout ou en partie sur
24 l'ingérence étrangère avec Élections Canada, le Groupe de
25 travail sur les menaces en matière de sécurité de
26 renseignement visant les élections, autrement connu sous le
27 nom SITE en anglais, le SCRS et le Centre canadien pour la
28 cybersécurité.

1 Est-ce que vous avez eu d'autres rencontres
2 que celle-ci par rapport aux agences fédérales ou
3 départements fédéraux?

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Pas à ma
5 connaissance, non.

6 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et là, est-ce
7 qu'il s'agissait de rencontres qui étaient classifiées ou non
8 classifiées?

9 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non classifiées.

10 **Me MATTHEW FERGUSON:** Avez-vous des
11 représentants du Bloc québécois qui ont justement des
12 habilitations de sécurité très secrètes?

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Pas à ma
14 connaissance.

15 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

16 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Je suis pas au
17 courant.

18 **Me MATTHEW FERGUSON:** On est au courant que,
19 je pense que c'est dans les médias, c'était mentionné dans
20 votre résumé d'entrevue également, que monsieur Yves-François
21 Blanchet, qui est le chef du Parti, était en processus pour
22 obtenir une habilitation sécuritaire « très secrète » pour
23 pouvoir consulter le rapport non caviardé du NSICOP. Est-ce
24 que vous êtes au courant de ce processus-là?

25 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Je suis au
26 courant qu'il y a cette démarche-là qui est en cours.

27 **Me MATTHEW FERGUSON:** La démarche est en
28 cours?

1 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

2 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Donc, chez vous,
3 vous avez pas la possibilité de recevoir des informations
4 classifiées n'ayant pas de membre ou député qui a une
5 habilitation sécuritaire « très secret »?

6 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Je ne crois pas.
7 Mais moi, c'est ça, je suis plus au parti; je suis pas à
8 l'aile parlementaire. Donc, je suis moins au courant peut-
9 être de ces petits détails-là.

10 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Vous avez
11 également mentionné dans votre entrevue que vous avez des
12 rencontres avec Élections Canada et avec d'autres partis
13 politiques, justement au sujet de l'ingérence étrangère.
14 Est-ce que vous pouvez nous en dire davantage?

15 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Ben, les
16 rencontres, c'est des rencontres annuelles qu'on tient avec
17 Élections Canada, le comité consultatif des partis
18 politiques. Donc, c'est une rencontre annuelle avec
19 Élections Canada et l'ensemble des représentants des partis
20 politiques pour discuter de toutes sortes de sujets.

21 Moi, j'ai participé, même avant que je sois
22 directeur général, quand j'étais à la permanence, j'ai
23 participé aussi à ces rencontres-là dans le passé, en Zoom,
24 parce que c'était la pandémie. Mais c'est ça, c'est juste
25 depuis 2023 que là, on a abordé les questions d'ingérence.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'était pas une
28 question qui était mis de l'avant avant.

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** Avec Élections Canada?

2 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Avec Élections
3 Canada.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que... et
5 comment est-ce que vous avez trouvé ces séances
6 d'information-là?

7 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Très intéressantes.
8 Toujours intéressant de voir aussi... c'est l'occasion aussi
9 pour nous de se rencontrer entre partis politiques pour
10 discuter d'administration des partis et de toutes sortes de
11 mesures.

12 Donc, je pense qu'Élections Canada voulait
13 notre avis sur des hypothèses ou des propositions sur comment
14 administrer nos courses à l'investiture ou à la direction.
15 Eux autres aussi, ils semblent aussi préoccupés et se
16 questionnent sur ça là.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est une rencontre à
18 laquelle les partis politiques participent tous en même
19 temps?

20 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

21 **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est-à-dire, c'est pas
22 une rencontre distincte par parti politique?

23 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non, c'est ça.
24 C'est tout le monde en même temps. Souvent sur deux jours
25 là.

26 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et il y a combien...
27 est-ce que c'est juste des partis qui sont... ont des sièges à
28 la Chambre des communes ou c'est plus que ça ?

1 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est... tous les
2 partis politiques enregistrés sont invités. Ça arrive qu'un
3 parti se... n'est pas présent, mais la plupart le sont.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** Ils sont invités?

5 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

6 **Me MATTHEW FERGUSON:** Vous avez également
7 mentionné lors de votre entrevue une rencontre avec le Groupe
8 de travail en matière de... avec SITE en 2023. Quelle était la
9 teneur de cette rencontre-là?

10 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'était dans le cadre
11 de l'élection partielle dans Notre-Dame-de-Grâce-Westmount.

12 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** On nous avait
14 convoqué à une rencontre d'information sur les possibilités
15 d'ingérence ou qu'est-ce qu'il fallait surveiller pis des
16 mises en garde ou des outils. Ils voulaient me transmettre
17 de l'information, donc vu que c'était une élection partielle
18 qui avait lieu au Québec, on n'a participé.

19 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK.

20 **M. MATHIEU DESQUILBET:** On n'a pas participé
21 à ceux quand c'était à l'extérieur.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** C'est juste au Québec
23 où vous vous êtes concentrés. Et là, est-ce que ça avait...
24 est-ce que c'était seul avec le groupe de travail ou est-ce
25 que c'était avec d'autres... en présence de d'autres partis
26 politiques aussi?

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** De mémoire, c'était
28 avec les autres partis.

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et quelle était la
2 teneur de cette rencontre-là?

3 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Comme je vous dis, je
4 pense que c'était vraiment pour nous mettre en garde sur
5 certaines choses, qu'est-ce qu'il fallait vérifier pis nous
6 donner les ressources, t'sais, la ligne téléphonique, si
7 jamais on entendait parler de quelque chose. C'était
8 beaucoup à ce niveau-là. À titre préventif, je dirais.

9 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Donc... c'est ça.
10 Donc, c'est justement à titre préventif. Est-ce que vous
11 avez trouvé l'information qui était dispensée, qui était
12 utile?

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, toute
14 information préventive est utile.

15 **Me MATTHEW FERGUSON:** Relativement au groupe
16 de travail SITE, il a été mentionné que le Bloc québécois
17 n'avait pas accepté l'offre de recevoir des breffages
18 classifiés dans les élections 2019 et 2021. Est-ce que vous
19 savez pourquoi?

20 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Je me souviens qu'on
21 s'en est... on en avait discuté lors de l'entrevue.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** Mm-hm.

23 **M. MATHIEU DESQUILBET:** J'ai pas eu de
24 réponse à ça. Je sais pas pourquoi le Bloc québécois a pas
25 participé à ces rencontres-là. Comme je soumettais
26 l'hypothèse de peut-être qu'il y a eu un oubli de répondre ou
27 quoi que ce soit là. Mais effectivement, on n'avait pas
28 participé à ça, mais j'sais pas la raison là.

1 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et, donc, à votre
2 connaissance, c'était pas par un manque d'intérêt?

3 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. En 2019, avant les
5 élections de 2019, il y avait combien de membres du Bloc qui
6 étaient au Parlement?

7 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Il y avait 10... 10
8 députés.

9 **Me MATTHEW FERGUSON:** Dix (10) députés, OK.
10 Ça, c'est avant les élections de 2019?

11 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui.

12 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que, de
13 façon générale... donc, si je comprends bien votre réponse,
14 est-ce que je comprends que le Bloc québécois accepterait une
15 telle offre par SITE pour assister à des breffages classifiés
16 à l'avenir, pour les élections futures?

17 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Ben, comme
18 toutes demandes qu'on a reçues depuis, on les a acceptées.
19 Comme je vous dis, peut-être que dans le rythme d'une
20 élection, ça s'est perdu, je sais pas là. Mais c'est sûr que
21 là, on va porter un intérêt plus sérieux.

22 **Me MATTHEW FERGUSON:** Est-ce que... de façon
23 générale, est-ce que vous considérez que davantage
24 d'informations devraient être communiquées aux... par le
25 gouvernement et ses agences aux partis politiques?

26 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Comme je vous
27 dis, tout ce qui peut aider à la prévention, c'est utile.
28 Puis c'est sûr que l'information aussi, de savoir ce qui en

1 découle pis si on doit savoir des choses qui peuvent nous
2 aider, nous aussi, à nous protéger contre l'ingérence
3 étrangère, on est preneurs.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. De façon générale,
5 si le Bloc devait répondre à un potentiel incident
6 d'ingérence étrangère le ciblant, est-ce que vous savez... est-
7 ce que vous avez... est-ce que vous détenez l'information
8 nécessaire sur la marche à suivre? Qui contacter? Quoi
9 faire?

10 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Ben, on a reçu...
11 on a reçu des informations à ce sujet-là, fait qu'on sait
12 quoi faire. Pis c'est sûr que nous aussi, on a, comme on en
13 parlait plus tôt, un bureau national, qui est un peu notre
14 conseil d'administration au parti. Donc, c'est sûr que tout
15 va remonter là aussi pour les informer, mais on a aussi des
16 ressources qui nous ont été fournies pour communiquer cette
17 information-là.

18 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce que le Bloc
19 a pris des mesures à l'interne afin d'informer ses employés
20 ou ses députés des menaces d'ingérence étrangère? Est-ce que
21 vous avez des outils, des ressources?

22 **M. MATHIEU DESQUILBET:** On a reçu du ministre
23 Leblanc une trousse d'information par rapport aux ingérences
24 étrangères. Donc, c'est une trousse qu'on a bien reçue. Les
25 employés, on l'a eue. C'est une trousse qu'on va remettre
26 aussi à nos potentiels candidats. On commence, en ce moment-
27 même, on a deux candidats officiels au Bloc québécois pour la
28 prochaine élection; donc c'est quelque chose qui va faire

1 partie de... quand on leur envoie de l'information, on va aussi
2 leur envoyer la trousse.

3 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et je vois que le
4 temps file, mais j'aimerais aussi avec... peut-être aborder,
5 pour clore... pas votre témoignage mais mon interrogatoire...
6 certaines... j'aimerais aborder avec vous certaines pistes de
7 solutions afin de contrer et prévenir l'ingérence étrangère,
8 en ce qui concerne plus particulièrement les partis
9 politiques et les vulnérabilités qui ont été identifiées.

10 De façon générale, pouvez-vous nous exposer
11 la position du Bloc québécois sur les avenues de réformes
12 proposées impliquant la réglementation sur certains processus
13 internes des partis politiques par des agences
14 gouvernementales telles que Élections Canada ou la
15 Commissaire aux élections fédérales? Par exemple, la gestion
16 ou la réglementation des courses à l'investiture et à la
17 chefferie.

18 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Ben, là-dessus,
19 nous, notre position est assez claire qu'on tient à notre
20 indépendance, à notre autonomie des partis politiques. On
21 administre nos choses correctement. On a bien sûr une
22 reddition de compte envers Élections Canada, parce qu'on
23 existe par la *Loi électorale*, donc on est redevable à
24 Élections Canada. Donc, tout ce qui est rapports financiers,
25 tout ça, on remplit nos obligations. Par contre, d'avoir une
26 organisation externe qui vient administrer ou gérer nos
27 courses à l'investiture ou à la direction, ça alourdit aussi
28 le fardeau.

1 Comme je vous le dis, nous, on est déjà
2 organisé de manière professionnelle pour organiser nos
3 élections internes. Donc, on n'a pas besoin d'ingérence
4 autre dans nos processus. Ce qu'on voudrait, c'est justement
5 juste être mieux outillé. Comme je vous dis, avoir des
6 listes, des informations pour mieux faire notre travail.

7 **Me MATTHEW FERGUSON:** Est-ce que le Bloc
8 serait davantage favorable à un modèle de réglementation axé
9 sur l'imposition des exigences réglementaires, mais dont
10 l'application revient aux partis? C'est-à-dire qu'il y a un
11 cadre réglementaire qui est en place, mais l'application
12 revient aux partis?

13 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ça dépend des
14 règlements que... des structures réglementaires, mais à la
15 pièce là. Je... on verra ce qui sera recommandé ou proposé,
16 mais...

17 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Et est-ce que, à
18 votre avis, les partis ont les ressources suffisantes pour
19 administrer l'application des mesures additionnelles, par
20 exemple, des vérifications additionnelles sur les membres ou
21 sur leurs candidats?

22 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Comme je vous ai dit,
23 il nous manque... on aimerait avoir plus d'informations. Nous,
24 tout ce qu'on dispose comme outil, c'est la liste électorale.
25 La liste électorale, il y a le nom, l'adresse, le prénom des
26 électeurs, mais on n'a pas les résidents permanents, on n'a
27 pas les futurs électeurs. Donc, c'est difficile pour nous de
28 faire mieux. On n'a pas le sexe. On n'a pas les dates de

1 naissance. Donc, c'est de l'information qu'il faut chercher
2 nous-mêmes, qu'il faut demander aux gens. Donc, c'est sûr
3 qu'on n'est pas outillé comme on devrait l'être, selon moi.

4 **Me MATTHEW FERGUSON:** Donc, selon vous, il
5 manque des informations qui devraient vous être communiquées?

6 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Exact.

7 **Me MATTHEW FERGUSON:** Est-ce qu'il y a
8 d'autres mesures dont nous n'avons pas discuté aujourd'hui ou
9 lors de votre entrevue que vous préconisez afin de contrer et
10 prévenir l'ingérence étrangère?

11 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Pas qu'on n'a pas
12 discuté. Juste redire que, pour faire en lien avec ce que
13 vous avez dit, il y a... comme je le répète, le financement
14 politique de revoir la méthode de financement politique pour
15 qu'il y aille une part publique pis que les plafonds de
16 dépenses, de contributions, soient moins élevés. Ça, c'est
17 quelque chose, je pense, qui peut être fait, qui est simple
18 comme solution pis qui aura un impact là.

19 **Me MATTHEW FERGUSON:** OK. Est-ce qu'il y a
20 d'autres choses que vous désirez mentionner à la Commission?

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non, je pense que
22 c'est tout.

23 **Me MATTHEW FERGUSON:** Alors, ça fait le tour
24 de mes questions. Merci, Monsieur Desquilbet.

25 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Merci.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci, Maitre Ferguson.
27 Alors, il y a des questions des avocats représentant les
28 participants. Alors, le premier, Maitre Sirois, qui

1 représente l'Alliance démocratique russe-canadienne.

2 **Me GUILLAUME SIROIS:** L'Alliance démocratique
3 des Canadiens russes.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je l'ai dit à l'envers.

5 **Me MATTHEW FERGUSON:** C'est ça. Moi aussi,
6 je le dis toujours à l'envers.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

8 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour. Enchanté.

9 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Bonjour.

10 **Me GUILLAUME SIROIS:** J'aimerais commencer
11 par attirer votre attention à RCD 11, s'il vous plait.

12 **--- PIÈCE No. RCD0000011:**

13 L'ingérence de la Russie dans les
14 élections et les référendums des pays
15 de l'alliance

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Il s'agit d'un rapport
17 de l'OTAN intitulé « Ingérence de la Russie dans les
18 élections et les référendums... » - on peut descendre pour voir
19 le titre, s'il vous plait - « ... dans les élections et les
20 référendums des pays de l'Alliance ». Ça a été préparé par
21 Suzanne Davis des États-Unis le 18 novembre 2018, comme on
22 peut voir ici.

23 J'aimerais, s'il vous plait, aller à la page
24 4, paragraphe 9. On y parle ici des objectifs de l'ingérence
25 de la Russie et un peu d'exemples de qu'est-ce qui s'est
26 passé dans d'autres pays. Je vais lire peut-être les deux
27 premières phrases, juste pour donner une introduction. On
28 voit :

1 « Les objectifs de l'ingérence de la
2 Russie varient selon les cas et ne
3 s'excluent pas mutuellement. Selon
4 les analystes, les autorités russes
5 adoptent 'une approche opérationnelle
6 opportuniste'. »

7 La troisième phrase.

8 « Le premier de leurs objectifs est
9 d'exacerber les tensions sociales
10 préexistantes au sein d'une
11 société. »

12 Je vais vous amener juste à un exemple à la
13 fin de ce paragraphe-là. On parle :

14 « En Espagne, les médias et les bots
15 russes ont alimenté le sentiment
16 nationaliste en Catalogne,
17 contribuant ainsi à l'une des plus
18 grandes crises constitutionnelles de
19 l'époque moderne. Ces incidents
20 montrent comment la Russie fait usage
21 de la technologie pour affaiblir un
22 gouvernement en place, fragiliser
23 l'opposition ou encore discréditer la
24 démocratie libérale. »

25 Bon, je sais que le Bloc québécois ne va
26 évidemment pas intentionnellement se servir de ce genre de
27 discours-là, mais je me demande s'il y a un risque que
28 certains partis politiques participent ou bénéficient de

1 manière non intentionnelle ou accidentelle à ce genre de
2 manipulation de l'opinion publique par la Russie.

3 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Fait que vous voulez
4 savoir quoi?

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Dans le fond, est-ce
6 que par accident, en faisant la promotion de certaines idées,
7 par exemple l'indépendance, que certains partis politiques
8 peuvent bénéficier ou accidentellement contribuer à ce genre
9 de situation-là, de division de la société comme à l'intérêt
10 de la Russie?

11 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Je pense que personne
12 est à l'abri de tout ça là, peu importe les allégeances ou
13 l'idéologie.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et est-ce que c'est
15 possible pour les partis politiques de limiter ce risque-là?

16 **M. MATHIEU DESQUILBET:** On contrôle pas
17 l'Internet là. Il y a des bots russes, comme vous faites
18 mention, et nous, on n'a pas le pouvoir de régler ça.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que le
20 gouvernement l'aurait, le pouvoir ou comme... est-ce qu'il y a
21 des outils qui pourraient être mis en place?

22 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ce sera à eux... à leur
23 poser la question à eux.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Vous n'avez pas de
25 recommandations à faire – par exemple, sur comment contrôler
26 l'espace médiatique pour limiter ce genre de promotion du
27 discours?

28 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Non. Nous, on contrôle

1 ce qu'on contrôle, donc nous... tous nos systèmes
2 informatiques, nos militants, nos militantes, nous on prêche
3 pas par la désinformation ou par des tactiques de ce genre-
4 là, ça fait qu'on n'est pas là-dedans.

5 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci.

6 On peut descendre le document, s'il vous
7 plait.

8 Vous dites que le Bloc Québécois n'est pas
9 là-dedans, absolument, je veux pas... je ne conteste pas la
10 date sur ce point-là du tout, mais je veux essayer de voir
11 s'il n'y a pas d'autres partis politiques qui peuvent être
12 plus extrêmes ou, comme, qui veulent des votes à tout prix
13 pourraient plus activement bénéficier de ces discours-là, par
14 exemple en donnant des entrevues à des médias étrangers
15 contrôlés par la Russie ou en partageant des fausses
16 informations qui sont créées par la Russie visant à
17 promouvoir des intérêts plus extrêmes dans le but de gagner
18 des votes.

19 Est-ce que c'est quelque chose qui est
20 possible que certains partis politiques opportunistes eux
21 aussi essayent de surfer sur cette vague-là un peu?

22 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Je ne peux pas dire
23 pour les autres. Je le sais pas.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. J'aimerais attirer
25 votre attention sur un autre document, ça s'appelle CAN004245
26 ou CAN4245. C'est un rapport du 6 septembre 2019 du Groupe de
27 travail sur les menaces en matière de sécurité et de
28 renseignement visant les élections – en anglais, ça s'appelle

1 SITE Task Force.

2 On peut descendre un peu.

3 Êtes-vous familier avec le SITE Task Force,
4 ce groupe de travail là?

5 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, oui.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. Ici, c'est un
7 paragraphe qu'on voit RRM Canada – qui est, en anglais, le
8 Rapid Response Mechanism Canada qui surveille les réseaux
9 sociaux pendant les périodes électorales – a identifié deux
10 articles de *Sputnik*, un média contre, au départ, la Russie, à
11 propos de l'élection qui approche.

12 Le premier article est identifié par RRM
13 Canada et est une entrevue en français avec un candidat du
14 Bloc Québécois qui se présentait contre le premier ministre
15 dans le district de Montréal... euh, de Papineau à Montréal.

16 Je suis curieux de savoir : est-ce que c'est
17 quelque chose que vous avez... le Bloc Québécois a été mis au
18 courant à l'époque? Je sais que vous n'étiez pas là, vous
19 personnellement, mais avez-vous eu de l'information sur ces
20 évènements là ou...

21 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, je suis au
22 courant de ce candidat-là, comme vous dites. C'est juste que
23 le monsieur qui était candidat n'était pas candidat officiel.
24 C'est quelqu'un qui voulait être candidat pour le Bloc
25 Québécois dans la circonscription de Papineau, mais à la...
26 justement, à la nomination, au déclenchement, c'est pas lui
27 qui a été nommé pour plein de motifs. Donc... donc, il a été
28 écarté.

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** OK. Quelle est la
2 distinction entre un candidat officiel ou un candidat non
3 officiel, comme dans ce cas-là, par exemple?

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Ben, vous, demain
5 matin, vous pouvez écrire dans tous les journaux que vous
6 allez être candidat du Bloc Québécois dans une
7 circonscription, vous êtes candidat intéressé, vous êtes
8 candidat pressenti, vous êtes candidat... mais vous n'êtes pas
9 candidat officiel. Un candidat officiel, c'est quand un
10 candidat a remporté une assemblée générale d'investiture ou a
11 été nommé officiellement par le parti. Malheureusement, ben,
12 on a souvent des problèmes avec ça, y'a des gens qui
13 s'inventent candidats, puis dans ce cas-ci, c'était le
14 président de la circonscription du Bloc Québécois de Papineau
15 qui voulait être candidat, mais que ç'a pas été lui au final.

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Est-ce qu'il y a des
17 moyens pour le Bloc ou d'autres partis politiques de
18 contrôler un peu ces faux candidats?

19 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, s'ils mettent le
20 parti dans l'embarras, on essaye de discuter avec eux pour
21 que ça aide, mais... c'est ça, dans ce cas-ci précis, il n'a
22 pas été candidat, donc, pour nous, il agissait comme un...
23 comme question qui voulait l'être, mais il l'était pas.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** On peut descendre le
25 document. Je pense que j'ai peut-être... pardon, je voulais
26 dire fermer le document. On n'en aura plus de besoin.

27 Plus largement, juste sur la question de
28 donner des entrevues à des médias étrangers, comme *Sputnik*

1 par exemple, est-ce qu'il y a des directives au sein du Parti
2 Québécois pour essayer de donner de l'information aux
3 candidats sur quels médias pourraient être plus dangereux en
4 termes d'entrevues ou d'interactions?

5 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Généralement, la
6 consigne, c'est quand on a une demande d'entrevue, de le
7 communiquer avec nous, puis nous, on les aide pour les
8 entrevues. Puis quand on voit que c'est un média douteux ou
9 étranger et non pertinent, non crédible, ben, notre
10 recommandation à eux, c'est de ne pas livrer cette entrevue-
11 là.

12 Par contre, comme je vous dis, y'a des gens
13 qui peuvent agir de leur propre gré. J'ai déjà vu ça dans le
14 passé aussi, des gens qui ont envoyé des communiqués de
15 presse à des journaux pour dire qu'ils étaient candidats, par
16 exemple, puis qui n'étaient pas candidats là. On ne peut pas
17 empêcher... c'est dur à contrôler, ça, mais c'est sûr que notre
18 ligne, c'est de ne pas donner ce genre d'entrevues là.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et pour les vrais de
20 vrais candidats, quand vous donnez une recommandation, par
21 exemple de ne pas donner une entrevue, cette recommandation-
22 là est suivie ou... c'est une recommandation ferme ou c'est...

23 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui, oui, c'est ferme.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et si un candidat décide
25 quand même de procéder à une entrevue, est-ce que c'est... il y
26 a des conséquences par rapport à ça ou...

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est pas arrivé. Je
28 leur conseille pas d'essayer. <Rires>

1 **Me GUILLAUME SIROIS:** C'est bon. Et ça conclut
2 mes questions. Merci beaucoup.

3 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Merci.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

5 Alors, Maitre Choudhry, je pense, pour Jenny
6 Kwan?

7 Ah! C'est votre collègue.

8 Maitre Kakkar.

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MANI KAKKAR:**

10 **Me MANI KAKKAR:** Bonjour, je représente
11 madame Jenny Kwan. J'entends ma propre voix, alors, bon, je
12 sais que vous m'écoutez.

13 J'allais dire, je m'excuse de ne pas pouvoir
14 vous poser mes questions en français. Malheureusement, ma
15 formation m'a permis tout simplement d'acquérir certaines
16 compétences, mais pas celles de parler français. Alors, je
17 vous remercie de pouvoir répondre à mes questions, mais je
18 vais vous les poser en anglais.

19 Donc, premièrement, la position du Bloc
20 québécois, c'est qu'on ne veut pas qu'il y ait de
21 réglementation, de contrôle. On préfère demeurer
22 indépendant. Par contre, est-ce que c'est toujours votre
23 position? Et qu'il s'agisse d'Élections Canada ou d'une
24 autre organisation, si on exigeait une identification
25 minimale pour chaque parti politique, seriez-vous opposé à
26 une telle mesure minimale?

27 **M. MATHIEU DESQUILBET:** On n'est pas contre
28 toute réglementation, mais on est contre toute... comment je

1 pourrais dire... d'ingérence d'organisations externes dans nos
2 contrôles de notre administration.

3 **Me MANI KAKKAR:** Bon, très bien. Donc, vous
4 ne seriez pas nécessairement contre l'idée d'avoir, par
5 exemple, à devoir vérifier l'identité d'une personne,
6 vérifier s'il s'agit d'un résident canadien ou d'un citoyen
7 canadien, si ça faisait partie des règles en question?

8 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Comme je vous dis, on
9 n'est pas contre cette possibilité de réglementation là, mais
10 on voudrait faire cette vérification-là nous-mêmes. Donc, on
11 aimerait avoir les ressources, les informations pour nous-
12 mêmes faire les vérifications.

13 **Me MANI KAKKAR:** Bon, très bien. Êtes-vous
14 d'accord, si on s'en mettait à chaque parti, il pourrait y
15 avoir des distinctions entre les procédures adoptées par un
16 parti plutôt que l'autre et ça pourrait être exploité par des
17 acteurs étrangers?

18 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Avez-vous un exemple
19 pour préciser votre question?

20 **Me MANI KAKKAR:** Absolument. Disons par
21 exemple que dans le cas d'un parti politique, on n'exige pas
22 une vérification à plusieurs étapes alors que pour un autre,
23 on l'exige. Est-ce que ce serait plus probable que le parti
24 qui n'exige pas une vérification à plusieurs étapes serait
25 une cible plus facile pour l'ingérence étrangère et qu'on
26 pourrait exploiter cela, cette différence dans les règles
27 entre les partis politiques?

28 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Bien, en fait, je

1 crois que chaque parti est capable de faire ses propres
2 vérifications. Je comprends qu'il pourrait y avoir des
3 critères différents selon les partis, mais je peux pas parler
4 au nom des autres partis sur si on voudrait avoir toute la
5 même ligne sur nos critères de vérification ou, exemple, nos
6 critères pour être membre du parti, je pense qu'il en revient
7 à l'autonomie des partis de décider ça.

8 Par contre, si jamais il y a une règle qui
9 s'impose et qui dit que... ben, je vais prendre par exemple le
10 financement politique, seuls les citoyens ou résidents
11 permanents canadiens âgés de 18 ans et plus peuvent faire un
12 don. Ça, c'est la même règle pour tout le monde, mais y'a pas
13 un parti qui a les outils pour vérifier ça correctement en ce
14 moment. Donc, même ça, c'est la base puis on l'a pas. Ça fait
15 qu'avant de nous imposer plus de vérifications, je pense
16 qu'il faudrait nous offrir plus de ressources.

17 **Me MANI KAKKAR:** Je comprends votre point de
18 vue. Et à cet égard, vous avez parlé dans votre témoignage
19 du fait que vous avez abordé Élections Canada pour qu'on vous
20 fournisse les listes qui existent déjà et qui vous
21 faciliteraient la tâche. Je m'excuse si je l'ai raté, mais
22 quelles sont les raisons évoquées par Élections Canada pour
23 justifier cette position? Je ne sais pas si j'ai raté
24 quelque chose.

25 **M. MATHIEU DESQUILBET:** En fait, les réponses
26 données par Élections Canada sont très minimales. On pense
27 que c'est beaucoup par souci de confidentialité des données
28 puis de respect de la vie privée, qu'on ne veut pas nous

1 donner, par exemple, les dates de naissance puis le sexe des
2 électeurs et électrices du Canada – ou du Québec, dans notre
3 cas –, mais on a fait la suggestion à chaque réunion de
4 comités consultatifs des partis politiques et avec Élections
5 Canada. On leur a demandé de... quand on a abordé les questions
6 de résidents permanents versus citoyens, d'avoir ces listes-
7 là.

8 Donc, pour le moment, la réponse qu'on a eue,
9 c'est « ah, on va vérifier, on va vérifier », ça fait qu'on
10 attend.

11 **Me MANI KAKKAR:** Merci de cet
12 éclaircissement.

13 Maintenant, on va changer de thème. Dans
14 votre résumé, vous avez soulevé quelque chose d'intéressant
15 au paragraphe 18. Et je ne sais pas si ce serait utile de
16 l'afficher à l'écran, mais vous avez parlé d'un cas précis où
17 il y avait une communauté culturelle qui avait manifesté en
18 faveur d'un thème, et on a dit que ce serait une erreur de
19 dire que parce qu'il n'y a pas assez de bénévoles dans tel ou
20 tel centre ou groupe culturel, il y a eu intervention,
21 interférence par un pays étranger. Alors, je pense que oui,
22 il y a des groupes plus vulnérables, et il ne faut pas... il
23 faut faire la part des choses.

24 Donc, je voulais vous poser la question de
25 façon plus spécifique. Pensez-vous que les outils qui vous
26 ont été donnés par l'OCCE ou le Groupe de travail, dans la
27 mesure où vous avez eu des contacts avec eux, ou encore par
28 le SCRS, d'après les briefings qui vous ont été donnés, est-

1 ce qu'on vous a donné les outils pour faire la distinction
2 entre l'intervention étrangère et la participation, la simple
3 participation plutôt que l'ingérence?

4 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est une bonne
5 question. Je ne pense pas, mais dans ce cas précis là que
6 j'avais donné, c'était surtout pour pas... pas tout mêler les
7 choses. Donc, c'est pas parce qu'il y a une diaspora qui
8 s'implique au sein de notre parti qu'ils tentent avec leur
9 pays d'origine de faire de l'ingérence étrangère. Donc,
10 c'était ça mon point dans ce paragraphe-là de l'entrevue.

11 Mais par rapport aux enquêtes sur des
12 personnes qui seraient... tsé, nous, ce qu'on vérifie, c'est
13 pas tant... c'est surtout les comportements et les faits qu'on
14 a à l'interne. Si les autorités, comme la GRC ou le SCRS, eux
15 autres font leurs propres enquêtes sur ces individus-là, donc
16 nous, on ne peut pas remplacer les forces de l'ordre là dans
17 ça.

18 **Me MANI KAKKAR:** Merci. Je ne voulais pas
19 dire que le Bloc québécois avait fait quoi que ce soit
20 d'erroné. Ce que je voulais plutôt comprendre, c'est que
21 d'après... après ces breffages, pensez-vous que comme parti
22 politique, vous avez été assez bien informé pour pouvoir
23 identifier les cas d'ingérence étrangère par opposition à la
24 simple participation par la diaspora au processus politique?
25 Qu'est-ce qui vous aiderait à faire cette distinction? Il ne
26 faut ni trop réagir, ni réagir insuffisamment. Pareil, il y
27 a sa constance, je suppose.

28 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Oui. Ben, comme je

1 vous dis, les breffages, les séances d'information qu'on a
2 eus avec les différents groupes ont été pertinents à titre
3 préventif. Je pense que nous, de notre côté, on a apprécié
4 recevoir cette information-là. Et comme je vous dis, nous, on
5 n'en a pas été témoins d'ingérence étrangère, donc, pour
6 nous, ça s'ajoute à un bagage de plus qu'on a reçu pour nous
7 prévenir contre ça, mais on... comme je vous dis, pour nous,
8 c'était bien suffisant.

9 **Me MANI KAKKAR:** J'aurais quelques questions
10 supplémentaires qui portent sur TikTok. Alors, CAN4348_01.
11 Est-ce qu'on peut le mettre à l'écran? Je ne veux pas entrer
12 dans les détails, mais il s'agit d'un document. Alors... on
13 peut s'arrêter là. C'est CSIS qui fait une analyse et parle
14 de l'application centrée sur l'Occident qui peut être
15 exploitée par la RPC pour son influence à l'étranger, y
16 inclus au Canada. Il y a une application pour des courts
17 vidéo qui sont très addictifs. Alors, est-ce que le Bloc
18 québécois, est-ce que vous avez des politiques par rapport à
19 TikTok.

20 **M. MATHIEU DESQUILBET:** On n'a pas de
21 politiques à l'interne, exemple, pour nos membres ou nos
22 militants, mais pour nos députés et nos employés, c'est une
23 plateforme qu'on n'a pas... on interdit l'accès. On n'utilise
24 pas TikTok pour promouvoir des messages de notre côté.

25 **Me MANI KAKKAR:** Est-ce que c'est quelque
26 chose que quelqu'un qui est dans une course à l'investiture
27 ou une course à nomination, est-ce qu'il pourrait l'utiliser
28 ou est-ce que ce serait interdit?

1 **M. MATHIEU DESQUILBET:** C'est une bonne
2 question. On pourra vérifier, mais pour le moment, comme je
3 vous dis, c'est juste par rapport à nos députés et ils n'ont
4 pas le droit d'avoir l'application TikTok, sur leur téléphone
5 par exemple, pour toutes les raisons qu'on connaît.

6 **Me MANI KAKKAR:** D'accord. Et l'autre
7 question que j'ai, est-ce qu'il y a des règles par rapport à
8 l'utilisation personnelle de l'application TikTok?

9 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Pas à ma connaissance,
10 non. Mais pas... pas pour... en tout cas, je veux pas parler au
11 nom de l'aile parlementaire du Bloc Québécois, mais je crois
12 que ça inclut leurs appareils personnels. Ils n'ont pas de
13 comptes TikTok, ils ne l'utilisent pas.

14 **Me MANI KAKKAR:** Merci beaucoup. Ce sont là
15 toutes mes questions.

16 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Merci.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

18 Le prochain participant est Human Right
19 Coalition.

20 (Non interprété) Do we have someone? Yes?

21 Pas de questions?

22 Merci. So... alors, le prochain c'est (non
23 interprété) Attorney General. Do you have any questions?

24 **Me HELEN ROBERTSON:** Merci, Madame la
25 Commissaire. Helene Robertson.

26 Non, Maitre Ferguson a passé sur tous les
27 enjeux dont j'avais des questions, alors j'ai de bonnes
28 nouvelles pour vous, pas de questions.

1 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

2 Maitre Ferguson, réinterrogatoire?

3 **Me MATTHEW FERGUSON:** Non, Madame la
4 Commissaire. Merci.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, merci beaucoup..

6 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Merci à vous.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** ...Monsieur Desquilbet, et
8 vous êtes libre de quitter au moment que vous le souhaitez.

9 **M. MATHIEU DESQUILBET:** Parfait. Merci
10 beaucoup.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci bien.

12 Alors, on va suspendre pour le lunch et on va
13 conserver le même horaire parce qu'il y a des témoins qui
14 doivent arriver, alors le retour, même si on finit 10 minutes
15 plus tôt que prévu, on va reprendre à 13 h 45.

16 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

17 Cette séance de la commission est maintenant
18 suspendue jusqu'à 13 h 45.

19 --- La séance est suspendue à 12 h 13

20 --- La séance est reprise à 13h47

21 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

22 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
23 étrangère est de retour en session.

24 Il est 13 h 47.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi. Alors,
26 peut-être avant de débiter, juste faire une petite mise au
27 point pour le bénéfice non pas des gens dans la salle mais
28 des gens qui nous écoutent. Lorsque c'est le temps des

1 contre-interrogatoires et certains ont peut-être constaté que
2 des participants ne posent aucune question. Il faut
3 simplement savoir que chaque participant est libre de
4 demander ou non du temps pour pouvoir poser des questions.
5 Alors, c'est pas une décision de la Commission d'en écarter
6 certains. C'est vraiment au choix des participants.

7 Peut-être que je devrais répéter ce que je
8 viens de dire en français. Pour ceux et celles qui se
9 demandent - et je suis certaine que ce n'est pas le cas pour
10 les personnes dans la salle - pourquoi on procède ainsi, mais
11 lorsqu'il y a des participants qui ne posent pas de questions
12 à un témoin, il s'agit de leur choix.

13 Parce que chaque jour, nous demandons quels
14 sont les participants qui souhaiteraient contre-interroger
15 les témoins. Parfois, il y a des participants qui, pour une
16 raison quelconque, décident qu'ils n'ont pas de questions à
17 poser. Il ne s'agit pas d'une décision de la Commission.

18 Alors, à vous, Maître Krongold.

19 **M. HOWARD KRONGOLD:** Howard Krongold.

20 Le prochain témoin de la Commission est Lucy
21 Watson, si on veut bien procéder à l'affirmation solennelle.

22 **LE GREFFIER:** Tout d'abord, Madame Watson,
23 voulez-vous bien épeler votre nom?

24 **Mme WATSON:** Lucy Watson, W-A-T-S-O-N.

25 **LE GREFFIER:** Maintenant, l'affirmation.

26 **--- LUCY WATSON, Sous affirmation solennelle:**

27 **LE GREFFIER:** Merci.

28 Maître, vous pouvez procéder.

1 --- INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me HOWARD KRONGOLD:

2 Me HOWARD KRONGOLD: Bonjour, Madame Watson.

3 Mme LUCY WATSON: Bonjour.

4 Me HOWARD KRONGOLD: Rappelez-vous de
5 l'entrevue par l'avocat de la Commission avec Jesse Calvert
6 en aout de cette année?

7 Mme LUCY WATSON: (Non interprété) I do.

8 Me HOWARD KRONGOLD: Est-ce qu'on peut
9 afficher WIT... la pièce WIT 87, s'il vous plait?
10 Donc, il s'agit du sommaire de l'entrevue qui
11 a été produit à la suite de votre entrevue avec l'avocat de
12 la Commission. Avez-vous eu l'occasion de vérifier le
13 document?

14 Mme LUCY WATSON: (Non interprété) I have.

15 Me HOWARD KRONGOLD: Si j'ai bien compris,
16 vous aviez une correction à apporter à la page 15, au
17 paragraphe 85.

18 Mme LUCY WATSON: C'est exact.

19 Me HOWARD KRONGOLD: Je comprends que la
20 correction est à l'effet que vous avez depuis appris que le
21 NPD se trouve sur TikTok depuis le printemps de cette année,
22 depuis le printemps 2024.

23 Mme LUCY WATSON: Oui.

24 Me HOWARD KRONGOLD: À part cette
25 modification, est-ce qu'il y a d'autres modifications que
26 vous aimeriez apporter à votre sommaire?

27 Mme LUCY WATSON: Non.

28 Me HOWARD KRONGOLD: Est-ce que vous avez ce

1 document comme partie de votre témoignage devant la
2 Commission?

3 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

4 **--- PIÈCE No. WIT0000087.EN:**

5 Interview Summary: New Democratic
6 Party (Lucy Watson and Jesse Calvert)

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Il y a également un
8 rapport institutionnel qui a été préparé à la demande des
9 avocats.

10 **Mme LUCY WATSON:** (Non interprété) Yes,
11 that's right.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** C'est NDP1.EN comme
13 pièce. Je comprends que vous avez eu l'occasion d'en prendre
14 connaissance?

15 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** Ce sera affiché à
17 l'écran. Est-ce que vous avez eu l'occasion de vérifier son
18 exactitude?

19 **Mme LUCY WATSON:** Il y a un changement qu'il
20 faudrait apporter à propos des règles de la direction. Je
21 n'ai pas le paragraphe exact.

22 **Mme LUCY WATSON:** La page 6. C'est à peu
23 près au milieu de la page, au point, si on peut dérouler
24 encore. Donc, 3.41(a). Voilà.

25 **Mme LUCY WATSON:** (Non interprété) Yes.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, on commence par un
27 membre en règle. Il s'agit de la possibilité de voter dans
28 une course d'investiture et comment on définit ces personnes?

1 Donc, il faut être âgé d'au moins 14 ans. C'est là que vous
2 voulez?

3 **Mme LUCY WATSON:** Ça doit être indiqué qu'il
4 s'agit de membres en règle. Il faut supprimer l'âge parce
5 que c'est indiqué ailleurs dans le document : l'âge minimal
6 requis pour être membre est prévu dans les statuts
7 provinciaux et il y a des variations.

8 **Me HOWARD KRONGOLD:** C'est dans le sommaire
9 de votre entrevue? On parlera tout à l'heure.

10 **Mme LUCY WATSON:** C'est exact.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avec cette mise en
12 garde, est-ce que vous adoptez ce document comme partie de
13 votre témoignage?

14 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

15 **--- PIÈCE No. NDP0000001.EN:**

16 Institutional Report of the New
17 Democratic Party of Canada.pdf

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** WIT 87.FR, en fait, on
19 n'a pas besoin de les afficher. Simplement, on a les
20 versions françaises des documents.

21 **--- PIÈCE No. WIT0000087.FR:**

22 Résumé de l'entrevue: Nouveau Parti
23 démocratique (Lucy Watson et Jesse
24 Calvert)

25 **--- PIÈCE No. NDP0000001.FR:**

26 NDP: Institutional report, French
27 translation

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** En ce qui concerne votre

1 expérience, vous êtes directrice nationale?

2 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et vous étiez
4 coordonnatrice des élections fédérales?

5 **Mme LUCY WATSON:** C'est exact.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous étiez aussi... vous
7 avez passé cinq ans en tant que directrice provinciale du NPD
8 de l'Ontario, donc, de la province?

9 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et vous êtes entrée en
11 politique fédérale avec ce rôle de chef national?

12 **Mme LUCY WATSON:** Avant de devenir directrice
13 nationale, j'avais déjà servi quelques années au fédéral.

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** J'aimerais vous poser
15 une question générale à propos des vues du parti à propos des
16 menaces d'ingérence étrangère. Plus particulièrement,
17 j'aimerais vous demander quel est l'impact des allégations
18 d'ingérence étrangère qui ont eu lieu en lien avec les
19 élections, les dernières élections fédérales.

20 **Mme LUCY WATSON:** Tout d'abord, j'aimerais
21 indiquer que nous reconnaissons qu'il y a un potentiel
22 d'ingérence étrangère dans le travail des partis politiques
23 étant donné la nature de nos travaux. Nous sommes des partis
24 politiques et nous sommes actifs sur la scène politique.

25 C'est exacerbé par le fait que le NPD en
26 particulier est une organisation fondée sur les membres, le
27 travail des membres et des bénévoles. Ce n'est qu'une
28 inquiétude que nous avons en tant que parti.

1 J'aimerais noter également que je n'ai aucune
2 raison de croire qu'il y a eu de l'ingérence étrangère au
3 sein des affaires internes du NPD. Mis à part les
4 inquiétudes sérieuses qui ont été soulevées. Mais en ce qui
5 concerne les procédures d'investiture qui sont internes au
6 NPD, je n'ai pas vraiment d'inquiétude à ce stade-ci.

7 Il serait juste de dire que nous, maintenant,
8 abordons notre travail avec une optique supplémentaire de
9 l'ingérence étrangère, donc, ce potentiel. S'assurant que le
10 personnel cadre soit au courant de la situation, s'assurant
11 qu'en passant par nos processus à l'interne, nous appliquons
12 cette optique. Par exemple, lorsqu'on participe au processus
13 de vérification des candidats.

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Selon le parti, quelles
15 sont les vulnérabilités les plus importantes auxquelles il
16 fait face?

17 **Mme LUCY WATSON:** Je pense qu'il y a une
18 vulnérabilité en termes du financement des partis politiques.
19 Nous comptons entièrement sur les dons. Et là, il existe une
20 vulnérabilité. Il pourrait y avoir des acteurs étrangers qui
21 seraient en mesure de naviguer le système afin de verser des
22 dons et financer le travail des partis politiques.

23 Encore une fois, je n'ai pas de raison de
24 croire que cela pose un problème au NDP. Il y a des
25 vulnérabilités potentielles. Dans une certaine mesure, il y
26 a une vulnérabilité à l'égard des processus d'investiture,
27 mais j'ai confiance que les procédures que nous avons en
28 place, en tant que parti, nous protègent contre l'ingérence

1 étrangère. On pourrait en parler en détails de ces critères.
2 Mais voilà deux sujets que je pourrais identifier.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** Parlons des courses aux
4 investitures. Il y a des inquiétudes exprimées par la
5 communauté de la sécurité au Canada à propos des processus
6 électoraux. Notamment l'admissibilité des candidats. Tout
7 d'abord, la personne doit être membre du parti, n'est-ce pas?

8 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

9 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous y avez fait
10 allusion, mais une des caractéristiques inhabituelles du NPD,
11 c'est que les membres sont administrés à l'adhésion des
12 membres au fédéral... au provincial.

13 **Mme LUCY WATSON:** Il y a des critères de base
14 prévus par le fédéral, mais ce sont des statuts provinciaux
15 qui gèrent l'adhésion des membres de manière beaucoup plus
16 détaillée.

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Parlons de certains de
18 ces critères qui existent au national et des variations qui
19 existent également. Tout d'abord, est-ce qu'une personne
20 doit être résident permanent ou citoyen canadien?

21 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

22 **Me HOWARD KRONGOLD:** Dans la documentation
23 que le parti a fourni comme annexe aux documents affichés
24 tout à l'heure, il n'y a pas d'exigence d'être résident
25 permanent ni de citoyen. Tout simplement, les statuts font
26 référence à l'exigence d'être résident. Pourriez-vous nous
27 expliquer cela?

28 **Mme LUCY WATSON:** Je ne peux pas. Les

1 statuts ont été adoptés avant mon arrivée, mais c'est compris
2 au sein du parti que la citoyenneté ou la résidence
3 permanente est requise. Sur le site Web du parti fédéral,
4 c'est indiqué qu'une personne qui se propose doit confirmer
5 qu'elle est résidente permanente ou citoyen canadien. Je
6 n'ai pas vérifié tous les sites provinciaux, mais je crois
7 que c'est le cas sur les sites provinciaux également.

8 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, ce n'est pas une
9 exigence explicite, mais il semblerait qu'il s'agit d'une
10 exigence de fait?

11 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous avez évoqué une
13 reconnaissance. Quelle est la forme de cette reconnaissance
14 d'être résident ou citoyen?

15 **Mme LUCY WATSON:** C'est une case à cocher.
16 On demande aux personnes de confirmer de cette façon-là.

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'il y a une
18 vérification dans ce sens?

19 **Mme LUCY WATSON:** Non. Nous n'allons pas
20 demander des justificatifs d'identification à l'inscription
21 ou à la mise en candidature. Nous abordons les assemblées
22 d'investiture de manière différente. Il y a d'autres règles.
23 Si une personne est admissible au vote, la personne est
24 membre en règle, ils vivent dans la circonscription, un
25 bureau d'inscription leur demande de fournir une preuve
26 d'identité.

27 **Me HOWARD KRONGOLD:** Passons à cela.
28 Lorsqu'il y a des courses aux investitures et on demande à la

1 personne de prouver qu'elle est admissible, qu'est-ce qu'on
2 leur demande de montrer?

3 **Mme LUCY WATSON:** Carte d'identité du
4 gouvernement.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, je comprends que
6 pour être membre, pour être membre du parti, il faut offrir
7 une adresse canadienne.

8 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

9 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, ça détermine si
10 vous pouvez voter dans une circonscription en particulier?

11 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Comment est-ce qu'une
13 adresse est vérifiée?

14 **Mme LUCY WATSON:** Et bien, il y a la liste
15 des électeurs. Alors, on peut identifier les gens qui font
16 demande pour le statut de membre. On la vérifie sur la liste
17 électorale.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, ça, c'est quelque
19 chose qui est produit par le parti?

20 **Mme LUCY WATSON:** Non. C'est un produit
21 d'Élections Canada.

22 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et qu'est-ce que ceci,
23 cette liste, indique?

24 **Mme LUCY WATSON:** Il y a le nom et l'adresse.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et qu'est-ce qu'il y en
26 est pour ceux qui ne figurent pas à la liste?

27 **Mme LUCY WATSON:** Il n'y a pas de
28 vérification supplémentaire. Il n'y a pas d'autres sources

1 qu'on peut utiliser pour vérifier.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, si quelqu'un a,
3 par exemple, un permis de conduire, quelqu'un s'est inscrit
4 en tant que membre du NPD, et il dit, mon adresse est 123,
5 Première rue, c'est dans la circonscription, et ils ne font
6 pas partie... ils ne sont pas sur la liste électorale, est-ce
7 qu'ils doivent montrer une preuve d'identité?

8 **Mme LUCY WATSON:** Et bien, alors, ce qu'on a
9 à la liste d'inscription pour une réunion à l'investiture,
10 alors il y a une liste de membres, la table d'inscription, et
11 là on accueille le nouveau membre, on le vérifie sur la
12 liste, et on demande une pièce d'identité. Et si pour une
13 raison ou une autre leur pièce d'identité n'indique pas
14 qu'ils habitent à l'adresse dans notre documentation, on leur
15 demande pour une carte d'identité supplémentaire. Par
16 exemple, une facture d'électricité, quelque chose comme ça.
17 Quelque chose qui démontre qu'ils habitent à l'adresse, qui
18 fait qu'ils peuvent voter lors de cette réunion.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'on peut revoir
20 le document 87 à la page 8, paragraphe 42, à la deuxième
21 ligne? On voit que certaines associations de circonscription
22 demandent aussi pour la preuve de lieu de résidence, par
23 exemple, une facture de service public, si l'adresse sur leur
24 carte d'identité ne correspond pas à l'inscription sur la
25 liste du parti. Alors, est-ce qu'on peut en tirer qu'il n'y
26 a pas de normalisation de ce côté-là? Si l'adresse ne
27 correspond pas à ce que le parti croit être leur adresse,
28 parfois on vérifie avec une autre pièce d'identité, parfois

1 non.

2 **Mme LUCY WATSON:** Et bien, il y a 338
3 circonscriptions, alors je ne peux pas dire avec certitude
4 complète que ça se fait de façon uniforme, mais je pourrais
5 dire que c'est la grande majorité.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Il n'y a pas de règle
7 uniforme dans le parti?

8 **Mme LUCY WATSON:** On donne aux associations
9 de circonscription des conseils sur comment traiter les
10 membres qui arrivent à une réunion d'investiture.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, est-ce qu'on
12 exige qu'on exige une deuxième pièce d'identité?

13 **Mme LUCY WATSON:** Il faudrait que j'aie
14 vérifié les instructions qui sont fournies. Mais je dirais
15 que les membres du personnel du parti sont généralement
16 actifs pour faciliter les réunions d'investiture et ces gens
17 savent que c'est une exigence. Donc, c'est une balise de
18 plus pour le processus.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** D'accord. J'aimerais
20 revenir à cette exigence qu'une personne soit un citoyen ou
21 résident permanent. Est-ce qu'il y a un stade où ça c'est
22 vérifié par le parti?

23 **Mme LUCY WATSON:** La citoyenneté ou le statut
24 de résident permanent? Non, pas de façon explicite.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et est-ce qu'il faut être
26 un membre depuis un minimum, une période minimale pour
27 pouvoir voter?

28 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Alors, c'est 45 jours.

1 On doit avoir fait une demande pour le statut de membre 45
2 jours avant la réunion à investiture.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je comprends également
4 qu'à l'échelle du pays, il y a des frais exigés pour devenir
5 membre du parti.

6 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que le montant
8 varie selon les régions?

9 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Ça varie selon les
10 provinces.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** On doit pas entrer dans
12 tous ces détails, alors, je crois que c'est 10 dollars?

13 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Quelles formes de
15 paiements sont acceptées?

16 **Mme LUCY WATSON:** Nous acceptons les
17 paiements par carte de crédit. Ça se limite à VISA,
18 MasterCard et Amex. Nous acceptons un paiement en argent
19 comptant, par chèque. Je crois que c'est tout.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** D'accord. Est-ce que le
21 nom et l'adresse sur la carte de crédit dont quelqu'un se
22 sert pour payer pour le statut de membre doit correspondre au
23 nom et l'adresse que la personne a fourni comme adresse?

24 **Mme LUCY WATSON:** Présentement, le système ne
25 nous permet pas de comparer ces deux éléments d'information.
26 Alors, ça serait seulement identifié par vérification
27 manuelle.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que des achats de

1 membres en groupe sont permis?

2 **Mme LUCY WATSON:** Ça n'existe pas, des
3 membres en groupe. Il y a peut-être des cas où une personne
4 ou un candidat à l'investiture ou à la chefferie va aller
5 solliciter les membres en se servant de formulaires de
6 papier, donc ferait du porte-à-porte ou se présentera à un
7 évènement avec ces formulaires et encourage les gens à signer
8 pour devenir membre. Ça, ça sera peut-être fourni par une
9 personne, mais à mon avis, ce n'est pas en groupe. Il
10 pourrait y avoir plusieurs demandes de statut de membre qui
11 sont livrées aux parties pour être traitées à un moment
12 donné.

13 Mais le seul statut de membre qui ferait
14 partie de ce groupe, de ce statut de membre en groupe, ça
15 pourrait être une famille ou des personnes multiples qui
16 vivent dans le même ménage ou qui font partie de la même
17 famille peuvent faire demande pour le statut de membre en
18 tant que groupe. Alors là, il y aurait quatre ou cinq
19 personnes qui habitent dans un ménage.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que le parti a
21 moyen de déceler des activités suspectes par rapport aux
22 nouvelles demandes de statut de membre pour confirmer la
23 légitimité de ces statuts de membre?

24 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

25 Nous l'avons... pour revenir à vos questions
26 quant au statut de membre en groupe. Si on reçoit un grand
27 volume de demandes en papier pour le statut de membre, on a
28 la capacité et on a déjà examiné ces demandes de temps en

1 temps pour s'assurer que ceci a été fourni par la personne
2 nommée sur le formulaire, qu'ils avaient l'intention de
3 s'inscrire en tant que membre au parti et qu'ils ont fait le
4 paiement pour le statut de membre.

5 Donc, nous allons examiner ces demandes de
6 membre. Et pour les demandes de statut de membre en ligne,
7 on a la capacité de signaler, par exemple, une utilisation
8 répétée d'une carte de crédit. Si une carte de crédit sert à
9 payer pour beaucoup de statuts de membre, c'est noté. Et on
10 reçoit aussi beaucoup de rapports quotidiens sur le nombre de
11 membres.

12 Donc, s'il y avait une grande poussée de
13 statuts de membre, on pourrait voir qu'il y a de l'activité
14 qui a lieu dans une circonscription donnée et ça donnerait
15 lieu à une conversation quant à quelle est la nature de cela.
16 Ça pourrait être quelqu'un qui se prépare pour une course à
17 l'investiture et là, ça s'explique facilement. Mais si on ne
18 pouvait pas comprendre quelle était cette activité, on irait
19 examiner plus loin.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et examiner plus loin,
21 qu'est-ce que vous feriez?

22 **Mme LUCY WATSON:** Alors, on pourrait discuter
23 avec l'organisateur, le membre du personnel qui est sur le
24 terrain et qui connaîtrait mieux les activités dans la
25 région. Et aussi ça pourrait être contacter les gens qui se
26 sont inscrits pour s'assurer qu'ils l'ont bel et bien fait et
27 qu'ils ont payé à partir de leurs fonds personnels.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'il y a moyen

1 de déceler des activités suspectes pour les membres qui
2 paient par argent comptant?

3 **Mme LUCY WATSON:** Ça, ça serait une
4 vérification de temps à autre quand on a de nombreuses
5 formules de demande. Donc, des vérifications ponctuelles
6 pour leur demander de confirmer qu'ils ont en effet fait les
7 paiements et que c'est eux qui ont soumis formulaire de
8 demande.

9 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et qui effectue ces
10 vérifications? Est-ce que c'est le parti fédéral ou le parti
11 provincial ou régional qui accepte les statuts de membres?

12 **Mme LUCY WATSON:** Ça varie. Dans certains
13 cas, c'est plus facile de livrer les formulaires de demande
14 de statut de membre à un bureau provincial et dans d'autres
15 cas, ça pourrait se faire au bureau fédéral. Ça dépend en
16 fait de qui dispose des ressources pour faire ces
17 vérifications ponctuelles. Et aussi, si c'est une course
18 fédérale ou provinciale, qui détermine qui sera responsable
19 pour faire le travail. Et c'est des membres du personnel du
20 parti qui le font.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quand vous dites
22 qu'il y a des inscriptions qu'on va signaler, est-ce qu'il y
23 a des protocoles ou est-ce que ça se fait de façon
24 discrétionnaire?

25 **Mme LUCY WATSON:** En fait, je n'ai jamais eu
26 à le faire depuis que je suis devenue directrice nationale.
27 Quand j'étais directrice provinciale de l'Ontario, on avait
28 un ensemble, un protocole, un ensemble de mesures qu'on

1 effectuait quand on faisait cette vérification ponctuelle.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et savez-vous si au
3 niveau fédéral, il existe un protocole?

4 **Mme LUCY WATSON:** Je n'ai pas vu quoi que ce
5 soit de cette nature, mais ça n'a pas été un problème depuis
6 que je suis directrice nationale. Mais je crois qu'il y a
7 des membres du personnel qui ont fait ce travail par le passé
8 et c'est eux qui dirigeraient, qui seraient responsables du
9 processus pour s'assurer que ça se fait de façon normalisée
10 et de façon uniforme et de façon appropriée.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, s'il n'y a pas un
12 ensemble de protocoles pour toutes les divisions du parti,
13 est-ce qu'il est possible qu'il y ait différents niveaux
14 d'examen, différents seuils, différents ensembles de
15 conséquences pour les gens qui font cela, que ça soit
16 différent de région en région?

17 **Mme LUCY WATSON:** Oui, parce que les gens
18 sont humains. Il y aurait beaucoup de conversations,
19 beaucoup de communications auraient lieu à ce sujet. S'il y
20 avait un grand volume d'inscriptions qui étaient envoyées et
21 qui exigeaient une vérification, il y aurait des discussions
22 entre les gens au bureau fédéral et les gens du bureau
23 provincial.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, un autre sujet,
25 il s'agit des dons au parti. Est-ce qu'il y a des
26 différences dans la façon dont le parti reçoit les dons par
27 rapport aux frais de statut de membre?

28 **Mme LUCY WATSON:** Les différences, autres que

1 le traitement direct, la seule différence, c'est qu'un statut
2 de membre, ça serait codé différemment pour les membres du
3 personnel, pour qu'on puisse faire un suivi de frais de
4 statut de membre par rapport aux dons. Mais ça, c'est la
5 seule distinction, la seule différence.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quant au fait, à
7 savoir si le parti a une façon de déceler des contributions
8 suspectes au parti, est-ce qu'il y a des façons de le
9 déceler?

10 **Mme LUCY WATSON:** Là encore, si une carte de
11 crédit servait à faire de nombreux dons au nom de différentes
12 personnes, ça serait signalé. On accepte seulement VISA,
13 Mastercard et Amex, et ces compagnies de crédit ont leur
14 propre vérification pour déceler la fraude.

15 Nous recevons un rapport quotidien par
16 rapport aux dons, comme le rapport concernant les membres.
17 Alors, s'il y avait des augmentations, des pointes de dons,
18 donc du côté de dons maximums, ce serait identifié en dedans
19 de 24 heures.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** S'il y a des
21 signalements ou des vérifications de dons, on les gère au
22 niveau fédéral et aussi au provincial ou régional, est-ce que
23 c'est bien cela?

24 **Mme LUCY WATSON:** Tout don au parti fédéral
25 passe par l'infrastructure fédérale. Les partis provinciaux
26 ont leur propre processus et infrastructure. Donc, il s'agit
27 seulement de ce qui est versé au parti fédéral.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Brièvement, on va y

1 revenir. On a parlé de l'adhésion. Il y a un autre aspect
2 en fait de l'adhésion. Il s'agit de l'exigence en matière
3 d'âge. Sans aller dans le détail, bref, l'âge minimum pour
4 voter dans une course d'investiture est soit 12, 13 ou 14 ans
5 en fonction de la région.

6 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** C'est bien cela?

8 **Mme LUCY WATSON:** (Non interprété) Yes.

9 **Me HOWARD KRONGOLD:** Il y a plus de détails
10 dans le sommaire, mais bon, je vais vous épargner de tous ces
11 détails.

12 Nous avons parlé un petit peu du processus
13 d'élection pour les courses d'investiture en personne. Mais,
14 si je comprends bien, le NPD permet également le vote
15 virtuel.

16 **Mme LUCY WATSON:** C'était plus présent
17 pendant la COVID. Pendant ce cycle, je ne peux pas vous dire
18 avec une certitude absolue s'il y a eu une assemblée
19 d'investiture virtuelle à ma connaissance, mais la majorité
20 se passe en personne.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Laissez-moi voir si je
22 peux résumer correctement. Lorsqu'il y a une assemblée
23 d'investiture, il y a pas de vérification de l'identité des
24 personnes. Est-ce que c'est bien cela?

25 **Mme LUCY WATSON:** Comme forme... une pièce
26 d'identité?

27 **Me HOWARD KRONGOLD:** Oui.

28 **Mme LUCY WATSON:** Oui. C'est d'après ce que

1 je comprends.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Les mesures que vous
3 prenez pour envoyer le bulletin de vote électronique, c'est
4 que vous utilisez le courriel de cette personne?

5 **Mme LUCY WATSON:** On utilise un système de
6 vote d'un tiers parti, donc ce n'est pas le personnel du
7 parti qui gère cela. Nous avons un vendeur externe qui
8 s'occupe de cette portion.

9 Mais je vais reculer un petit peu. Afin
10 d'être admissible aux élections, au vote, il faut répondre à
11 tous les critères. Il faut s'inscrire et envoyer une demande
12 d'être membre 45 jours avant l'assemblée. Les candidats
13 ensuite peuvent vérifier tous les membres actifs dans la
14 circonscription et les personnes qui sont admissibles. Donc,
15 il y a un niveau d'examen qui est appliqué par tous les
16 candidats. Il y a un processus par lequel ils puissent faire
17 appel.

18 Par exemple, il y a des membres qui
19 apparaissent dans cette liste, bon, ben il y a un processus
20 pour examiner ces appels et vérifier si le statut de membre
21 est valide. Ensuite, on fournit cette liste et elle est
22 coordonnée au vendeur externe, qui est ensuite chargé de
23 vérifier si les personnes sur la liste des membres... je pense
24 qu'ils vont recevoir un code; ils vont utiliser le code pour
25 se connecter et soumettre leur vote.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, dans une course
27 virtuelle, la personne qui s'inscrit va donner l'adresse dans
28 la circonscription et une adresse courriel. Est-ce qu'ils ne

1 vont peut-être pas pouvoir voter sans jamais être obligés à
2 montrer une preuve de résidence?

3 **Mme LUCY WATSON:** Oui, c'est possible en
4 effet.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous pensez
6 qu'il s'agit d'une vulnérabilité dans le processus électoral?

7 **Mme LUCY WATSON:** Je pense que oui. En
8 effet, c'est une vulnérabilité, mais la vaste majorité de nos
9 assemblées d'investiture ont lieu en personne. Les listes de
10 membres sont examinées par les candidats aux investitures.
11 La plupart d'entre eux vont contacter les personnes qui
12 paraissent sur cette liste pour aller chercher leur soutien,
13 pour soutenir leur candidature. Et ils vont interagir avec
14 le personnel et les personnes sur la liste. Bien qu'en ce
15 moment, on nous demande une forme de pièce d'identité émise
16 par le gouvernement, il y a des moments ou des mesures qui
17 nous protègent de la possibilité d'ingérence étrangère dans
18 ce sens.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** J'aimerais passer à la
20 vérification des candidats. Si je comprends bien, le NPD
21 procède à cette vérification.

22 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** C'est qui qui est chargé
24 de cette fonction?

25 **Mme LUCY WATSON:** C'est la responsabilité du
26 parti fédéral. Nous avons du personnel qui s'occupe de ces
27 tâches. Le candidat potentiel aux courses d'investiture va
28 soumettre des documents. Nous avons un formulaire qu'ils

1 doivent remplir. Ils vont soumettre cette information à
2 l'équipe de vérification qui va procéder à la vérification.
3 Ils vont examiner leurs sources et formuler une
4 recommandation à moi d'approuver ou de ne pas approuver le
5 candidat.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que le parti fait
7 quoi que ce soit pour examiner les candidats potentiels en
8 l'égard de l'ingérence étrangère? Par exemple, une quiétude
9 qui pourrait être vulnérable à l'ingérence, par exemple, ou
10 qui soit quelqu'un qui agit par procuration.

11 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et comment?

13 **Mme LUCY WATSON:** Il y a des questions dans
14 le formulaire qui nous permettent d'avoir ces renseignements,
15 y compris des questions sur leurs activités politiques,
16 participation à des clubs, à des associations. Si on pense
17 qu'il y a un potentiel, un tel potentiel, nous allons
18 procéder à une entrevue. Notre personnel va parler à ces
19 personnes, explorer ces questions, ces inquiétudes avec la
20 personne concernée directement.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je comprends qu'au cours
22 des dernières années, le parti a eu diverses interactions
23 avec différentes agences de renseignement de différents
24 états. Je me demande si on a fourni au parti de la formation
25 ou des ressources, formation de la part du gouvernement pour
26 aider dans ce processus de vérification.

27 **Mme LUCY WATSON:** Il y a une note
28 d'information, un manuel qui a été fourni par le bureau du

1 ministre Leblanc. Et j'essaie de me rappeler s'il y avait
2 des lignes, enfin, des informations dans ce sens, mais je ne
3 pense pas. Pas dans les interactions que j'ai eues avec le
4 groupe de travail SITE nous a-t-on donné des conseils en ce
5 qui concerne le processus de vérification.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que plus de
7 ressources ou de la formation dans ce domaine aiderait le
8 parti à faire la vérification?

9 **Mme LUCY WATSON:** Oui, ce serait utile.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Un dernier point. Donc,
11 je comprends que le résultat final du processus de
12 vérification est que le candidat potentiel va être approuvé
13 ou non. Si la personne est approuvée, quel est la limite
14 dans le temps pour retirer sa candidature.

15 **Mme LUCY WATSON:** On peut la retirer à tout
16 moment.

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je comprends qu'il n'y a
18 pas vraiment de règles permanentes pour les courses aux
19 investitures, n'est-ce pas?

20 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Avant une course aux
21 investitures, les règles sont rédigées et sont présentées au
22 Conseil fédéral pour examen et adoption.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-il juste de dire que
24 la dernière course à la chefferie a eu lieu en 2017?

25 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Quel est... le vote a eu
27 lieu sous quelle forme?

28 **Mme LUCY WATSON:** Je pense que c'était tout

1 en ligne.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Savez-vous quel est le
3 type de vérification d'identité qui a eu lieu à ce moment-là?

4 **Mme LUCY WATSON:** Je ne peux pas vous dire.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que le parti a
6 réfléchi à l'impact de l'ingérence étrangère sur les règles
7 des courses à la chefferie?

8 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Ce serait un facteur.
9 On n'anticipe pas une course à la chefferie dans l'avenir
10 proche, mais le moment venu, à l'avenir très lointain, on en
11 tiendra compte.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que le parti a
13 fait la vérification des candidats à la chefferie
14 historiquement?

15 **Mme LUCY WATSON:** Je ne peux pas l'affirmer
16 pour les courses précédentes. Je crois qu'il y a une
17 vérification quelconque pour la course à la chefferie de
18 2017, mais je ne peux pas le dire de manière certaine.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que cela va peut-
20 être vous faire songer à renforcer cela à l'avenir?

21 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

22 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'il y a des
23 ressources qui aideraient le parti le moment venu à l'avenir
24 s'assurer que ses processus soient appropriés?

25 **Mme LUCY WATSON:** Nous avons entendu parler
26 des ressources ce matin. En réalité, tous ces exercices
27 demandent beaucoup de ressources. En réalité, les finances
28 posent problème. Je pense qu'il serait également utile

1 d'avoir des orientations, des pratiques exemplaires des
2 lignes directrices, particulièrement de la part des experts
3 en la matière qui comprennent les façons dont l'ingérence
4 étrangère pourrait se produire dans le contexte d'une course
5 à la chefferie. Des recommandations comment se protéger
6 contre cela également serait très utile.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** J'aimerais maintenant
8 passer à la question de la cybersécurité. Je comprends que
9 le parti a entrepris des mesures pour renforcer ces
10 infrastructures TI. J'hésite à aller trop dans le détail.

11 **Mme LUCY WATSON:** Et moi j'hésite à répondre.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Quelqu'un a dit qu'il
13 faudrait appeler ses enfants.

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Peut-être qu'il y aurait
15 trop de roulement des yeux!

16 Si je comprends bien du sommaire de
17 l'entrevue, cette information pourrait venir de monsieur
18 Calvert, qui est un petit peu plus jeune que moi. Certains
19 changements à cette infrastructure des TI comprennent un
20 pare-feu robuste, aussi un système liste blanche qui est
21 décrit, et aussi une surveillance constante du réseau, n'est-
22 ce pas?

23 **Mme LUCY WATSON:** C'est exact. Nous
24 travaillons également avec un consultant, un expert conseil
25 externe qui travaille de près avec l'équipe pour s'assurer
26 d'appliquer les pratiques exemplaires. Nous avons du
27 personnel à temps plein, des personnes qui connaissent ces
28 sujets beaucoup mieux que moi. L'expert conseil avec qui on

1 travaille a une bonne réputation. Il est fiable et nous a
2 fourni des orientations très utiles à cet égard.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que le parti a eu
4 des contacts avec le cybercentre?

5 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'il a été
7 utile?

8 **Mme LUCY WATSON:** Je n'ai pas eu des contacts
9 directs avec le centre. C'est plutôt Jesse Calvert qui en a
10 eu. Dans un certain sens, c'était utile sur certaines
11 questions. Mais de manière plus générale, ce n'était pas une
12 source énorme de conseils ou de soutien.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** Y a-t-il d'autres
14 mesures que le cybercentre avait recommandées ou suggérées,
15 que le parti pourrait explorer, mais que vous n'avez pas
16 encore fait?

17 **Mme LUCY WATSON:** Pas à ma connaissance.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Selon vous, est-ce que
19 le parti possède les ressources pour se protéger
20 suffisamment, c'est-à-dire son infrastructure informatique?

21 **Mme LUCY WATSON:** J'ai confiance en le
22 système que nous avons en place à l'heure actuelle. Je suis
23 également tout à fait consciente du fait qu'il s'agit d'une
24 question qui évolue rapidement. Non. Non, je n'ai pas
25 confiance, tout franchement que le parti ait les ressources
26 suffisantes pour faire face aux défis futurs. On en parle
27 dans l'entrevue également. Il faudrait peut-être songer à
28 soutenir les partis politiques, afin qu'ils puissent

1 renforcer ou améliorer leur sécurité lorsqu'il s'agit des
2 activités en ligne.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous parlez de plus de
4 fonds, plus de manuels, plus de conseils?

5 **Mme LUCY WATSON:** Tout ce que vous venez de
6 mentionner.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** J'aimerais peut-être
8 changer de sujet. Les candidats et le personnel de campagne,
9 où est-ce qu'ils obtiennent leurs appareils, téléphone ou
10 ordinateur, pour participer à la collecte de fonds ou aux
11 campagnes?

12 **Mme LUCY WATSON:** Les candidats
13 individuellement, et le personnel qui participe dans les
14 campagnes, eh bien, ils sont responsables de cela
15 individuellement. Dans certains cas, ils vont louer de
16 l'équipement, ou bien ils utilisent leurs appareils
17 personnels.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que les candidats
19 et les membres du personnel de la campagne reçoivent le même
20 niveau de protection à la cyber-intrusion que les systèmes
21 internes du parti?

22 **Mme LUCY WATSON:** Non. On donne aux
23 candidats une adresse courriel du parti. Alors, ce courriel
24 sera protégé comme mon adresse courriel du parti est
25 protégée. Donc, à certains égards, non. Mais à d'autres,
26 oui. Là où ils ont une adresse courriel qui appartient au
27 parti, gérée par le parti, ils bénéficient des mêmes
28 protections. Mais je dirais que ce n'est pas égal.

1 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, des choses comme
2 des pare-feu solides, d'autres systèmes que le parti possède
3 ne sont pas offerts par le parti aux candidats et au
4 personnel de campagne. Est-ce que ça c'est juste?

5 **Mme LUCY WATSON:** Oui, c'est juste.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** On a entendu la preuve
7 cette semaine indiquant que des députés vont parfois garder
8 un appareil personnel dont ils se servent seulement pour leur
9 travail de campagne ou pour leur campagne de financement.
10 Donc, ça ne fait pas partie de leur travail en tant que
11 député. Même chose, est-ce que le parti offre aux députés le
12 même degré de protection que le système interne, ou est-ce
13 qu'ils sont dans la même situation que les autres candidats?

14 **Mme LUCY WATSON:** Pas en autant que je le
15 sache. Ces députés ont l'adresse courriel du parti et nous
16 avons aussi des pages Web sur le site Web. Alors, ces
17 canaux-là sont protégés de la même façon que les canaux
18 centraux du parti.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** Mais les appareils eux-
20 mêmes, là, c'est le député qui va les acquérir et les
21 protéger?

22 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que le parti
24 offre des conseils pour la protection des dispositifs, des
25 appareils personnels des candidats?

26 **Mme LUCY WATSON:** Nous offrons des conseils
27 aux candidats et leur gestionnaire de campagne, leur équipe
28 de campagne quant aux pratiques idéales, oui. Et si un

1 candidat qui vient nous voir, qu'ils ont eu un problème, nous
2 travaillerons avec eux pour régler le problème.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** On peut imaginer un
4 scénario où il y a un acteur étranger qui va avoir accès aux
5 appareils personnels du candidat et va divulguer de
6 l'information privée au sujet de ce candidat. Est-ce que
7 c'est une vulnérabilité à votre avis?

8 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

9 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, j'aimerais savoir
10 si vous pensez qu'il y a un risque d'ingérence étrangère avec
11 ces campagnes de désinformation?

12 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Et je pense à une de
13 vos questions antérieures quant à quels enjeux sont les plus
14 vulnérables. C'en est un. J'ai oublié de le mentionner.

15 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce que le parti a
16 été visé par la désinformation qu'il croit provenir d'une
17 source étrangère?

18 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

19 **Mme LUCY WATSON:** Est-ce que vous voulez vous
20 donner plus de détails?

21 **Mme LUCY WATSON:** En fait, je ne suis pas
22 équipée pour faire enquête. Alors, je peux seulement tirer
23 certaines conclusions à la base des renseignements qu'on
24 possède. Oui, on a vu des robots, des comptes qui sont de
25 faux comptes. Toutes ces choses qui ont été présentées comme
26 exemples à cette Commission, on l'a vu sur nos comptes du
27 parti et nos comptes du leader.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quant à ce que pense

1 le parti, ce que vous pensez que ça provient d'autres partis,
2 d'autres sources au pays?

3 **Mme LUCY WATSON:** Non, je soupçonne que c'est
4 quelque chose qui provient de l'extérieur et que ce sont des
5 acteurs étrangers.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Quel mécanisme existe au
7 sein du parti pour répondre à ces désinformations?

8 **Mme LUCY WATSON:** Ça se fait au cas par cas.
9 On n'a pas de ressources pour faire un suivi et un contrôle
10 de façon systématique. Alors, les membres du personnel vont
11 identifier, vont dire qu'ils ont reçu des messages ou vont
12 noter qu'il y a une activité inhabituelle qui se suit sur un
13 de nos comptes. Ils vont l'identifier. On va le signaler au
14 Groupe de travail SITE et on va contacter le canal de médias
15 sociaux où ça se passe, par exemple, Meta.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quel est le degré
17 d'efficacité de réponse aux plaintes, par exemple, adressées
18 à Meta.

19 **Mme LUCY WATSON:** Les résultats sont
20 partagés. La réponse, parfois, a vraiment tardé. Je vais
21 dire que je crois que ça s'est accéléré au cours des derniers
22 mois, mais ça peut prendre de 5 à 10 jours pour recevoir une
23 réponse et pour apprendre qu'ils sont passés à l'action suite
24 à une plainte que nous leur avons envoyée.

25 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, Meta, d'après ce
26 que je comprends, c'est la compagnie mère pour Facebook et
27 Instagram.

28 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

1 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'il y a
2 d'autres plateformes de médias sociaux où le parti a
3 identifié des informations?

4 **Mme LUCY WATSON:** Certainement X, ou Twitter.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quelle a été la
6 rapidité de réponse de X?

7 **Mme LUCY WATSON:** Ça pourrait seulement
8 répondre rapidement si on pouvait les contacter. On n'a pas
9 de nom d'une personne contact, d'une personne ressource.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous avez
11 reçu de l'aide de la part du gouvernement? Vous avez dit que
12 vous avez signalé vos préoccupations au Groupe de travail
13 SITE.

14 **Mme LUCY WATSON:** Nous l'avons signalé au
15 Groupe SITE. Et je dirais que la réponse va varier quant au
16 degré d'information qu'on nous donne, quant à quelle a été
17 l'action, les actions prises et quel a été le résultat.

18 On a aussi cherché à avoir une réunion avec
19 le Groupe de travail SITE au sujet de ceci. Je ne me
20 rappelle plus quand c'était, je crois que je l'ai mentionné
21 dans mes documents. Donc, assez récemment, on voulait
22 aborder un enjeu de façon bien précise. Et je dois dire que
23 ça a été utile parce que ça nous a donné l'occasion de créer
24 des liens avec des personnes qui travaillent à ce groupe de
25 travail. Mais les conseils qu'on a reçus, c'était quelque
26 chose vraiment de base et n'abordait pas les enjeux précis
27 qu'on avait en ce qui a trait aux robots, etcetera.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous des opinions

1 ou des recommandations quant à l'objectif du gouvernement
2 pour contrer la désinformation et la mésinformation?

3 **Mme LUCY WATSON:** Nous avons... j'ai donné des
4 recommandations dans ce que j'ai présenté. Je dirais que
5 nous recommanderions que le gouvernement règlemente les
6 entreprises de médias sociaux. En particulier, on a fait
7 appel à la création d'un organisme de surveillance de
8 compagnies de médias sociaux pour porter une attention plus
9 grande aux algorithmes de ces entreprises. Nous avons aussi
10 fait des recommandations quant au plus grand souci nécessaire
11 pour la cybersécurité. Ce n'est pas exactement la même
12 chose, mais c'est connexe.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** J'aimerais vous demander
14 quelles sont les ressources offertes par le parti aux
15 personnes qui travaillent dans les processus du parti. Par
16 exemple, quel genre de ressources et formations est offerte
17 en ce qui a trait à l'ingérence étrangère aux candidats?

18 **Mme LUCY WATSON:** Et bien, rien n'a été
19 offert jusqu'à présent que je pourrais identifier. Nous
20 sommes en train de mettre au point un guide qui sera offert
21 au personnel de campagne centrale et aussi au personnel de
22 campagne à l'échelle locale. Et dans ce guide, on indiquera
23 comment identifier et répondre à l'ingérence étrangère. J'ai
24 l'espoir que les recommandations qui vont découler du travail
25 de cette Commission et aussi d'Élections Canada vont aussi
26 aider à mettre au point le contenu de cette partie du guide,
27 du manuel.

28 Et on a eu des discussions quant à offrir de

1 la formation aux candidats. Nous ne sommes pas des experts
2 en la matière. Donc, j'espère que la Commission, Élections
3 Canada, peut-être le Groupe de travail SITE pourrait nous
4 éclairer sur ce qu'on devrait dire à nos candidats, comment
5 on devrait leur donner une formation.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et donc on parle du
7 personnel de campagne aussi, ils n'ont pas présentement de
8 ressources pour faire face à l'ingérence étrangère?

9 **Mme LUCY WATSON:** Oui, nous n'avons pas un
10 grand nombre de personnel des campagnes parce que nous ne
11 sommes pas encore pleinement dans le cycle électoral. Mais
12 c'est exact.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** J'aimerais vous parler
14 un peu des mécanismes qui sont disponibles au parti pour
15 répondre à de l'ingérence étrangère si des allégations
16 étaient portées. Par exemple, comment est-ce que le parti
17 répondrait s'il recevait de l'information à l'effet qu'un
18 candidat est impliqué dans des affaires d'ingérence
19 étrangère?

20 **Mme LUCY WATSON:** Ça me serait communiqué.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et la question c'est
22 aussi quelles mesures est-ce que vous pourriez prendre, de
23 quels outils est-ce que vous disposez pour aborder des
24 allégations d'ingérence étrangère, soit de la part d'un
25 candidat ou contre un candidat?

26 **Mme LUCY WATSON:** Ce n'est pas quelque chose
27 que j'ai eu à faire jusqu'à présent, donc c'est théorique.
28 Mais, je parlerais avec la personne en cause et je

1 chercherai fort probablement le soutien du Groupe de travail
2 SITE pour déterminer comment aborder la situation.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** Ici, est-ce que vous
4 pensez que vous avez l'information présentement pour savoir
5 comment aborder un tel problème?

6 **Mme LUCY WATSON:** Non.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous répondez
8 de même si je vous posais la question au sujet du personnel
9 de campagne, au personnel du parti? En fait, nous n'avons
10 pas accès au Groupe de travail SITE. Est-ce que vous pensez
11 qu'ils ont l'expertise, la capacité d'aborder les problèmes
12 s'il y avait ce genre de problème?

13 **Mme LUCY WATSON:** Non. C'est quelque chose
14 qui va, j'espère, découler du travail de cette Commission.

15 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, un élément
16 dissuasif du SITE, alors, je sais que vous n'avez pas encore
17 la cote de sécurité nécessaire maintenant, et vous n'avez
18 jamais été présent pour des séances d'information
19 classifiées, mais vous êtes au courant du point de vue de
20 monsieur Calvert que les séances d'information de SITE ont
21 été utiles pour créer des liens avec la communauté de SITE,
22 mais ces séances n'ont pas offert beaucoup d'informations
23 utiles.

24 **Mme LUCY WATSON:** C'est que j'ai compris,
25 oui.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Il y a eu une séance
27 d'information en lien à l'élection partielle de Durham en
28 2024, et le NPD est le seul parti qui était présent là. Est-

1 ce que vous avez des renseignements à ce sujet?

2 **Mme LUCY WATSON:** Et bien, je ne sais pas si
3 les autres partis étaient présents, mais nous avons un
4 représentant présent à cette séance.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, pour les
6 associations de circonscription, il y a eu des allégations à
7 l'effet que, il existe peut-être des vulnérabilités au sein
8 des associations de circonscription. Par exemple, que les
9 entités étrangères pourraient influencer ou gagner le
10 contrôle du conseil d'administration de l'association de
11 circonscription. Est-ce que ces AC jouent un rôle important
12 dans le travail du parti?

13 **Mme LUCY WATSON:** Oui, en effet. Les
14 associations de circonscription ont un nombre de rôles. Ils
15 vont choisir les gens qui vont participer au congrès du
16 parti. Ils sont responsables pour la recherche de candidats,
17 pour faciliter les réunions au sujet de l'investiture, pour
18 amener à participer des gens dans la circonscription, à
19 travailler sur les enjeux, les campagnes sur des enjeux du
20 NPD, pour aussi la rétroaction de ce qu'ils entendent à
21 l'échelle locale au niveau supérieur du parti. Il y a peut-
22 être d'autres responsabilités, mais voilà, quelques-unes
23 telles.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'ils vont aussi
25 proposer des résolutions au sujet des politiques sur
26 lesquelles on vote lors des congrès?

27 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** S'il y avait des

1 préoccupations quant à soit un membre d'une association de
2 circonscription assujettie à de l'ingérence étrangère, est-ce
3 qu'il y a quelque chose que le parti peut faire pour contrer
4 cela?

5 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Si c'était une
6 préoccupation, et je dirais que ce n'est pas quelque chose
7 qui a été une préoccupation jusqu'à présent, ou qui a été
8 soulevé auprès de nous jusqu'à présent. Le directeur
9 national, les directeurs, l'exécutif ont la responsabilité de
10 passer à l'action pour aborder ces préoccupations. Mais
11 vraiment, les problèmes qui me sont signalés en tant que
12 directrice nationale sont des questions de dynamique
13 interpersonnelle, etcetera. Mais j'ai l'autorité, même chose
14 pour l'exécutif et d'autres, de passer à l'action s'il y
15 avait des telles préoccupations.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** C'est tout pour moi,
17 merci.

18 **Mme LUCY WATSON:** Merci.

19 **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat du Concern Group.

20 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NEIL CHANTLER:**

21 **Me NEIL CHANTLER:** Bonjour. Je m'appelle Neil
22 Chantler, au nom du Chinese Canadian Concern Group.

23 Nous avons entendu beaucoup de témoignages à
24 l'effet qu'il y a différentes formes d'ingérence étrangère,
25 mais une des formes les plus insidieuses serait la
26 manipulation de nos courses pour les leaders à la chefferie
27 ou à l'investiture. Êtes-vous d'accord que les partis ou
28 leurs cadres ont un rôle de gardien à jouer avec ce type

1 d'ingérence?

2 **Mme LUCY WATSON:** Pourriez-vous définir
3 gardien dans ce contexte?

4 **Me NEIL CHANTLER:** S'assurer que votre base
5 de membres répond aux critères établis pour être un membre du
6 parti et que les règles soient respectées.

7 **Mme LUCY WATSON:** Oui, nous avons une
8 responsabilité dans ce sens.

9 **Me NEIL CHANTLER:** Nous avons examiné
10 aujourd'hui les règles exigées par le NPD. Par exemple, les
11 personnes doivent fournir leur adresse, aussi leurs
12 coordonnées, aussi confirmer que les frais d'adhésion
13 proviennent de leurs propres fonds.

14 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

15 **Me NEIL CHANTLER:** Et on s'attend à ce que
16 personne soit honnête en fournissant cette information?

17 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

18 **Me NEIL CHANTLER:** Au fond, on travaille dans
19 un système où on se fie à l'honnêteté des personnes?

20 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

21 **Me NEIL CHANTLER:** Qu'est-ce qu'on fait si...
22 et êtes-vous d'accord avec la proposition générale que les
23 mauvais acteurs, les agents des états étrangers qui cherchent
24 à se joindre à un parti de manière malveillante ne vont pas
25 fournir des informations exactes?

26 **Mme LUCY WATSON:** Je ne suis pas en
27 désaccord.

28 **Me NEIL CHANTLER:** Un acteur malveillant

1 pourrait se joindre à un parti pour différentes raisons, mais
2 à un moment où il pourrait y avoir de l'ingérence, c'est au
3 moment de vote à un congrès ou une course à la chefferie?

4 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

5 **Me NEIL CHANTLER:** Je vais vous donner un
6 exemple hypothétique et si on regarde les règles actuelles du
7 NPD. C'est une hypothèse, mais elle est fondée sur des
8 histoires vraies.

9 L'histoire, on peut imaginer une course
10 d'investiture d'une association de circonscription, et le
11 candidat, il peut, bon, ça peut être peut-être influencé par
12 un état. Mettons qu'il y a un nombre d'étudiants qui sont
13 dans une circonscription voisine qui est manipulé ou contrôlé
14 par un autre état ou qui serait sous la pression de suivre
15 les directives ou soit des menaces de leur état d'origine
16 pour participer à ce genre de conduite, ou risquent leur
17 séjour au Canada. Et pour cette raison, en raison de cet
18 état malveillant, les étudiants sont encouragés à s'inscrire
19 45 jours avant l'assemblée. Ils fournissent l'information,
20 ou bien l'information n'est pas exacte. Il n'y a pas
21 vraiment de conséquences si on fournit une fausse adresse.

22 Et peu importe la manière dont ils paient
23 pour leur adhésion, parce que le système ne permet pas de
24 vérifier le paiement et le comparer aux coordonnées que le
25 parti... c'est ce que vous avez dit dans votre témoignage. Il
26 n'y a pas de signalement. Ils se sont inscrits en ligne.
27 Vous avez dit que cela pourrait être une indication, mais il
28 y a une course. Il y aura donc une hausse de demandes

1 d'adhésion, et ça ne va pas être forcément une indication.
2 Donc il n'y a pas vraiment de possibilité de détecter ce
3 comportement.

4 Lorsque les personnes arrivent le jour du
5 vote ou des élections, ils ont fourni peut-être un courrier
6 qui serait peut-être frauduleux avec une adresse qui se
7 trouve dans la circonscription et qui correspond à l'adresse
8 qu'ils ont donné, une fausse adresse qu'ils avaient donnée en
9 s'inscrivant en ligne. Dans ces circonstances, ils seraient
10 libres et permis de voter dans cette course.

11 **Mme LUCY WATSON:** Il y a un examen
12 supplémentaire qui est fourni par les candidats à la course.
13 Une fois que ce délai de 45 jours est écoulé, les candidats
14 peuvent examiner la liste actualisée. Ce que je dirais - et
15 je ne veux pas dire que cette possibilité n'existe pas, où
16 quelqu'un pourrait peut-être profiter du système de la
17 manière dont vous avez décrit - mais le fait même que les
18 candidats aux investitures ont la possibilité d'examiner la
19 liste de candidats, ça veut dire qu'il y a des gens dans la
20 communauté, dans la circonscription, qui ont des contacts et
21 qui connaissent les membres. Cela leur donne la possibilité
22 d'identifier tout problème.

23 Et ce sont des choses qui arrivent. Il y a
24 des candidats qui vont contester les personnes de la liste.
25 Cela va mener à une enquête de ces personnes et des
26 vérifications pour savoir s'ils sont admissibles à être
27 candidats. Donc, c'est ce que j'ajouterais comme élément
28 d'information à l'égard du processus suivi.

1 Ensuite, il y a également l'association de
2 circonscription. Nous sommes un parti qui est assez... qui est
3 tissé serré. Nous avons des membres cadres et les membres
4 comprennent bien qui participent aux partis, qu'il s'agisse
5 de personnes nouvelles ou des membres de longue date. Cela
6 n'exclut pas cette possibilité que vous avez évoquée, mais
7 étant donné la nature du parti NPD, et les liens étroits que
8 les gens ont dans une circonscription, ben, il y aurait des
9 signes.

10 S'il y a quelqu'un qui est arrivé de nulle
11 part à une assemblée de membres, il y aurait des gens dans
12 l'association de circonscription, ou bien des gens qui sont
13 des candidats, qui probablement soulèveraient cette question.

14 **Me NEIL CHANTLER:** Êtes-vous d'accord de dire
15 qu'on pourrait ajouter des couches de sécurité pour vérifier
16 la fiabilité de l'information que vous recevez des candidats
17 ou des personnes qui souhaitent devenir membre? Un certain
18 niveau de vérification d'une adresse ou d'exiger une pièce
19 d'identité émise par le gouvernement et ne pas se fier sur un
20 courrier en exigeant peut-être des fonds pour qu'on puisse
21 vérifier ces adresses. Êtes-vous d'accord qu'il y a peut-
22 être d'autres éléments de protection qu'on pourrait ajouter
23 au système?

24 **Mme LUCY WATSON:** Oui, je le crois. On exige
25 une pièce d'identité émise par le gouvernement lors des
26 courses ou des assemblées d'investiture. C'est seulement
27 lorsqu'il n'y a pas de correspondance entre deux adresses
28 qu'on va exiger qu'on nous fournisse une preuve

1 supplémentaire, à savoir un courrier comme une facture
2 d'électricité.

3 Oui, il y a des mesures qu'on pourrait
4 ajouter, mais avec un... peut-être un bémol, une mise en garde.
5 Peut-être il y aurait... par exemple, si on demande une
6 confirmation d'identité au moyen d'une pièce d'identité émise
7 par le gouvernement lorsqu'on s'inscrit en ligne, c'est une
8 plateforme complètement différente pour permettre cette
9 vérification à ce stade-là d'une demande d'adhésion.

10 Je pense qu'il y a différentes lignes
11 directrices ou pratiques exemplaires qui pourraient être
12 fournies en partie pour les aider à mettre en place ces
13 pratiques lorsque c'est faisable et approprié.

14 **Me NEIL CHANTLER:** Une hésitation d'ajouter
15 ces couches supplémentaires de protection, parce que peut-
16 être votre partie serait en situation désavantagée
17 comparativement aux autres partis. Est-ce que ce serait plus
18 facile que tous les partis recevaient les règles qui
19 égaliseraient le terrain? Donc, des règles appropriées dans
20 ce sens.

21 **Mme LUCY WATSON:** Je pense qu'on serait en
22 situation désavantagée en raison de nos ressources, en effet.
23 S'il y avait des recommandations aux partis politiques,
24 celles-ci devraient tenir compte de l'inégalité, de
25 l'iniquité entre les partis politiques en termes des
26 ressources qu'on pourrait affecter.

27 **Me NEIL CHANTLER:** Merci.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Human Rights Coalition,

1 Coalition des droits humains, auriez-vous des questions? Pas
2 de questions.

3 ADRC?

4 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

5 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Bonjour. Guillaume
6 Sirois au nom de la Russian-Canadian Democratic Alliance.
7 J'aimerais qu'on affiche WIT87. Donc, c'est le sommaire de
8 l'entrevue.

9 J'aimerais me concentrer sur la
10 désinformation, qui est évidemment d'une grande préoccupation
11 pour la diaspora russe.

12 J'aimerais qu'on puisse afficher le document...
13 paragraphe 79.

14 On parle de deux catégories de désinformation
15 et de désinformation. Premièrement, on a des fraudeurs qui
16 utilisent le nom de Jagmeet Singh, parce que c'est une
17 personnalité publique connue. Et il y a des histoires
18 fausses et il y a des articles qui paraissaient comme un
19 article de *Toronto Star* avec des manchettes ou des titres
20 faux et inflammatoires. Et ces articles sont placés comme
21 publicité sur les médias sociaux. Est-ce que vous avez
22 transmis cela au Commissaire aux élections du Canada?

23 **Mme LUCY WATSON:** Nous avons fourni ces
24 articles au Groupe de travail SITE. Et nous les avons
25 déclarés aussi à Meta.

26 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Mais pas au
27 Commissaire aux élections du Canada?

28 **Mme LUCY WATSON:** Non.

1 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Quelle était la
2 réaction du Groupe de travail SITE à ces articles?

3 **Mme LUCY WATSON:** Ils ont confirmé bonne
4 réception de l'article. Et c'était au fond la communication.

5 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous êtes
6 satisfait de cette réaction ou de cette réponse?

7 **Mme LUCY WATSON:** Non.

8 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Il y avait des
9 manifestants dans quelques coins de rue d'une comparution de
10 Jagmeet Singh et ils l'ont appelé traître, etcetera. Est-ce
11 que vous pensez que c'est des choses qu'il faut signaler?

12 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

13 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous pensez
14 que cela pourrait avoir un impact sur les chefs politiques?

15 **Mme LUCY WATSON:** Sans aucun doute.

16 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Est-ce que vous croyez
17 que ces articles ou ces annonces - là, c'est le paragraphe 81
18 qu'on voit à l'écran - est-ce que vous pouvez dire pourquoi
19 ce n'est pas quelque chose qui se fait au pays et vous pensez
20 qu'il s'agit d'ingérence étrangère?

21 **Mme LUCY WATSON:** Et bien, nous n'avons pas
22 la capacité de faire enquête, mais nous n'avons aucune raison
23 de croire que ceci est créé par d'autres partis politiques au
24 Canada. Et nous n'avons pas reçu d'informations de la part
25 du Groupe de travail SITE qui nous fait penser que ce sont
26 d'autres partis politiques à l'intérieur du pays.

27 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Et vous avez aussi au
28 paragraphe 80 que le parti a aussi observé des activités sur

1 les médias sociaux où il y a plein de comptes faux qui
2 parlent du parti du leader et que ceci diminue la portée des
3 messages.

4 **Mme LUCY WATSON:** Alors, peut-être que c'est
5 les gens qui suivent, ou des commentaires après des messages
6 de médias sociaux. Alors, suit a l'effet d'augmenter de
7 façon artificielle le nombre de suiveurs ou d'adeptes du
8 compte, et quand ces gens-là vont disparaître, l'algorithme
9 qui détermine ce que vous trouvez quand vous faites une
10 recherche est supprimé. Alors, un jour, on a un nombre
11 énorme de ces gens, mais parce que c'est gonflé de façon
12 artificielle et ces gens vont disparaître, le compte sera
13 supprimé. Est-ce que ça a du bon sens?

14 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Oui. Alors, vous
15 pensez que l'amplification des messages du NPD est influencée
16 par ces tactiques?

17 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

18 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Et ça, c'est de
19 l'ingérence étrangère, selon vous?

20 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

21 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Alors, quant aux
22 entreprises de médias sociaux, vous avez dit que Meta prend 5
23 à 10 jours pour répondre et que ça, c'est une amélioration
24 par rapport au passé. Et je me demande pourquoi c'est un
25 problème. Est-ce que c'est un problème qu'ils répondent
26 seulement 5 à 10 jours après que le problème leur ait été
27 signalé?

28 **Mme LUCY WATSON:** Oui, c'est un grand

1 problème. Alors, au cours des derniers mois, l'expérience,
2 de façon générale, c'était de 5 à 10 jours pour le temps de
3 réponse. Et là, il s'agit de nous signaler quelles actions
4 ont été prises, quelles mesures ont été prises. Par exemple,
5 éliminer le compte ou retirer la publication. Mais nous
6 sommes très conscients que ça pourrait avoir lieu des
7 semaines ou des mois après que la publication ait été
8 circulée. Nous, on apprend son existence pas quand elle
9 paraît, mais quand on nous la signale. Donc, le temps de
10 réponse est une grande préoccupation.

11 Et je comprends que les plateformes de médias
12 sociaux ont leur propre procès à l'interne qu'ils vont
13 suivre. Et certaines de ces mesures sont publiques; donc, on
14 nous les a décrites. Mais il n'y a pas d'université, il y a
15 pas de cohérence quant à la façon dont on traite ces
16 publications, en autant que je le sache. Et les torts ont
17 déjà eu lieu parce que cette publication circule, elle n'a
18 pas été identifiée pendant très longtemps.

19 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Donc, depuis des
20 semaines ou des mois, cette publication circule en ligne,
21 influence peut-être les points de vue canadiens.

22 **Mme LUCY WATSON:** Exactement. On n'a aucune
23 façon de le savoir. Et j'ajoute qu'il n'y a pas de
24 transparence quant à ces publications. On n'a aucune idée
25 depuis combien de temps ça circule, combien de gens ont pu le
26 voir, combien de fois ça a été copié et envoyé à d'autres.
27 Alors, même si Meta va le retirer, les dégâts sont déjà là
28 parce que ça circule depuis longtemps et la probabilité que

1 ça a été copié et recirculé est très élevée.

2 **MR. GUILLAUME SIROIS:** C'est comme jouer au
3 whack-a-mole.

4 **Mme LUCY WATSON:** Exactement.

5 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Alors, à quelle
6 fréquence est-ce que vous plaignez de cela à Meta?

7 **Mme LUCY WATSON:** Ça varie. Il y a environ
8 six semaines où on envoyait quelque chose à tous les deux
9 jours.

10 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Pendant les élections
11 partielles?

12 **Mme LUCY WATSON:** Non, c'était avant cela.
13 Et je veux noter que nous ne possédons pas les ressources à
14 l'interne pour surveiller ce genre d'activité de la façon
15 dont devrait être surveillée et suivie vu l'impact réel que
16 ça a sur le paysage politique.

17 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Et vous avez dit que
18 vous avez observé ce genre d'activité sur d'autres
19 plateformes, par exemple Twitter, Google, YouTube. Est-ce
20 que vous avez des contacts avec ces autres groupes? Vous
21 avez dit non pour Twitter, mais avec les autres plateformes.

22 **Mme LUCY WATSON:** Je crois que nous avons un
23 contact avec YouTube.

24 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Et est-ce que leur
25 réponse est meilleure que celle de Facebook?

26 **Mme LUCY WATSON:** Je ne pourrais pas
27 répondre. C'est pas un des canaux que j'ai à suivre. J'ai
28 fait beaucoup avec Meta, c'est là qu'on voit beaucoup de ces

1 publications. Donc, je ne pourrais pas vous répondre avec
2 certitude quant à cette question au sujet de YouTube.

3 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Alors, je comprends
4 que ce genre de plateforme de médias sociaux n'aide pas
5 beaucoup à régler le problème à sa racine. Et le Groupe de
6 travail SITE ou le gouvernement fédéral n'aide pas beaucoup
7 le NPD. Alors, est-ce que je comprends que c'est vraiment à
8 vous, on vous laisse seul pour composer avec ces problèmes?

9 **Mme LUCY WATSON:** En général, oui. On
10 demande à Meta de réagir à ces publications. Et là, ils vont
11 examiner si c'est en violation avec leur procédure à
12 l'interne. Et c'est eux qui décident soit de le laisser ou
13 de le retirer. Mais le fardeau nous incombe d'identifier ces
14 publications, de présenter les arguments pourquoi ça devrait
15 être retiré et ensuite de faire un suivi quant à la décision
16 de Meta.

17 Et je ne peux vraiment pas parler du
18 processus entrepris par le Groupe de travail SITE quand nous
19 leur envoyons ces plaintes. C'est quelque chose que je ne
20 sais pas.

21 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Alors, vous avez dit
22 plus tôt que vous avez vu qu'il y a une augmentation des
23 publications de désinformation et de mésinformation
24 récemment.

25 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

26 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Croyez-vous... en fait,
27 je veux reculer un peu d'abord. Du point de vue stratégique
28 des politiques, pensez-vous que les électeurs veulent avoir

1 un écosystème libre de médias sociaux, libre de
2 désinformation?

3 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

4 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Et ceci peut les aider
5 à avoir des idées plus éclairées pour leur vote?

6 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Ça peut donner là un
7 dialogue mieux éclairé.

8 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Pensez-vous que le
9 gouvernement a la responsabilité de protéger cet écosystème
10 des médias?

11 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

12 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Quel genre de
13 politique est-ce que vous recommanderiez au gouvernement
14 fédéral?

15 **Mme LUCY WATSON:** Je reviendrais à une des
16 recommandations que j'ai faites dans l'entrevue que j'ai eue,
17 où le NPD a appelé à la création d'un organisme de
18 surveillance des médias sociaux et pour des lois pour amener
19 une plus grande transparence quant aux algorithmes
20 qu'emploient les entreprises des médias sociaux.

21 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Je suis presque à la
22 fin de mes questions, mais j'aimerais revenir à la campagne
23 de 2015. Je comprends que vous étiez coordonnatrice
24 nationale de la campagne à cette époque-là.

25 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

26 **MR. GUILLAUME SIROIS:** On a entendu par le
27 biais des médias qu'une personne qui s'appelait Mikhail
28 Mikushin, également appelé José Assis Giammaria, un espion

1 russe, s'est présenté en tant que candidat, ou a fait du
2 bénévolat pour un candidat du NPD, Sean DeVine. Est-ce que
3 vous êtes au courant de cela?

4 **Mme LUCY WATSON:** Non, seulement de façon
5 périphérale.

6 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Comment avez-vous
7 appris l'existence de cela?

8 **Mme LUCY WATSON:** Aucune connaissance
9 directe, seulement par le biais des rapports dans les médias.

10 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Croyez-vous que le
11 fait de faire du travail de bénévolat pour un parti
12 politique, c'est une porte à l'ingérance étrangère?

13 **Mme LUCY WATSON:** Faire du bénévolat, en
14 fait, ça dépend du rôle qu'on joue en tant que bénévole. Le
15 bénévole n'a pas d'influence quant aux politiques. Un
16 bénévole n'a pas d'influence à lui seul quant à qui sera le
17 candidat ou quel sera le genre de campagne. Il faudrait que
18 je réfléchisse un peu plus à cela. Mais un seul bénévole,
19 une bénévole qui va distribuer les affiches et les pancartes,
20 je ne crois pas que ce serait quelqu'un mériterait qu'on s'y
21 intéresse.

22 **MR. GUILLAUME SIROIS:** C'est probablement ma
23 dernière question. Je me demande si vous avez appris du rôle
24 que la Russie a joué du côté des *trolls* dans les élections de
25 2015? Est-ce que vous en avez entendu parler?

26 **Mme LUCY WATSON:** Non.

27 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Peut-être si ça peut
28 vous aider, Tom Mulcair a dit le 10 avril de cette année,

1 lors d'une entrevue, que dès les élections de 2015, il a reçu
2 des indications - pas de la part du gouvernement, mais de
3 l'extérieur - que la Russie avait joué un rôle actif de *troll*
4 pour ces élections. Est-ce que vous en avez entendu parler?

5 **Mme LUCY WATSON:** Non.

6 **MR. GUILLAUME SIROIS:** Voilà, ce sont toutes
7 mes questions. Merci.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, l'avocat pour
9 Jenny Kwan.

10 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Madame Watson, bonjour.
12 Alors, je suis Sujit Choudhry, avocat pour Jenny Kwan.

13 Madame Watson, il y a plusieurs thèmes dont
14 j'aimerais qu'on pourrait discuter dans le temps qu'on a. Le
15 premier, c'est TikTok. Et je comprends que vous étiez
16 présente lors des témoignages de ce matin, donc, je ne vais
17 pas vous montrer les pièces qui ont été déposées au dossier.

18 Mais je crois qu'on a vraiment déterminé que
19 le SCRS a pris l'opinion que... ou est de l'opinion que le
20 TikTok pose une menace au processus démocratique du Canada à
21 cause de la structure de propriété et l'accès à ses données.
22 Alors, si on prend cela comme un fait donné, je me demande
23 comment vous réagissez à ça. Et pensez-vous qu'un parti
24 politique devrait demeurer actif sur cette plateforme? Est-
25 ce que le Canada devrait être actif ou comment est-ce qu'il
26 devrait réagir à ces informations?

27 **Mme LUCY WATSON:** Je n'ai pas examiné cela.
28 Il faudrait que j'y réfléchisse plus profondément. Mais ce

1 que je peux vous dire, c'est qu'avant que le parti ait
2 réouvert son compte TikTok - et le fait que je ne savais pas
3 que nous avons réactivé notre compte TikTok, ça reflète le
4 fait que je ne suis pas utilisatrice de TikTok - mais je
5 comprends que les membres du personnel ont rencontré des
6 experts en cybersécurité pour discuter des meilleures
7 pratiques à employer.

8 Donc, suite à cela, le compte TikTok du parti
9 est hébergé ou est utilisé sur un téléphone cellulaire qui ne
10 sert à aucune autre fin et qui reste dans un lieu où toutes
11 les... qui a toutes les caractéristiques d'emplacement
12 désactivées. Donc, tout ce qui a été recommandé par les
13 experts en cybersécurité. Et on nous a assuré que ceci va
14 prévenir la possibilité d'ingérence étrangère.

15 Mais quant aux questions d'ordre plus
16 général, je ne peux pas vous donner une réponse là-dessus.
17 Il faudrait que j'y réfléchisse plus longuement.

18 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci. Donc, j'aimerais
19 passer à un autre thème qui concerne le statut de membre dans
20 les partis, la capacité de devenir membre du parti et d'être
21 prononcé candidat. Monsieur Krongold a parlé de cela
22 beaucoup, mais j'aimerais aller plus loin. Il vous a posé
23 des questions. J'aimerais vous demander des questions quant
24 à la réglementation légale. Donc, ça traite aussi des
25 mesures adoptées par le NPD.

26 Donc, une question à laquelle la Commission
27 doit répondre, c'est à quel point est-ce qu'il devrait y
28 avoir des exigences légales quant à qui devrait pouvoir

1 devenir membre au parti, qui peut voter à l'investiture pour
2 un candidat ou un chef? Est-ce que ça devrait être ancré
3 dans la *Loi électorale du Canada* ou une autre? Est-ce que
4 vous pouvez nous parler de cela?

5 **Mme LUCY WATSON:** Ce n'est pas une discussion
6 qu'on a eue entre cadres élus du parti. Donc, je vous offre
7 mon opinion personnelle à ce sujet.

8 J'ai des préoccupations par rapport à la
9 manière dont cette loi pourrait interagir avec le processus
10 décisionnel interne du parti. Nous sommes très fiers du fait
11 que nos membres jouent un rôle aussi important pour façonner
12 les politiques, l'infrastructure et les procédures du parti.
13 Et je n'aimerais pas que cela disparaisse.

14 Je vous dirais également que nous sommes
15 engagés à la création d'un parti qui soit accessible et
16 ouvert aux citoyens canadiens, aux résidents permanents, aux
17 personnes qui souhaitent participer au processus démocratique
18 par le truchement du NDP. Et je n'aimerais pas que cela soit
19 impacté.

20 Il y a des pratiques exemplaires ou des
21 lignes directrices qu'on accepterait, mais si on parle de
22 lois ou d'exigences légales, il faudrait que j'y réfléchisse
23 davantage et que j'en parle avec des personnes qui font
24 partie de la gouvernance du parti.

25 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Les partis politiques
26 occupent un espace minimal dans... ils sont en fait adjacents au
27 Parlement. Ce ne sont pas des institutions formelles dans ce
28 sens, mais pourraient fonctionner sans les partis.

1 **Mme LUCY WATSON:** Oui.

2 **Me SUJIT CHOUDHRY:** La question qui se pose à
3 ce moment-là est la suivante : Est-ce qu'il y a la place pour
4 des références de base ou des normes minimales qu'un parti
5 devrait respecter et qu'on pourrait peut-être élargir pour
6 autant qu'on respecte ces lignes directrices de base?

7 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Et on le fait. La
8 *Loi sur les élections* prévoit certains critères de
9 fonctionnement, comment les candidats, etcetera, comment tout
10 cela fonctionne.

11 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Pour poursuivre sur ce
12 sujet, le rapport du CPSNR, dont vous êtes au courant, parle
13 de l'ingérence étrangère dans les courses aux investitures et
14 à la chefferie, et suggère que l'ingérence étrangère dans ce
15 genre d'activité des partis politiques devrait être
16 criminalisée. Auriez-vous une opinion là-dessus?

17 **Mme LUCY WATSON:** Je suis d'accord qu'il
18 faudrait prendre cela très au sérieux, mais je n'ai pas une
19 opinion sur la criminalisation de cela. Je devrais y
20 réfléchir davantage.

21 **Me SUJIT CHOUDHRY:** J'aimerais revenir à une
22 de vos réponses. J'aimerais savoir si vous auriez davantage
23 à dire à ce propos. Il s'agit de financement et de soutien
24 aux infrastructures.

25 Ce que je vous ai entendu dire,
26 particulièrement en réponse aux questions de maître Sirois
27 par rapport à la surveillance des médias sociaux qui prennent
28 beaucoup de temps du personnel, s'agit-il des attentes en

1 termes de ressources financières et humaines qu'on impose aux
2 partis politiques par les circonstances, les attentes, et
3 éventuellement par la Loi à un moment donné, serait onéreux.

4 Je me demande ce que vous voulez dire par
5 cela. Pensez-vous aux finances publiques, au financement des
6 activités? Quelles sont les fonctions qui devraient être
7 centralisées ou quelles sont les fonctions qui devraient être
8 centralisées aux Élections Canada?

9 **Mme LUCY WATSON:** Dans mon entrevue, on a
10 formulé une recommandation d'avoir de l'aide ou du soutien
11 financier pour renforcer notre système de cybersécurité. Je
12 pense que ce serait très onéreux comme responsabilité à
13 imposer aux partis politiques. Comme on l'a entendu ce
14 matin, on est de tailles différentes et on a des moyens
15 différents.

16 S'il y aurait des recommandations à l'effet
17 que les partis doivent respecter certaines normes,
18 j'encouragerais fortement la Commission à songer à du soutien
19 pour ces améliorations. La question de ressources en
20 général, et bien, le terrain est vraiment inégal, le terrain
21 de jeu, en termes de fonds auxquels les partis ont accès.

22 La question de dons sur lesquels on compte,
23 c'est peut-être un domaine de vulnérabilité. Les ressources
24 limitées limitent ou dictent la mesure dans laquelle on peut
25 répondre à ces menaces. Par exemple, les médias sociaux.
26 Nous n'avons pas la capacité en personnel ou les logiciels
27 pour surveiller les médias sociaux dans la mesure nécessaire
28 parce qu'on voit des contenus qui circulent et qui ont un

1 impact négatif sur le discours. Je pense qu'il y a un
2 argument convaincant à présenter pour le financement de ces
3 mesures. Et aussi, le retour à subvention.

4 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Une dernière question
5 avant de conclure. Vous avez évoqué dans vos réponses le
6 fait que vous croyez que le Gouvernement du Canada a
7 certaines responsabilités de protéger les pratiques qui sont
8 liées intimement à la démocratie canadienne. J'aimerais vous
9 proposer un terme et vous demander si cela aide à délimiter
10 la portée de ces responsabilités.

11 On parle d'infrastructure démocratique du
12 Canada qui existe; ce sont des institutions formelles,
13 Élections Canada, le gouvernement, le parlement. Mais
14 d'autres activités, institutions, règles ou normes qui sont
15 adjacents à cela. Monsieur McKay a parlé par exemple des
16 adresses courriels privées, professionnelles, etcetera.
17 Donc, il s'agit de tout un mélange. Les partis politiques
18 sont un morceau de casse-tête. Ils sont au centre du
19 fonctionnement du Parlement, mais ils n'en font pas partie.

20 Est-ce que ce concept est utile dans la
21 réflexion sur ces responsabilités? Qu'est-ce qui pourrait
22 faire partie de cette infrastructure démocratique canadienne?

23 **Mme LUCY WATSON:** Ça fait partie de
24 l'écosystème, sans aucun doute. Tout cela fait partie du
25 même écosystème. Pour le reste, il faudrait que j'y
26 réfléchisse, mais c'est une très bonne question.

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** C'est tout pour moi.

28 **Me RYANN ATKINS:** Le procureur général du

1 Canada n'a pas de questions.

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Monsieur Krongold, vous
3 avez une question?

4 **--- RÉ-INTERROGATOIRE PAR Me HOWARD KRONGOLD:**

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Madame Watson, on vous a
6 posé des questions à propos des activités de médias sociaux
7 inauthentiques qui ciblaient le NPD. Vous ne pensez pas que
8 cela provenait des partis nationaux. Pensez-vous que cette
9 activité pourrait être nationale? Donc, pas de la part de
10 partis, mais peut-être d'autres Canadiens ou des groupes qui
11 sont contre les politiques du NPD?

12 **Mme LUCY WATSON:** Oui. Je n'ai pas vraiment
13 de connaissances à ce sujet. Il y a des membres d'équipes
14 qui surveillent nos comptes de médias sociaux et ses
15 activités. D'après ce que je comprends, il y a certaines
16 choses qu'ils ont pu identifier, mais je ne peux pas vous
17 dire de quoi il s'agit exactement.

18 Ce qui serait extrêmement utile, c'est de
19 mieux comprendre la source de ce contenu et de mieux
20 comprendre comment il faudrait réagir. Et de mieux
21 comprendre ce que les systèmes ou les procédures en place...
22 d'avoir ces systèmes qui seraient transparents et qui
23 pourraient justement gérer ces enjeux.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Merci.

25 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci beaucoup. Nous
26 avons conclu maintenant ce qui était prévu à l'ordre du jour
27 pour aujourd'hui. Nous serons de retour demain à 9 h 30.

28 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plaît.

1 Cette séance de la Commission sur l'ingérence
2 étrangère est suspendue jusqu'à demain, le 20 septembre 2024
3 à 9 h 30.

4 --- L'audience est suspendue à 15 h 25

5

6

C E R T I F I C A T I O N

7

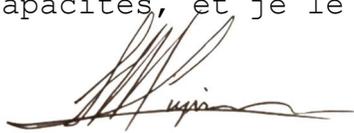
8 I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,
9 hereby certify the foregoing pages to be an accurate
10 transcription of my notes/records to the best of my skill and
11 ability, and I so swear.

12

13 Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,
14 certifie que les pages ci-hautes sont une transcription
15 conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes
16 capacités, et je le jure.

17

18



19

Sandrine Marineau-Lupien

20

21

22

23

24

25

26

27

28